This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BUHR A

a39015 01808886 7b

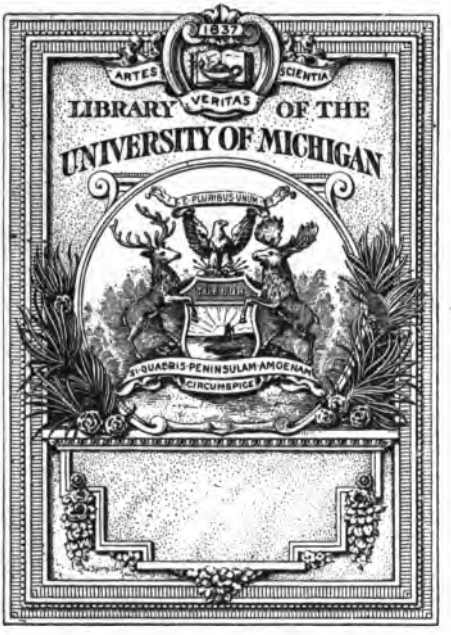
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

DC
334
.C56

1903

La Chronique de France

10802

La Chronique de France

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE

PIERRE DE COUBERTIN

3E ANNÉE

1902

TABLE DES MATIÈRES

		Pages
I —	L'équivoque	1
II —	Les Elections de 1902 et le changement de Ministère	24
III —	La guerre aux moines	47
IV —	Les Français, la religion et l'Eglise	69
V —	Au Quai d'Orsay	90
VI —	Victor Hugo, Auguste Comte, Alexandre Dumas, Balzac	123
VII —	Paris	156
VIII —	Paris *(suite)*	189
IX —	Trois cents ans de tapisseries	223
X —	Les Sports en France	243

Sommaire du premier volume (1900)

Avant-propos. — La France contemporaine. — La politique intérieure en 1900. — La politique extérieure en 1900. — L'Exposition. — L'Art à l'Exposition. — Le mouvement social. — Le mouvement littéraire. — Problèmes et Réformes.

Sommaire du deuxième volume (1901)

Une crise d'idées générales. — Le problème militaire. — Associations et Congrégations. — La richesse publique et la politique ouvrière. — La France en Europe. — L'Empire colonial Français. — Science et Industrie. — Quelques livres et quelques auteurs.

La Chronique de France

I

L'ÉQUIVOQUE

Le procédé simple et redoutable par lequel M. Waldeck-Rousseau avait entrepris de mettre fin à l'Affaire Dreyfus et dont il s'était ensuite servi pour gouverner, devait forcément lui survivre. Il consistait à proclamer la « République en danger ». Cette solennelle proclamation n'avait jamais été faite depuis l'établissement du régime actuel et, pour en trouver l'équivalent, il faudrait remonter aux jours sombres de la révolution. Ce n'est pas que la présente république n'ait eu à traverser de périlleux défilés. Lors du demi-coup d'Etat tenté par les réactionnaires,

sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon, son existence même se trouvait remise en question : les républicains, toutefois, s'abstinrent de longs discours et de pompeuses formules ; ils serrèrent les rangs et se présentèrent en bloc devant le pays sur lequel, très certainement, leur attitude et leur esprit de discipline contribuèrent à faire une heureuse impression. Plus tard, lors de l'aventure Boulangiste, le danger fut plus grand encore par cela même qu'il fut plus proche et plus précis : le futur gouvernement était là tout prêt, incarné dans la personne d'un général populaire ; cependant, M. Constans, alors ministre de l'Intérieur et auquel le chef du cabinet, M. Tirard, tout occupé de l'Exposition de 1889, laissa le soin de conduire la lutte, ne crut pas devoir adresser au pays un appel tragique. Il affecta, au contraire, la sécurité que, sans doute, il n'éprouvait point et dissimula une action aussi habile qu'énergique sous les dehors d'une bonhomie tranquille.

La méthode de M. Constans et celle de M. Waldeck-Rousseau, en des circonstances qui ne différaient peut-être pas autant qu'elles en ont l'air — furent complètement opposées l'une à

à l'autre. On pourra discuter longtemps sur leurs mérites respectifs puisque le succès les a couronnées l'une et l'autre, bien qu'à un degré inégal. Mais il est évident que la première avait sur la seconde l'avantage de ne pouvoir se perpétuer au-delà de son objet : on ne prolonge pas pour l'amour de l'art une lutte qui n'a point de spectateurs et l'effort que le pays ne voit point prend fin tout naturellement dès que le but en est atteint, tandis que le péril hautement proclamé tend à s'éterniser ; il est bien plus aisé d'en dénoncer l'ouverture que la clôture et cette clôture, d'ailleurs, ne s'opère pas par un acte tel que la chute du rideau au théâtre. Un péril collectif ne cesse point brusquement ; en général, il s'éteint avec lenteur et les intérêts qu'il a lésés aussi bien que ceux qu'il a servis, continuent de mener autour de son cadavre un tapage persistant.

Perdus ou sauvés !

Cela est encore plus vrai des Français que de n'importe quel autre peuple, à cause de leur tendance invétérée à se croire perdus ou sauvés,

selon les événements et, surtout, selon leurs opinions personnelles. Les armoiries de la France devraient représenter une Roche Tarpéïenne et un canot de sauvetage, tant la catastrophe et le salut jouent un rôle prépondérant dans notre existence. « Tout est perdu », s'écriait François Ier, à l'issue d'une bataille d'où la vanité royale sortait plus entamée que les destins de la patrie. « Tout est sauvé », se fut écrié, le printemps dernier, M. Jules Lemaître, si au lieu d'une minorité importante, les anti-ministériels s'étaient trouvés certains de posséder dans la nouvelle Chambre, une écrasante majorité. Et de François Ier à M. Jules Lemaître, les mêmes exclamations se sont répétées, à tout propos, sur toutes les lèvres. Appliquées aux événements de politique intérieure, on les a naturellement entendues simultanément par la raison que ce qui est catastrophal aux yeux de Jean est triomphal à ceux de Jacques et *vice versâ*. Rien que dans ce siècle, ont été réputés, tour à tour, avoir sauvé ou perdu la France : Napoléon Ier, Alexandre de Russie, Louis XVIII, Charles X, Louis-Philippe, Lamartine, Cavaignac, Napoléon III, Thiers, Gambetta, Jules Ferry et Waldeck-Rousseau. On pourrait

citer encore Talleyrand, le duc de Richelieu, le premier Casimir-Perier, M. Guizot et M. de Morny. Les traces de cet état d'esprit se retrouvent en raccourcis dans les discours politiques et les proclamations électorales. Les mots : épreuve décisive — bord de l'abîme — destinée brisée — fin de tout — dernier espoir — planche ou ancre de salut..., etc..., y chantent comme des refrains obsédants.

C'est là, évidemment, un travers qui, en temps ordinaire, demeure sans grande conséquence. Mais on conçoit que la proclamation officielle du péril national soit particulièrement dangereuse dans un tel milieu où elle doit retentir plus fort et se propager plus vite que partout ailleurs.

Les apparences du péril.

Il va de soi pourtant qu'une proclamation de ce genre n'est écoutée qu'autant qu'elle repose sur des apparences sérieuses. Tel était le cas. Et parmi ces « apparences sérieuses » nous ne rangeons pas l'affaire Dreyfus qui ravagea l'élite mais n'atteignit jamais la foule. Nous l'avons dit déjà l'an

passé et ne craignons pas de le répéter, les consciences cultivées furent seules ébranlées par les problèmes complexes que souleva cette affaire ; le gros du pays en demeura le spectateur curieux plutôt qu'ému. Mais d'autres événements frappèrent son imagination : la retentissante équipée de Déroulède saisissant, à l'issue des funérailles de Félix Faure, la bride du cheval du général Roget pour forcer celui-ci à s'associer à lui et à marcher sur l'Elysée — la scandaleuse manifestation du champ de courses d'Auteuil pendant laquelle on vit des jeunes gens de la meilleure société lever leurs cannes sur le président de la République et chercher à défoncer son chapeau — le siège ridicule du « fort Chabrol », modeste maison de la rue de Chabrol dans laquelle l'agitateur Guérin et quelques autres s'étaient retranchés, armés de pied et cape — enfin, la solennelle convocation du Sénat en Haute-Cour de justice pour juger les organisateurs du fameux « complot royaliste », tous ces faits étaient de nature, dès qu'on les exploitait, à troubler l'opinion populaire. En eux-mêmes ils n'avaient guère de portée. La tentative de Déroulède avait échoué piteusement ; on s'était diverti de celle de Guérin ; quant à l'attentat

d'Auteuil, le dégoût unanime qu'il avait soulevé s'était tourné en un accroissement de popularité à l'égard du chef de l'Etat ; de l'examen des pièces du complot se dégageait l'impression que le parti monarchiste se trouvait plus affaibli et plus annihilé que jamais. On pouvait tirer profit de tels incidents pour détendre et pacifier. Un homme d'Etat avisé aurait dû s'en servir pour montrer la force de la république, sa stabilité désormais assurée, l'impuissance de ses adversaires et la nécessité de substituer aux irritantes querelles politiques des préoccupations industrielles et commerciales propres à rehausser l'importance économique du pays.

Nul assurément ne refusera à M. Waldeck-Rousseau le mérite d'être un homme d'Etat avisé. Mais il devient de plus en plus certain qu'en cette circonstance il se trompa : et notre précédent verdict se trouve confirmé aujourd'hui (1). Très répandu parmi les « intellectuels », M. Waldeck-Rousseau, lorsqu'il prit le pouvoir, ne s'aperçut pas du fossé qui séparait les masses profondes de la nation d'une élite nerveuse et vibrante au sein

(1) Chronique de 1900, chap. II.

de laquelle il avait vécu. Il crut que les ruines morales qu'il observait autour de lui s'étendaient sur tout le territoire; il pensa qu'une forte secousse était nécessaire pour remettre le pays debout. Trop éclairé lui-même pour ne pas apercevoir sous leur vrai jour les accidents dont il allait tirer parti, il les présenta, non comme d'inquiétants symptômes, mais comme de terribles certitudes; il tenait les apparences du péril ; il proclama le péril. Les Français, d'abord un peu étonnés, se laissèrent convaincre; le président du conseil n'appartenait pas à l'opinion extrême : sa qualité de modéré, doublée de son prestige personnel, en imposèrent à tous; on entra dans ses vues. Ce n'étaient là, très probablement, que des vues provisoires; M. Waldeck-Rousseau espérait que, sous l'aiguillon du danger évoqué, sinon réellement couru, un nouveau groupe allait se former avec un programme sagement et fermement progressif et que ce groupe deviendrait assez fort pour fournir au gouvernement un appui durable. Le groupe se forma en effet, mais il n'eut pas de programme. On ne put se mettre d'accord pour lui en trouver un. Faute de mieux, la bannière de la « République en danger » continua de processionner à

travers la politique. Quand vinrent les élections, elle était encore là ; on n'avait rien inventé de mieux. Ainsi le destin volontiers ironique avait voulu que l'un des plus fins parmi les hommes d'Etat fût condamné à gouverner jusqu'au bout par le moyen le plus vulgaire.

Le grossissement d'une idée.

De telles situations ne demeurent jamais stationnaires : une idée comme celle-là, lancée à travers une nation y fait la boule de neige ; trop de gens ont intérêt à s'en emparer ; trop d'esprits faibles en sont agités, trop de bavards la colportent. Elle grossit, et si bien, qu'elle en arrive à tromper ceux-là même qui, plus judicieux ou mieux éclairés, n'y avaient attaché tout d'abord qu'une importance relative. En janvier 1902, M. Waldeck-Rousseau, dans un grand discours prononcé à Saint-Etienne, revenait sur ce péril tant de fois dénoncé déjà et maltraitait durement ceux en qui il voulait voir les adversaires irréconciliables de la république ; mais il ne s'agissait alors que d'un péril récent et d'ennemis immé-

diats. A Pons, six mois plus tard, M. Combes, dans une harangue plus belliqueuse encore, faisant allusion aux brutales fermetures d'écoles libres qu'il venait de décréter, s'écriait : « L'acte qui s'accomplit en ce moment est une œuvre de salut républicain ; *depuis cinquante ans*, l'influence des congrégations dans les actes de la vie publique et dans les élections des représentants du pays est devenue énorme. » On suit le grossissement habituel à l'esprit Français. Il y avait *une* congrégation ouvertement vouée à la politique, celle des Assomptionistes (1) ; peu à peu toutes se sont trouvées englobées dans la même accusation d'ingérence électorale. Le fait était nouveau ; il a pris par degré un caractère rétrospectif qu'on proclame indiscutable. Le péril lui-même a changé de nature ; l'appel au coup de force, la résistance aux lois, les insultes envers le chef de l'Etat dont on pouvait arguer en évoquant la tentative Déroulède, le fort Chabrol ou l'affaire d'Auteuil, tout cela s'est effacé devant quelque chose de bien plus énorme, de bien plus formidable ! On dirait que le cabinet Combes s'est

(1) Voir la Chronique de 1901, pages 67-70.

trouvé soudain en présence de véritables écuries d'Augias et qu'il a entrepris héroïquement d'en accomplir le nettoyage. Le mot n'a pas été prononcé, mais la pensée perce à travers tous les discours ministériels. Et Dieu sait s'il en a été prononcé de ces discours ! A part M. Delcassé et le ministre des Finances M. Rouvier, qui n'appartiennent pas au même parti que leurs collègues et, sauf lorsqu'il s'agissait des affaires de leur compétence spéciale, ont observé un silence complet et significatif, tous les autres ministres se sont répandus en une débauche d'éloquence sans précédent dans nos annales parlementaires.

Ils ont couru aux inaugurations de tout genre qui sollicitaient leur fécondité oratoire et les sujets les plus variés leur ont servi de thèmes pour développer une idée unique : la République est en danger ! On doit même admirer les biais ingénieux qui ont permis à plusieurs d'entre eux de faire sortir cette idée des circonstances les moins propres à la mettre en relief. Quand on préside une réunion de commerçants ou que l'on inspecte les travaux d'un port de guerre, les dangers du cléricalisme ne sont pas faciles à introduire. Mais une conviction ardente ou — comme l'on disait en

1793, un « civisme » irréprochable excusent bien des audaces. M. Waldeck-Rousseau aimait à se taire et son silence en imposait autour de lui. M. Combes serait mal venu à vouloir faire taire ses collaborateurs (encore qu'il ait dû tempérer les écarts de langage de l'un d'eux), car il parle lui-même énormément. Et d'autres parlent encore qui sont plus âgés et ont derrière eux une longue expérience d'hommes d'Etat : M. Henri Brisson par exemple. Le leader radical, réunissant l'année dernière en volume le texte de ses derniers discours, leur donnait pour préface une page bien curieuse dans laquelle, prenant occasion des agitations de l'opinion et notamment des harangues prononcées peu auparavant par deux célèbres Dominicains le P. Olivier et le P. Didon, il s'indignait de façon véhémente contre cette « danse de Saint-Gui » de la réaction. Le mot est malheureux, car la danse de Saint-Gui, ce sont présentement M. Brisson et la majorité qui en paraissent atteints. Quel autre nom donner à ces explosions de colères, à ce poing perpétuellement tendu qui servent d'arguments préférés à des vainqueurs beaucoup plus acharnés, semble-t-il, au lendemain de leur victoire qu'à la veille de la bataille ?

Cet acharnement se manifeste ailleurs qu'à la Chambre où la vivacité des discussions pourrait à la rigueur lui servir d'excuse. Depuis quelques années on attend curieusement les paroles que le chef du gouvernement prononcera à l'automne, au banquet du « Comité républicain du Commerce et de l'Industrie ». Encore que ce comité soit moins représentatif des intérêts commerciaux et industriels qu'il n'y paraît, ses membres ont su faire de leur réunion annuelle une grande solennité politique, quelque chose comme le dîner du nouveau Lord-Maire de Londres, à Guildhall. Cette année, le 7 octobre, M. Combes présidait entouré de plus de neuf cents convives. Il parla très longtemps et, bien entendu, il avait médité d'avance avec soin ce qu'il devait dire en une occasion aussi importante. Or son discours ne constitua qu'une diatribe ininterrompue contre les « ennemis de la république ». « Il s'agit de savoir, s'écria le président du conseil, qui l'emportera de la révolution personnifiée dans la république ou de la contre-révolution incarnée dans la réaction clérico-nationaliste. Il s'agit de savoir laquelle des deux restera maîtresse de nos destinées ». S'agit-il vraiment de cela ? On demeure confondu en

voyant toute l'évolution séculaire d'un grand pays ramenée ainsi en quelques traits simplistes à un moment de son histoire, écoulé depuis cent ans. C'est le point de vue d'un collégien de seize ans. On veut, dit encore M. Combes « que l'Etat laïque place les congrégations en dehors et au dessus des lois et immole ses droits de souveraineté à la toute puissance monacale ! » Et il s'engage à ne se laisser arrêter dans sa lutte ni par les « clameurs passionnées » ni par les « résistances furieuses ». — « Non, Messieurs, il ne sera pas dit que, par la défaillance du ministère, la loi sur les associations restera à l'état de lettre-morte et qu'elle laissera *la* congrégation enserrer la société laïque dans ses mille plis et replis et la comprimer jusqu'à l'étouffement par le réseau indéfiniment agrandi de ses établissements. Non, il ne sera pas dit que, par la défaillance du ministère, l'enseignement congréganiste poursuivra tranquillement son œuvre néfaste d'asservissement moral et achèvera de couper la France en deux par le fossé de plus en plus profond qu'elle creuse depuis un demi-siècle entre les deux moitiés de notre jeunesse. Non, il ne sera pas dit que, par la défaillance du ministère, les fonctionnaires de

tout ordre, civil, religieux ou militaire abuseront des situations acquises pour braver la république et ses lois ou que la qualité de « républicain » constituera un titre de défaveur pour l'admission et l'avancement dans les carrières publiques ».

Ce langage de fière tournure a pu séduire les assistants et provoquer leurs chaleureuses acclamations ; dès qu'on l'examine de sang-froid et qu'on en pèse avec soin les termes, on s'aperçoit qu'il détonne absolument. Quelle aberration peut dicter de pareils anathèmes au premier ministre d'une république que nulle attaque n'a pu ébranler et qui, consolidée par son existence déjà longue, l'est encore par la situation très enviable que la puissance de ses armes et la persévérance habile de sa diplomatie lui ont faite dans le monde ? A l'heure où elle pourrait recueillir le fruit de ses efforts et où précisément le développement de sa fortune et la mise en valeur de ses colonies sollicitent son activité, voilà en quelles byzantines querelles on gaspille son temps et sa force ; à cette nation cimentée depuis des siècles en un bloc compact on parle de je ne sais quelles fissures imaginaires qui la menaceraient. « Ce n'est pas seulement la forme républicaine, s'écriait M. Brisson,

faisant ce même soir chorus avec M. Combes, c'est la France elle-même, c'est *l'unité Française* que vous avez à défendre ». De telles exagérations passent l'entendement. Et il est visible qu'elles sont sincères. On est très loin des déclarations de M. Waldeck-Rousseau dont une nuance de scepticisme tempérait volontiers la rigueur. D'un moyen de gouvernement on est passé à un véritable apostolat. A force de proclamer le danger, les dirigeants finiront par se persuader de son imminence et de sa gravité. Et plus que jamais ils se croiront des sauveurs.

Responsabilités.

Ceux qui déplorent un semblable état de choses ont naturellement recherché à qui en incombait la faute. Un député éminent M. Jonnart, ancien ministre et ancien gouverneur-général de l'Algérie, a tenté de l'établir à la tribune de la Chambre; on ne saurait dire qu'il y ait complétement réussi. En s'attaquant aux opposants de droite et en leur reprochant leur hostilité d'antan contre le régime républicain, M. Jonnart dénonçait une responsabi-

lité exacte mais bien lointaine alors qu'il en négligeait d'autres beaucoup plus proches et partant, plus décisives : et avant tout, celle d'Edouard Drumont ; de cet homme néfaste on peut dire qu'il fut non seulement l'instigateur de l'antisémitisme mais le créateur du sémitisme en France. Si la haute finance israélite a joué, dans les événements politiques de ces dernières années un rôle qu'il est difficile de nier désormais, on doit reconnaître que ce fut un rôle défensif ; non plus seulement défensif d'intérêts professionnels comme dans la fameuse affaire de l'Union Générale (1) mais des droits naturels de la race menacés par l'espèce de persécution sociale qui s'organisait sous l'influence de Drumont. Il est relativement aisé de prêcher la haine ; il l'est moins d'y apporter la persévérance, l'ardeur et l'habileté déployées par l'auteur de la *France Juive* dans cette regrettable campagne. Quand Drumont entreprit sa propagande, les haines religieuses sommeillaient ; il les réveilla et n'eut de cesse que lorsqu'il ne craignit plus de les voir s'apaiser. C'est l'influence de ses

(1) Banque fondée par M. Bontoux avec un caractère nettement anti-juif et qui fut ruinée par les financiers israélites.

prédications virulentes qui provoqua la fondation par les Assomptionistes d'une foule de petites feuilles hargneuses lesquelles semèrent dans les provinces, le virus antisémite ; bref nul Français n'a tant travaillé à jeter dans les sillons de son pays des germes de guerre civile. Quiconque s'arrête au chapitre des responsabilités n'a pas le droit d'ignorer et d'oublier le nom d'Edouard Drumont.

Il en est d'autres encore, mais est-il bien utile de les départager ? Ne vaut-il pas mieux tirer du spectacle de ce qui s'est passé en France depuis quelque temps une conclusion dont peuvent profiter tous les peuples, c'est qu'il est infiniment dangereux de proclamer l'existence d'un péril national et qu'avant de s'y résoudre on doit y regarder à deux fois. Le péril qui vient du dehors apparaît à tous les regards; le péril qui vient du dedans est difficile à reconnaître et à définir. Si le premier provoque des élans superbes comme celui des Volontaires de 1792, le second aboutit trop souvent à des Inquisitions et à des Dragonnades, à des Saint-Barthélemy ou à des Massacres de Septembre.

Temps perdu.

Nous n'irons pas jusque-là, sans doute ; les circonstances ne s'y prêtent plus et quand bien même un retour offensif des manières de penser et de certaines pratiques jacobines indiquent à quel point les Français subissent encore facilement, au bout de cent ans, les entraînements du dévergondage révolutionnaire, l'Europe est désormais trop organisée, trop stable, trop « sur l'œil » pour que des crimes de cette sorte puissent s'y perpétrer librement. Le gouvernement de la république d'ailleurs, n'est nullement aux abois ; les rouages y sont encore à leur place ; les pouvoirs publics ont eu le temps de s'affermir ; des traditions ont pris racine contre lesquelles on peut formuler tous les reproches que l'on voudra ; ce n'en sont pas moins des traditions, c'est-à-dire une source de forces indiscutable et qui était tarie depuis bien longtemps. Il ne faut donc pas s'exagérer la portée du mouvement actuel ; il avortera quelque jour. Ce jour-là, le Français retournera à ses besognes normales et à ses soucis naturels, l'esprit délesté de toutes les belles doctrines et de toutes les utopies harmonieuses par lesquelles on aura,

une fois de plus, réussi à le séduire ; il sera alors d'autant plus laborieux, pondéré et pratique que ces doctrines et ces utopies auront exercé sur lui plus d'influence et d'action. Il en a souvent été ainsi dans son passé et peut-être, tout compte fait, certaines crises lui ont-elles été salutaires ; par malheur, les circonstances ne sont plus tout à fait les mêmes ; cette fois la leçon sera plus rude parce qu'il restera l'amer regret du temps perdu.

Ce mot jadis, ne signifiait pas grand chose ; les nations avaient du temps devant elles, la France surtout qui marchait en tête de leur solennelle procession ; il n'y a plus désormais de procession ni de solennité, mais bien une course, une *ruée* dirait-on plutôt, vers la nationalisation de tout ce qui s'acquiert, monnaies, clientèles, brevets, privilèges, monopoles, etc... S'insurger contre un pareil état de choses serait de la folie ; mais philosopher au penchant de la colline en attendant des jours meilleurs n'est pas plus raisonnable. La richesse d'à présent se tourne en science et en puissance beaucoup plus sûrement que la science et la puissance d'autrefois ne se tournaient en richesse. Il ne suffit donc pas d'être riche — et certes, la France l'est — ; il faut augmenter

sans cesse sa richesse. Sans doute l'éternelle évolution ramènera, plus tard, des générations éprises de réformes, de pensées désintéressées, d'innovations généreuses. Mais tout cela est bien loin derrière l'horizon. Nous sommes les citoyens d'un univers follement nationaliste : il faut en prendre son parti, et quand même le nationalisme est probablement moins productif de vrais progrès que ne le seraient d'autres dogmes humains, il est clair qu'on peut, sous son règne, progresser sur certains points et qu'en tous cas vouloir remonter, à soi seul, le courant général, est une entreprise absurde et sans avenir.

Le peuple Français n'aperçoit pas l'universalité et la force de ce courant; toujours médiocrement enclin à étudier ce qui se passe hors de ses frontières, il comprend mal que la nationalisation à outrance qui s'opère dans tous les domaines — même dans celui du culte et de la religion — ait submergé les constructions commençantes des réformateurs sociaux. Attardé à discuter l'architecture de ces constructions, il y subordonne d'autres tâches moins attrayantes sans doute, mais plus nécessaires.

C'est pourquoi nous disons : tout ceci se tra-

duira par beaucoup de temps perdu. A l'heure où, plus que jamais, il faut à toute grande puissance des colonies, des bateaux, des comptoirs, des chemins de fer, des usines, des écoles, la France se croit appelée à pourvoir d'idées morales nouvelles un monde qui n'en a cure. Nous avons rappelé l'an passé combien l'esprit Français est enclin à ce genre d'illusions; il n'en reste pas moins que c'est la proclamation imprudente d'un péril national dont l'apparence seule existait, qui en aura été, cette fois, la cause occasionnelle.

II

LES ÉLECTIONS DE 1902 ET LE CHANGEMENT DE MINISTÈRE

Les élections législatives pour le renouvellement intégral de la chambre des Députés ont eu lieu les 27 avril et 11 mai ; les opérations électorales n'ont été troublées par aucun désordre grave et la nouvelle chambre a succédé paisiblement à sa devancière qui avait été élue en 1898 et était parvenue, par conséquent, au terme de son mandat légal. La chambre de 1898 (1) comprenait à son entrée en fonctions : 214 républicains libéraux, 144 radicaux, 108 socialistes, 96 constitu-

(1) Voir la Chronique de 1900, page 26.

tionnels ralliés, 7 nationalistes et 22 monarchistes. Il est fort difficile, pour ne pas dire impossible de classer avec la même précision les députés de 1902, et cela par suite des circonstances assez spéciales dans lesquelles se sont faites les élections.

La position des partis.

Au seuil de la campagne, on retrouva les anciens groupements avec leurs états-majors habituels et les grands chefs firent entendre les paroles prévues. Les socialistes, bénéficiant d'un prestige tout nouveau, puisqu'ils avaient l'un des leurs au pouvoir, formulèrent simultanément deux programmes : l'un, intégral, comprenant leurs revendications de principes ; l'autre possibiliste, indiquant les réformes immédiates qu'ils jugeaient réalisables. M. Jaurès, il va de soi, fut l'âme de ce dualisme en quelque sorte enfanté par lui, et dont les premiers résultats n'avaient été rien moins que décourageants. D'anciens ministres, MM. Ribot et Poincaré, non contents de parcourir leurs propres circonscriptions prononcèrent, l'un

à Marseille, l'autre à Rouen, des discours fort importants dans lesquels ils dénoncèrent éloquemment le péril que ferait courir à la liberté et au crédit national l'accentuation d'une politique déjà fortement teintée de jacobinisme. MM. Henri Brisson et Léon Bourgeois mirent leurs talents au service des radicaux; très violents dans leurs attaques contre les modérés, ils témoignaient envers les socialistes d'une indulgence allant jusqu'à l'abnégation. La ligue de la Patrie Française, conduite à la bataille par MM. François Coppée et Jules Lemaître présentait ou appuyait des candidats dans tous les départements; l'argent avait afflué, disait-on, dans ses caisses et les femmes du monde ordinairement étrangères à l'agitation du scrutin, s'étaient enrôlées, elles aussi, pour défendre la « bonne cause », recueillir des souscriptions et secouer l'inertie des abstentionnistes. M. Paul Déroulède donna des conseils de haute stratégie à des partisans imaginaires et M. le Duc d'Orléans fit parvenir à ses fidèles des instructions qui se perdirent malheureusement dans le bruit général. Enfin, M. Méline, dans son fief électoral des Vosges, émit le vœu très sage que toutes les querelles irritantes fussent ajournées et qu'une poli-

tique d'affaires prit la place de celle qui venait, quatre années durant, de remuer si profondément le pays. On pense bien que cette solution, la seule absolument et rigoureusement patriotique, n'avait aucune chance de triompher et, sans doute, M. Méline en la présentant, ne se berçait point à son endroit d'un fol espoir et soulageait tout simplement sa conscience.

Seul, au milieu du débordement accoutumé des manifestations oratoires, M. Waldeck-Rousseau ne disait rien. Son silence souriant lui tenait lieu de programme, et c'est la première fois, probablement, qu'on voyait le chef du gouvernement s'abstenir de faire ni une déclaration ni une promesse à la veille des élections. A son point de vue, le président du conseil témoignait, en se taisant, d'une profonde habileté. Qu'eût-il pu dire qui améliorât sa situation, sans la compromettre ? Malgré tous les grands principes évoqués, toutes les belles idées mises en avant, le pays, volontiers simpliste, ne se groupait ni autour d'un principe, ni autour d'une idée ; il se groupait autour d'un fait ; il formait deux camps bien tranchés et ouvertement adverses, les ministériels et les anti-ministériels.

« *Pour ou contre Waldeck* ».

Ce classement sommaire, se superposant aux tendances ordinaires des différents partis, compliquait la situation au lieu de la clarifier. Parmi les ministériels figuraient, dans les grandes villes, la plupart des hommes de désordre tandis que, dans les campagnes, on voyait des conservateurs convaincus voter avec eux ; la coalition des anti-ministériels, par contre, unifiait en un effort momentané, les tendances les plus disparates. Si cette coalition eût obtenu la majorité, on eût difficilement trouvé le moyen d'en faire sortir un gouvernement un tant soit peu homogène. Mais il est douteux, d'autre part, qu'en dehors de la question cléricale, laquelle agit aisément sur le peuple Français comme un chiffon rouge sur des taureaux, on puisse tirer des élus ministériels d'hier les éléments d'une majorité stable pour demain.

Au premier rang des préoccupations qui influaient sur la partie moyenne de l'opinion et la divisaient en deux portions de forces à peu près égales, il faut compter, d'une part, la hantise de l'affaire Dreyfus, de l'autre, la crainte de voir le socialisme gagner du terrain. Pour les pre-

miers, Waldeck-Rousseau était l'homme qui avait mis fin à la terrible querelle; on eût dit qu'il gardait en poche la clef du cachot dans lequel était enfermée une bête malfaisante et pouvait, d'un geste, la lâcher à nouveau sur le pays. Or, quand même l'affaire Dreyfus, ainsi que nous l'avons dit déjà, n'avait jeté le trouble que dans les consciences de l'élite, elle avait, en même temps, jeté le trouble dans les affaires de tout le monde et l'émoi eût été grand de la voir renaître. Pour les seconds, cette préoccupation s'effaçait devant la présence de M. Millerand parmi les membres du cabinet; là était le fait capital à leurs yeux; Waldeck-Rousseau avait introduit un socialiste (et quel socialiste! l'un des plus dangereux par son intelligence et sa pondération) au sein même du gouvernement : concession monstrueuse sur laquelle on aurait une peine infinie à revenir et dont, seule, une défaite éclatante infligée au présent ministère pourrait atténuer les redoutables conséquences. Voilà comment M. Waldeck-Rousseau, providence des uns, était devenu pour les autres une sorte d'antechrist. Sur tout cela planait l'équivoque dont nous avons étudié, au chapitre précédent, la perfide influence.

Il en résultait que jamais — en France, du moins — consultation électorale ne s'était concentrée autour d'un plus petit nombre d'idées et d'une personnalité plus en vue. Fallait-il s'en féliciter ? Chacun l'aurait cru par avance. L'expérience, toutefois, tend à modifier ce jugement anticipé et à faire prévaloir cette vérité paradoxale : c'est que plus sont variées les questions autour desquelles tournent des élections générales et plus sont nombreux les hommes entre lesquels le pays partage sa confiance, plus aussi la représentation d'une nation démocratique se trouve exacte et plus sont étroits les rapports qui s'établissent entre l'opinion des électeurs et l'action de leurs mandataires. Un rapide coup d'œil donné aux statistiques électorales de 1902 (1) le fera mieux comprendre.

Représentants et Représentés.

La chambre Française compte actuellement 591 députés (575 pour la France et 16 pour les

(1) Voir les remarquables articles de MM. P. Leroy-Beaulieu (*Débats*), René Goblet (*Revue Politique et Parlementaire*) et Jean Darcy (*Revue des Deux-Mondes*).

[illegible] ces députés représentent exactement [illegible] électeurs sur 10.987.500. Le total [illegible] représentés est donc de 46.9 pour [illegible] cent des Français non représentés est de [illegible] pour 100. Les 5.829.200 électeurs qui ne [illegible] pas représentés, se décomposent en : [illegible], dont les votes se sont portés sur des candidats qui ont été battus, — 2.346.500 qui se sont abstenus, — enfin, 196.600 qui ont déposé des bulletins blancs. Ces chiffres ne présentent rien d'exceptionnel. Entre 1877 et 1902, il y a eu sept élections générales ; les suffrages exprimés et représentés ont oscillé entre 43 et 49 pour 100 ; les suffrages exprimés et non représentés, entre 24 et 34 ; les abstentions, entre 19 et 31. Le total des citoyens non représentés a donc oscillé entre 51 et 57 pour 100 : 53,1 est une moyenne.

Il est assez difficile de départager les opinions, cela se comprend. Un statisticien digne de foi a tenté d'y parvenir d'après les déclarations faites par les candidats et le nombre de voix obtenues par chacun. Il y aurait eu, d'après lui, parmi les votants 4.250.000 ministériels et 4.170.000 anti-ministériels. Cela ne ferait, entre les deux camps, qu'un écart de 80.000 voix ; M. Goblet, d'autre

part, estime cet écart à environ 200.000 voix. En tous les cas, on peut dire que la différence n'est pas grande et que les votants se trouvent divisés en deux groupes de forces à peu près similaires. Cette impression se confirme si l'on recherche de quel parti relèvent la plupart des abstentionnistes. Sur 575 circonscriptions, il s'en est trouvé 61 dans lesquelles la lutte n'a, pour ainsi dire, pas existé, soit que le candidat unique n'ait pas même rencontré de concurrent de la dernière heure, soit que de tels concurrents aient affronté le scrutin sans la moindre chance de succès ; dans ces 61 circonscriptions, 43 anti-ministériels ont été élus et seulement 18 ministériels. 322 circonscriptions ont été le théâtre de luttes très vives ; on y a signalé fort peu d'abstentions ; les élus ont été 148 anti-ministériels et 174 ministériels. Enfin, dans les 192 circonscriptions qui restent, les abstentions ont été très nombreuses ; résultat : 137 ministériels et seulement 55 anti-ministériels. De ceci il appert que les abstentionnistes étaient en général des anti-ministériels et, par rapport à l'ensemble du pays, le degré de valeur représentative de la chambre s'en trouve encore diminué. Pour être formée à l'image du pays, il faudrait

que la chambre se divisât en deux groupes égaux et, dans ces conditions, nul ne pourrait gouverner. Mais il n'en est rien, et, dès les premiers scrutins, on vit que la majorité serait de 80 voix en moyenne.

Cette majorité était, à proprement parler, celle de M. Waldeck-Rousseau ; décidée à le suivre, elle constituait presque sa clientèle. Et d'autant mieux que le parti socialiste, le seul des chevaux de l'attelage que ses velléités rétives rendissent fort difficile à maintenir, revenait quelque peu dompté par ses insuccès. Déjà fortement atteints par les élections municipales qui leur avaient enlevé successivement Marseille, Roubaix, Saint-Denis, les socialistes purent constater que leurs candidats inspiraient encore moins de confiance quand il s'agissait des élections législatives. Des échecs comme celui de M. Viviani, des demi-échecs comme celui de M. Millerand devaient leur donner à réfléchir. Si bien, qu'après les élections, la situation personnelle de M. Waldeck-Rousseau semblait plus forte qu'elle n'avait jamais été. Le bruit courait pourtant que le président du conseil était décidé à se retirer ; ses amis invoquaient des raisons de santé. On

comprenait, certes, que malgré sa robustesse, il eût besoin de repos, mais nul ne songeait qu'il pût quitter le pouvoir avant d'avoir indiqué au parlement le programme qu'il l'engageait à suivre. C'est là précisément ce que M. Waldeck-Rousseau désirait éviter.

Projets machiavéliques ?...

Les incidents qui marquèrent la retraite du cabinet sont si étranges qu'il convient de s'y arrêter quelques instants. Le président de la République, accompagné de M. Delcassé, se disposait à partir pour la Russie. Il alla s'embarquer à Brest et des fêtes y furent données à cette occasion, dont la convenance laissait fort à désirer. C'était au lendemain de l'effroyable catastrophe de la Martinique, et il sembla parfaitement incorrect que le chef de l'Etat et les membres du gouvernement participassent à une manifestation joyeuse, alors que pesait sur la France un deuil public auquel beaucoup d'étrangers avaient tenu à s'associer. Le voyage présidentiel ne pouvait point être ajourné, à coup

sir ; mais, du moins, le départ aurait dû s'accomplir dans un silence discret. Le président du conseil escorta M. Loubet jusqu'à Brest pour s'y entendre décerner, dans un grand banquet offert par les autorités au chef de l'Etat, des éloges dont l'ampleur étonna et dont l'opportunité fut grandement discutée dans tout le pays. Le président Loubet déclara que le chef du cabinet servait la république « avec un éclat qui n'a jamais été égalé » ; le lendemain, dans le texte officiel, le mot « égalé » céda la place au mot « surpassé » ; malgré ce correctif, on crut démêler dans un langage si insolite le souci de retenir au pouvoir un ministre pressé de s'en aller. Déjà plusieurs journaux avaient indiqué que tel était l'état d'esprit de M. Loubet, et cette manifestation oratoire sembla leur donner raison. Or, le jour même où l'escadre Française jetait l'ancre en rade de Cronstadt, la nouvelle de la retraite du cabinet devenait officielle et le *Figaro* annonçait peu après que le premier ministre démissionnaire s'était lui-même choisi un successeur dont le nom allait surprendre par son peu de notoriété. Le public, en effet, n'eût jamais songé à M. Emile [illegible]bes pour remplir un pareil poste ; bien qu'il

eût occupé pendant quelques mois le ministère de l'Instruction Publique, où il s'était signalé par une circulaire, d'ailleurs pleine de bon sens, relative à la prononciation du grec à la moderne dans les collèges (réforme qui ne fut jamais appliquée), son nom était demeuré très inconnu et il ne s'était pas acquis non plus, au sein du parlement, la réputation d'un homme d'Etat éventuel. Quelle pouvait être l'arrière-pensée de M. Waldeck-Rousseau en poussant en avant une personnalité si effacée? Les conjectures allèrent leur train.

Une idée domina toutes les autres, c'est que M. Waldeck-Rousseau se réservait pour la présidence de la république, et que, dans ce but, il tenait à ne point s'user au pouvoir, à se retirer en plein triomphe et à se faire remplacer par quelqu'un qui lui restât manifestement inférieur et dont l'administration fût en contraste avantageux avec la sienne. Nul n'a le droit de certifier que telles aient été les vues du premier ministre : l'opinion, du reste, répugne volontiers à penser que des hommes d'une si haute valeur puissent se laisser guider par des motifs d'un ordre aussi exclusivement personnel. Il n'en est pas moins

tout que les apparences autorisaient de pareilles suppositions et ce que l'on sait du caractère de M. Waldeck-Rousseau est de nature à les confirmer jusqu'à un certain point. Il a fait preuve en toute sa carrière d'un grand fond de scepticisme et sa conception de la politique paraît être le balancier dont l'action normale consiste à s'écarter de l'équilibre parfait tantôt d'un côté et tantôt de l'autre, sans jamais pouvoir s'y tenir. Dans ces conditions, il n'y aurait rien d'étonnant à ce que l'on vît plus tard M. Waldeck-Rousseau, devenu président de la république, s'employer à défaire l'ouvrage accompli par M. Waldeck-Rousseau, premier ministre.

Emile Combes et les Radicaux.

La chose serait d'autant plus vraisemblable que tout de suite M. Combes s'est porté à des excès que certainement son prédécesseur juge imprudents et maladroits. Pour nous qui estimons que M. Waldeck-Rousseau malgré sa haute intelligence et son grand talent a commis des fautes énormes dont la première et la plus regrettable a

consisté à jeter le pays, pour lui mieux faire oublier l'affaire Dreyfus, dans des querelles philosophiques et morales alors qu'il y avait tout intérêt à le lancer dans la voie du progrès économique et de la mise en valeur de ses colonies — nous estimons également que le choix d'un successeur comme M. Combes a été des plus malencontreux. Ce n'est pas faire injure à ce dernier, ce n'est même pas lui refuser tout mérite que d'indiquer combien, du moment qu'on descendait à son niveau, il y avait dans le parlement d'hommes capables de prétendre au poste qu'on lui offrait. Il n'eut pas été difficile de trouver quelqu'un doué d'une égale intelligence et d'un peu plus de caractère. Car c'est là ce qui manque avant tout au premier ministre actuel. Tout d'abord, on a pu s'y tromper. Dans sa manière de monter à la tribune et d'y pourfendre ses adversaires aussi bien que dans sa façon de résoudre les questions les plus complexes à coups de circulaires et de décrets, M. Combes donne l'impression d'une nature énergique et puissante ; nous ne voudrions pas jurer qu'il ne se donne pas à lui-même cette impression et qu'il ne se tient pas, par instants, pour un petit Danton. Mais quiconque examine

de près ses actes et ses discours y perçoit cette obéissance passive aux impulsions d'autrui qui est celle de la girouette évoluant au gré de la tempête. C'est bien un vent de tempête qui souffle sur le chef du cabinet et depuis la première heure, si bien qu'il ne s'est pas même donné les collègues de son choix. Il a existé un premier cabinet Combes dont peu de Français ont connu la liste ; il est permis de croire que les noms inscrits sur cette liste avaient reçu l'investiture discrète de M. Waldeck-Rousseau ; peu de jours après, une liste toute différente paraissait à l'*Officiel*. L'extrême-gauche était parvenue à y faire entrer des personnalités sur lesquelles personne ne comptait, quarante-huit heures plus tôt. Il venait de s'opérer un phénomène très étrange et qui rappelait par certains côtés, la transformation soudaine des États-Généraux de 1789 en Assemblée Nationale. Un parti qui, comme le Tiers-Etat d'alors, n'était presque rien la veille se trouva le lendemain être presque tout. Le parti radical vit ses rangs se grossir instantanément et M. Combes devint, peut-être malgré lui, l'exécuteur désigné de ses hautes œuvres. Ainsi prit fin cette crise singulière sans précédents, croyons-nous, dans l'histoire

de la troisième république. Ni les électeurs qui avaient choisi les députés, ni M. Waldeck-Rousseau qui s'était choisi un successeur n'auraient pu en prévoir l'issue ; les premiers avaient cru envoyer une majorité à un homme d'Etat qui possédait leur confiance et qui s'était inopinément désisté du pouvoir, et cet homme d'Etat à son tour avait pensé se donner un modeste continuateur qui tout de suite se trouvait amené à faire dévier gravement l'orientation de la politique intérieure.

La fortune du radicalisme.

Le parti radical, en France, a toujours existé de nom et n'a jamais existé de fait. Il a groupé des individualités : il n'a jamais pu adopter une ligne de conduite et s'y tenir. Pendant la période qui s'étend de 1880 à 1889, les radicaux ont occupé le pouvoir partiellement avec MM. Brisson et Goblet pour ne citer que les plus distingués ; il y eût même un ministère à étiquette purement radicale présidé par M. Floquet. On soulignerait difficilement une différence essentielle entre les actes de ces gouvernants et ceux de leurs prédécesseurs ou

de leurs successeurs modérés. Jules Ferry qui était et resta toujours un modéré apporta plus de radicalisme à défendre et à réaliser certaines réformes que tel ou tel de ses collègues radicaux. Depuis 1889, les choses ont changé. Au lieu d'incliner vers les modérés, les radicaux inclinent maintenant vers les socialistes ; en maintes circonstances, les votes et les pensées des uns et des autres se sont complètement confondus et c'est avec une sorte de honte que, par ci par là, certains radicaux ont indiqué timidement la ligne de démarcation entre les doctrines des socialistes et leurs propres doctrines. En ont-ils d'ailleurs et quelles sont-elles ? Le conservatisme et le socialisme sont des formules très nettement définies ; il en est de même du libéralisme. Le conservateur, à moins d'être un imbécile, un encroûté, ne s'imagine pas que le monde d'aujourd'hui peut ressembler à celui d'il y a deux cents ans ni que les institutions de Clovis ou de Charlemagne conviendront aux administrés de Félix Faure ou d'Emile Loubet ; mais il professe que le mouvement des idées et des mœurs est, par essence, trop rapide et que la sagesse politique consiste à le retenir, à *conserver* le plus possible du passé ; le conservateur résiste

donc au changement et se laisse arracher les réformes une à une. Pour le socialiste, la mise en commun de tous les moyens de production et la répartition égalitaire de tous les biens constituent l'idéal suprême et définitif vers lequel tend l'humanité et dont il faut hâter le plus possible la réalisation ; ce sont là des manières de voir absolument claires; il y aura sans doute des tempéraments, des nuances d'opinion; le conservatisme oscille entre l'esprit réactionnaire et l'esprit libéral selon qu'il prétend restaurer par moments des morceaux du passé ou qu'il consent à favoriser certains progrès qui lui semblent justes : le socialisme aussi a ses modérés et ses violents, les premiers espérant de l'évolution pacifique ce que les seconds n'attendent que de l'audace révolutionnaire. Mais ces deux grands partis possèdent chacun une doctrine centrale autour de laquelle rayonne leur activité. Le centre du parti radical est essentiellement mouvant ; s'il répondait à l'étymologie du qualificatif qui le distingue, il irait rapidement se confondre avec le socialisme pour atteindre au-delà, à l'anarchisme intégral. Qu'est-ce que c'est qu'un radical qui s'arrête en chemin ? Ne ment-il pas au nom qu'il porte ? En

fait il n'en est rien : les radicaux ne sont pas des anarchistes et c'est en général en paroles que se répandent leurs tendances à l'extrême ; ils prêchent beaucoup et agissent peu. Lorsque l'action s'impose à eux on les voit chercher, soit parmi leurs voisins de droite soit parmi leurs voisins de gauche, des compagnons de travail auxquels ils obéissent même lorsqu'ils ont l'air de les diriger.

Pour qu'une opinion si fuyante et si peu précise arrive à grouper un grand nombre de partisans, il faut évidemment des circonstances d'un ordre particulier et transitoire et c'est bien là ce qui s'est produit cette année. La majorité qui soutient le cabinet Combes, tant au sénat qu'à la chambre des députés, se compose de trois éléments bien distincts. D'abord les utopistes, revenants de 1792 et de 1848, dont nous avons analysé l'an dernier, les aspirations (1) ; nous verrons plus loin quelle forme d'activité ont revêtu ces aspirations et sur quels points se portent leurs efforts ; en second lieu, les arrivistes : tous ceux qui souhaitent de voir mettre à la retraite les hommes et les choses

(1) Voir la Chronique de 1901, chap. I, *Une crise d'idées générales*.

d'hier et d'avant-hier, tous ceux qui désirent des hécatombes de fonctionnaires, des places à occuper et à distribuer, tous ceux auxquels le sort capricieux avait refusé jusqu'ici une occasion de faire valoir un talent réel ou d'employer une ambition vivace ; tous ceux-là se sont réclamés de l'étiquette radicale parcequ'elle leur semblait en faveur ; ils ont pris du radicalisme comme on prend d'une valeur en hausse, quitte à s'en défaire dès qu'on juge qu'elle va baisser. En troisième lieu, il y a parmi les « majoritards » comme les dénomme l'argot parisien, beaucoup d'inquiets, beaucoup de propriétaires qui craignent au fond du cœur de voir s'établir un jour ce socialisme qu'ils ont couvert de fleurs et dont ils ont vanté la noblesse et la justice ; l'anticléricalisme leur paraît un dérivatif précieux ; que le peuple mange la fortune des moines : cela permettra aux capitalistes de soustraire les leurs, au moins momentanément, aux appétits des « partageux ».

Utopistes, arrivistes et inquiets sont venus renforcer ainsi le petit noyau des radicaux de la première heure ; ils leur ont apporté la force numérique que ces derniers n'avaient pas, mais ils n'ont pu leur apporter davantage : sans programme

eux-mêmes, comment auraient-ils pu aider leurs aînés à en rédiger un ? Que veulent-ils ? Ils n'en savent vraiment rien. Tout chez eux, est contradiction et obscurité ; ils ne veulent point comme les socialistes supprimer l'armée et la marine de guerre, exproprier les industriels, limiter étroitement la propriété en attendant de la faire disparaître, évacuer les colonies, dénoncer les alliances étrangères. — Non ! ils se garderaient bien de vouloir tout cela ; mais quand on leur propose des mesures propres à affaiblir toutes ces institutions et à embrouiller tous ces rouages qu'ils prétendent conserver, ils s'empressent de les voter. De là, ce luxe étonnant de grands mots et de phrases toutes faites auxquels chacun, depuis le premier ministre jusqu'au moindre député, a quotidiennement recours. La science, l'humanité, l'obscurantisme, le progrès, les droits de l'homme, la justice immanente, la solidarité... voilà les arguments habituels à la nouvelle majorité. Or ce ne sont point des arguments, ce sont des sentiments ; ils ne sauraient masquer bien longtemps le vide extraordinaire qui reste creusé derrière. L'anticléricalisme ni même la religion de l'humanité ne rempliront les estomacs Français ; il faudra songer quelque

jour à des menus plus solides. Car enfin si l'Etat entrave le développement de la richesse individuelle qui est une source de profits pour la masse de la nation, il lui devient nécessaire d'organiser le développement de la richesse collective pour compenser les pertes en résultant. Toute idée qui ne s'accompagnera pas d'un surcroit de bien-être est vouée à la défaite : voilà actuellement la vérité universelle et inéluctable à laquelle, malheureusement pour elle, la France commet l'imprudence de tourner le dos. A la date de Décembre 1902, les radicaux encore dans la lune de miel de leur pouvoir n'ont point admis cette vérité. Ils poursuivent une lutte Don Quichottesque contre le cléricalisme et s'occupent à replacer sur son trône de carton-pâte, la déesse Raison.

III

LA GUERRE AUX MOINES

La déclaration ministérielle dont, conformément à l'usage, M. Combes, sitôt son cabinet constitué, donna lecture au Parlement, était un document assez terne dont la phraseologie rappelait celle des documents similaires confectionnés au temps des cabinets dits de « concentration » lesquels, ne pouvant vivre que par l'entente des modérés et des radicaux, se tenaient dans une pénombre volontaire, de façon à ne fâcher personne. Un instant la désillusion fut grande au camp des vainqueurs. Ils crurent qu'on les avait trompés et que M. Combes, devenu premier ministre, allait faire aux libéraux de coupables

avances. Mais ils furent vite rassurés et eurent d'abord la satisfaction d'enlever à M. Paul Deschanel son fauteuil présidentiel. Quatre années durant, M. Deschanel l'avait occupé avec beaucoup d'éclat ; son sang-froid, sa grace souriante, son esprit d'à-propos et son souci d'impartialité lui avaient conquis les sympathies de ses adversaires même. La chambre se fut certainement honorée en le maintenant dans ses hautes fonctions de même que s'était honorée une des chambres précédentes en confiant le soin de la présider à M. Henri Brisson qui ne représentait point alors l'opinion de la majorité mais s'acquittait de ses devoirs avec une équité digne de tous les respects. Ce n'était plus, cette fois, M. Brisson qui disputait la place à M. Deschanel. Les radicaux avaient trouvé en M. Léon Bourgeois un candidat beaucoup plus redoutable et, dès que l'acceptation de ce dernier fut connue, l'issue du scrutin ne parut plus douteuse. Non seulement la majorité radicale s'était choisi un candidat dans son propre sein, mais il se trouvait que ce candidat, par son talent incontesté, sa situation politique et sa haute réputation, était acceptable pour tous et ne pouvait manquer de faire honneur au parlement et au

pays. M. Léon Bourgeois fut donc élu et prononça une harangue d'inauguration où l'on eût aimé à trouver peut-être un peu moins d'esprit de parti et un peu plus d'encouragements à la tolérance mutuelle si nécessaire dans une assemblée. Puis vint la première interpellation adressée au gouvernement pour lui permettre d'exposer sa politique et, bientôt, il ne resta plus rien des méfiances suscitées à gauche par la déclaration ministérielle. Au contraire, la fougue et l'attitude combative de M. Combes inquiétèrent quelques uns de ses partisans tant il mit d'ardeur à foudroyer le cléricalisme, dès ses premières paroles, et surtout à répudier l'apaisement.

Il n'est pas possible de suivre, pas à pas, les actes du nouveau cabinet dans la question si épineuse et si compliquée de l'application de la loi sur les associations. Décrets de fermeture d'écoles, procès intentés, circulaires explicatives destinées à éclaircir le problème et réussissant, le plus souvent, à l'obscurcir, tous ces actes ont formé un dédale dans lequel aucun étranger ne se hasardera volontiers. Nous tâcherons, en résumant l'ensemble de ces actes, d'en faire saisir à nos lecteurs le caractère et la portée.

Difficultés d'interprétation.

On peut ramener à trois catégories les établissements congréganistes en face desquels se trouvait le nouveau gouvernement au lendemain de sa constitution. La première catégorie comprenait les établissements fondés postérieurement à la loi du 1er juillet 1901, sans autorisation aucune et sans en avoir demandé ; ces établissements s'étaient sans doute exposés à se voir fermer. Effectivement ils furent fermés par décret du 27 juin, au nombre de 125. Il convient de remarquer que cette brusque fermeture eut pu intervenir tout aussi bien trois semaines plus tard, aux approches des vacances, sans dommage pour l'instruction des enfants tandis qu'à cette époque, elle interrompait leurs études de la façon la plus fâcheuse. Mais M. Combes voulait montrer de l'énergie et donner confiance à son parti ; il ne perdit donc aucun temps pour agir. La seconde catégorie comprenait des établissements ouverts postérieurement à la loi, mais ayant demandé l'autorisation ; ceux-là ne furent pas inquiétés. Une troisième catégorie — la plus nombreuse — se composait des établissements fondés antérieurement à la loi et n'ayant

fait aucune démarche en vue de se mettre en règle ; ceux-là, au nombre de 2.500, furent fermés comme les premiers et, de ce fait, 160.000 enfants se trouvèrent rendus, à l'improviste, à leurs parents ou mis dans la rue. La violence d'un pareil procédé ne s'expliquait — sinon ne se justifiait — que par une désobéissance volontaire et formelle à la loi. Tel était-il le cas ?

Une première difficulté avait surgi au lendemain du décret du 27 juin. Il paraîtrait que M. Waldeck-Rousseau aurait confirmé, alors qu'il était encore au pouvoir, l'avis que l'autorisation ne devait pas être considérée comme nécessaire pour les établissements nouveaux sauf lorsqu'il s'agissait d'une congrégation nouvelle n'ayant pas demandé encore l'autorisation. La chose paraît improbable ; en tous cas, elle serait bien illogique. Mais ce qui est certain, c'est que dans une circulaire adressée à tous les préfets, M. Waldeck-Rousseau avait dit : « Vous aurez soin de faire remarquer au supérieur qu'il s'exposerait aux mêmes sanctions s'il fondait *désormais* un *nouvel* établissement sans en avoir obtenu au préalable l'autorisation » ; et que d'autre part, interrogé à la séance du 18 mars 1901 par M. Denis Cochin,

le même ministre avait prononcé ces paroles : « Quant au droit d'ouvrir des écoles primaires, la chambre sait qu'il est réglé par une loi spéciale. S'il s'agit de l'enseignement supérieur, il faut une autorisation ; s'il s'agit de l'enseignement primaire, il suffit d'ue simple déclaration. L'école est alors placée sous le contrôle et l'inspection de l'Etat ; mais l'autorisation d'ouvrir une école primaire ne peut être réglementée que par la législation spéciale à laquelle je viens de me référer. Les dispositions proposées n'ont absolument rien à voir avec la législation sur l'enseignement et jusqu'à ce que celle-ci ait été modifiée, il est bien entendu qu'elle garde toute sa force et que la loi actuelle n'y touche même pas ». S'appuyant sur cette déclaration, M. Francis Charmes en tirait la conclusion (1) que « les congrégations autorisées ne peuvent ouvrir, sans un décret, aucun établissement nouveau, excepté ceux dont les conditions d'ouverture sont réglées par la loi de 1886, c'est à dire les établissements d'enseignement primaire. » Et il ajoutait : « Voilà qui est clair. »

(1) « Revue des Deux Mondes » du 1er février 1902.

C'est très clair, en effet; seulement il faut reconnaître que cela est en contradiction formelle avec l'esprit de la loi du 1er juillet 1901 sur les Associations, laquelle touche parfaitement aux questions d'enseignement puisque son article 14 enlève le droit d'enseigner à tout membre d'une congrégation non autorisée — et a bel et bien un caractère rétroactif puisqu'elle règlemente les congrégations existantes aussi bien que celles qui pourraient se créer dans l'avenir. La meilleure preuve que la jurisprudence de M. Waldeck-Rousseau, ordinairement précise et claire, prête sur ce point à discussion, c'est que son collègue de l'Instruction Publique, M. Leygues, soutenait une thèse tout opposée dans sa circulaire qu'il adressait aux inspecteurs d'Académie le 11 septembre 1901, et l'on ne s'étonne plus que le conseil d'Etat, invité à donner son avis, se soit scindé en deux portions presque égales, une majorité de deux voix seulement se prononçant en faveur de la nécessité d'une autorisation pour les établissements anciens comme pour les nouveaux.

Combien faut-il de congréganistes pour former une congrégation ?

Une seconde question fut posée au conseil d'Etat ; la présence d'un congréganiste dans un établissement qui n'appartient pas à sa congrégation en fait-elle néanmoins un établissement de la congrégation ? — Cette question est d'une application fréquente en France. La loi de 1886 qui a stipulé la laïcisation des écoles primaires publiques et l'a fait très sagement d'une manière juste et progressive — a eu pour conséquence prévue et normale l'ouverture d'un grand nombre d'écoles privées qui ont été élevées aux frais d'un ou de plusieurs citoyens et dans lesquelles ceux-ci ont appelé des congréganistes de leur choix pour y donner l'enseignement. Il advient, dans les écoles les moins importantes, que deux ou même un seul de ces congréganistes suffisent à la besogne. Dans ce cas, il est évidemment absurde de prétendre que l'école est devenue un établissement de la congrégation à laquelle appartient celui qui donne l'enseignement. On ne comprend pas comment le conseil d'Etat, même sous l'in-

[illegible] manifeste de l'esprit de parti, a pu [illegible] un avis si ridicule et qui rappelle la fameuse ordonnance de police : les attroupements de plus d'une personne sont interdits.

Mais, direz-vous, s'il est, en effet, difficile d'admettre que la présence d'un seul congréganiste puisse suffire à constituer un établissement de la congrégation, il existe pour le congréganiste un moyen simple d'échapper aux conséquences que l'on prétend tirer de sa qualité de membre de la congrégation pour s'en servir contre lui. Qu'il se fasse seulement « séculariser ». Qu'il redevienne un simple prêtre indépendant et comme tel, il pourra donner l'instruction. La chose est moins simple à faire qu'à dire; la sécularisation peut prêter à des subterfuges à l'aide desquels la loi serait aisément tournée. C'est à quoi a voulu parer une circulaire de M. Waldeck-Rousseau en date du 14 novembre 1901, et dans laquelle se trouvaient énumérées les conditions propres à rendre valable la sécularisation d'un congréganiste. La question est ancienne. Napoléon Ier avait déjà eu à la résoudre et un décret de l'an XII indiquait

que le prêtre sécularisé devait réintégrer son diocèse et y vivre sous la juridiction de son évêque comme les autres prêtres. On sent bien que cette précaution est insuffisante. M. Waldeck-Rousseau a précisé; la sécularisation ne peut avoir lieu tant que la congrégation existe quelque part; elle ne peut avoir lieu à l'endroit où la congrégation existait; elle doit avoir lieu dans le diocèse d'origine. Si le diocèse d'origine se trouve être l'endroit où la congrégation existait, comment se tirera-t-on de cette contradiction? Et comme d'autre part, la plupart des congrégations sont internationales, exiger pour accorder la sécularisation, que la congrégation n'existe plus nulle part est une condition impraticable : la France ne peut pourtant pas émettre la prétention de forcer les Jésuites Anglais ou Allemands à se dissoudre selon son bon plaisir. Cela revient donc à rendre la sécularisation impossible dans la plupart des cas.

Le Nœud Gordien.

On voit, par ces quelques réflexions (que nous devons abréger au risque de ne pas les rendre

suffisamment claires), toutes les difficultés auxquelles donne lieu l'application de la loi sur les associations. Nous l'avions prévu (1) et, à vrai dire, cela n'était pas bien malaisé à prévoir. En présence de tant de cas subtils, de tant de conflits d'attributions, de tant de textes contradictoires, il semble que ce n'eût pas été de trop de toute la prudence, de toute la sagacité, de tout le sang-froid d'un homme d'Etat accompli pour éviter les fautes de tactique et se tenir à égale distance d'une dangereuse faiblesse et d'une rigueur plus dangereuse encore. De toute façon, l'honnêteté et l'habileté se trouvaient d'accord pour exiger qu'une communication fut faite sans retard aux intéressés. La loi prêtant à des interprétations assez opposées pour que ceux-là même qui l'avaient présentée n'arrivassent pas à s'accorder sur ses conséquences, pouvait-on décemment reprocher à ceux qui en devaient être les victimes de la mal comprendre et de lui résister volontairement !

Mais M. Combes est un lettré ; il connaît l'histoire d'Alexandre et la main lui déman-

(1) Voir la chronique de 1901, chapitre III.

geait d'employer le moyen simple et rapide par lequel le héros trancha le nœud Gordien. N'ayant pas à sa disposition le glaive d'Alexandre, il prit un couteau à papier et frappa un grand coup. L'effet produit fut très différent dans les deux cas. On ignore ce que les spectateurs de l'acte antique en pensèrent; la foule sans doute, admira l'audace d'Alexandre et lui trouva en même temps les traits d'un homme d'esprit. Il paraît probable que M. Combes ne bénéficiera pas de la même indulgence aux yeux de la postérité et il ne l'a point obtenue des contemporains. A la colère de ses adversaires frappés inopinément se superposa la mauvaise humeur mal déguisée de ses partisans et le jugement presque unanime de l'étranger acheva de souligner l'énormité de la maladresse commise. M. Combes avait probablement espéré que son coup de force, en annihilant toute velléité d'oppositions, ferait s'évanouir les difficultés présentes et les empêcherait de se reproduire dans l'avenir. On ne tarda pas à constater l'inanité de son calcul. C'est un fait étonnant que la façon pacifique et régulière dont s'étaient opérées les premières applications de la loi sur les associations, d'une

loi qui lésait pourtant un si grand nombre d'intérêts et blessait forcément beaucoup de consciences; on peut dire que la résistance ne s'était esquissée nulle part; la désapprobation se cantonnait dans les cœurs sans se traduire en actes. M. Waldeck-Rousseau, par son attitude calme et hautaine, avait obtenu ce remarquable résultat que vînt compromettre la fougue intempestive de son successeur. Loin d'avoir été simplifiée, la question se trouvait, au contraire, grandement compliquée car aux points litigieux déjà soulevés vinrent s'en ajouter d'autres. Dans sa hâte, l'autorité s'était en plusieurs cas, mise dans son tort; le droit de propriété avait reçu de regrettables atteintes.

Domicile forcé.

Et aussi le principe de la liberté individuelle. « Il est un point de la circulaire Combes, a écrit le *Journal de Genève,* qui, à notre sens, n'a pas appelé assez l'attention; c'est celui où les religieuses sont sommées d'avoir à réintégrer leur maison-mère. Dans tous les pays où existe

l'*Habeas corpus*, cette signification eût soulevé une tempête d'indignation. En France, elle a été accueillie par la plus grande indifférence. Dans aucune des lettres de protestation qui ont été publiées, il n'y est fait la moindre allusion. L'on se demande cependant en vertu de quel article du Code, le ministre de l'intérieur a pu prendre cette mesure, de quel droit il l'a fait exécuter; il est arrivé que des religieuses ont été conduites à la gare entre deux gendarmes. Tout Français peut aller et venir à sa guise, habiter où il lui plaît. La loi ne fait qu'une exception pour les repris de justice; pour eux seuls, depuis la république, l'interdiction de séjour existe. Remarquez que le domicile légal de ces religieuses est dans l'immeuble même d'où on les expulse, non au siège de leur communauté; c'est là qu'elles ont été recensées. Il est permis de dire que, dans bien des pays où l'on inscrit pas à la vérité, le mot de liberté sur tous les monuments publics, c'est le fait qui eût le plus frappé, qui eût soulevé la plus grande réprobation. »

Cette observation du *Journal de Genève* n'a pas été relevée; elle méritait de l'être. Toutefois le fait qui s'y trouve signalé n'est peut-être pas aussi

grave qu'il le paraît à première vue. Evidemment le respect de la liberté individuelle n'a pas suffisamment pénétré jusqu'ici dans l'âme Française ; si pourtant la pratique du *domicilio coatto* chère à feu M. Crispi s'implantait en France, la révolte serait générale. Mais habituée à envisager une congrégration comme une sorte de famille artificielle (c'est le vieux point de vue catholique) l'opinion n'a pas trouvé extraordinaire que les religieuses expulsées fussent dirigées sur leurs maisons-mères ; le gouvernement qui prétend ne connaître dans le congréganiste que l'individu, a manqué là une belle occasion d'appliquer sa théorie et il a montré que la force de l'habitude était plus grande que celle de la logique. Il a commis une maladresse analogue à celle des ministres de 1886, lesquels en frappant spécialement les chefs de familles ayant régné sur la France et leurs héritiers mâles, par ordre de primogéniture, rappelaient fort inconsidérément la loi salique et les avantages de l'hérédité à un pays qu'on pouvait croire encore imprégné d'esprit monarchique. Dans la circonstance présente, il eut été de bonne politique d'insister sur la différence entre la congrégation, être moral qu'on poursuit et le congré-

ganiste, être libre qu'on respecte. Mais la meilleure preuve que cette distinction, tant de fois invoquée, est chimérique, c'est que le gouvernement lui-même, à aucun moment, n'a su s'y tenir.

Les protestations et la résistance.

La protestation est, en général, l'escrime du paresseux. Elle met la conscience en repos et dispense de l'action. Mais lorsqu'au lieu d'émaner de groupes peu influents et pour ainsi dire anonymes, elle émane de personnalités très en vue et dont le jugement fait école, il est impossible de la passer sous silence et de n'en pas tenir compte. La plus retentissante des désapprobations formulées contre la politique de M. Combes vint d'un éminent homme politique, M. René Goblet qui, lui-même, ancien président du conseil et ancien ministre des Affaires Etrangères, a été considéré longtemps comme l'un des chefs les plus autorisés du parti radical. M. Goblet est connu pour la franchise et la loyauté de son attitude et, au cours de sa longue carrière politique, ces qualités lui ont

valu l'estime et la sympathie de ses adversaires, précisément parce qu'elles l'ont amené, à plusieurs reprises, à se séparer courageusement de ses amis. M. Goblet, dans une série de lettres rendues publiques par les écrivains ou les journalistes auxquels elles étaient adressées, s'est élevé avec force contre « un système de contrainte, pour ne pas dire de persécution, irritant autant qu'inefficace » système dans lequel il voit « avec regret, le parti républicain s'engager ». Après M. Goblet, sont venus MM. Michel Bréal et Gabriel Monod. « Dans l'application d'une loi aussi complexe que celle sur les associations et qui touche à des intérêts moraux aussi graves, écrit M. Monod, il y a des règles bien simples que tout gouvernement prévoyant et juste doit avoir devant les yeux : exécuter la loi dans l'esprit même où elle a été votée et en se conformant aux interprétations données au moment du vote par ses auteurs ; en cas de doute dans cette interprétation, s'en remettre aux tribunaux du soin de fixer le droit ; supposer jusqu'à preuve du contraire, la bonne foi chez ceux qui ont négligé de se mettre en règle, les prévenir par des avis individuels et réitérés de leurs obligations et ne procéder à des mesures de

coercition que lorsqu'il y a refus formel d'obéir à la loi. Pour n'avoir pas observé ces règles, le gouvernement actuel a pris des mesures contradictoires qui ont désorienté ses propres partisans et soulevé, dans toute la France, une agitation dont il est difficile de prévoir les conséquences ». M. Gabriel Monod est protestant et l'on se rappelle le rôle militant qu'il a joué dans l'affaire Dreyfus. M. Michel Bréal est israélite. Les voici rangés, avec beaucoup d'autres, aux côtés de M. de Mun ou de M. Denys Cochin, pour défendre la liberté de l'enseignement contre leurs amis de la veille. Ce n'est pas une des conséquences les moins curieuses des actes de M. Combes que d'avoir opéré un nouveau classement basé sur l'opposition des doctrines politiques et non plus sur des haines confessionnelles. Nous assistons, si l'on peut ainsi dire, à la liquidation du Dreyfusisme. Les libéraux reprennent leurs places entre les conservateurs et les radicaux et présentement, le péril étant manifestement à gauche, ils vont du côté des conservateurs. C'est donc le parti libéral qui se reconstitue. Le service rendu de la sorte par M. Combes sera réel, mais sans mérite, car le président du conseil n'a rien cherché de pareil, au contraire.

C'est en Bretagne, comme on pouvait s'y attendre, que l'agitation à laquelle M. Gabriel Monod faisait allusion, atteignit son paroxisme. Là, les fermetures d'écoles revêtirent un caractère dramatique. Des paysans, armés de fourches et de faux, montèrent pendant des jours et des nuits, une garde vigilante autour des établissements menacés; des villages entiers entrèrent en révolte contre l'autorité et c'est merveille qu'il n'y ait pas eu plus d'accidents à déplorer, plus de sang répandu; on en est redevable à la sagesse des députés de la région et des officiers de police chargés des opérations; malheureusement la police ne suffisait pas et il a fallu, en plusieurs endroits, réquisitionner les troupes elles-mêmes. Il advint que deux officiers supérieurs, le lieutenant-colonel de Saint-Remy et le commandant Leroy-Ladurie refusèrent de se plier aux ordres qui leur étaient donnés et pour ce refus d'obéissance passèrent au conseil de guerre. Le premier fut condamné à une peine insignifiante que le ministre de la guerre s'empressa d'aggraver; le second trouva, parmi ses pairs, des juges moins indulgents; tous deux, en somme, virent leur carrière brisée aux applaudissements frénétiques des jacobins transformés en

défenseurs acharnés de la discipline militaire.

Il est certain que l'on ne peut admettre que des officiers s'érigent en appréciateurs des ordres reçus et fassent dépendre de leurs propres opinions l'exécution ou la non-exécution de ces ordres. Mais il est certain d'autre part qu'ils sont entrés dans l'armée pour servir leur pays et non point pour y faire des besognes policières. On se rappelle le cas retentissant du major Labordère qui, au 16 mai, refusa de se prêter avec ses camarades à des mesures préparatoires à un coup d'Etat. On frappa le major Labordère, mais l'opinion lui donna raison ; les gens sensés donnent raison de même à MM. de Saint-Remy et Leroy-Ladurie. Le rapprochement que l'on a voulu établir entre l'exécution des décrets de fermetures d'écoles et le maintien de l'ordre public pendant les grèves ne repose sur aucune analogie véritable. Les grévistes sont dans leur droit, mais à condition de ne pas troubler la paix ; c'est pour sauvegarder celle-ci et non pour combattre la grève que la force armée est appelée ; et trop souvent elle est reçue à coups de pierre ou même à coups de fusil. Alors seulement elle est exposée à intervenir. Qu'y a-t-il de commun entre cette obligation et

celle d'expulser des religieuses et des enfants de leurs domiciles ou de leurs écoles ? Si demain l'armée était employée à jeter hors de chez eux des instituteurs de villages avec leurs familles pour leur substituer des Jésuites ou des Frères de la Doctrine chrétienne, on trouverait tout simple qu'officiers et soldats protestassent contre un métier si peu digne de leur uniforme et de leurs galons. Où est la différence ?...

L'appétit vient en mangeant.

Ces beaux succès produisirent sur le parti radical un effet des plus encourageants. Les utopistes se demandèrent si il ne convenait pas, une fois en route, d'aller jusqu'au bout, c'est-à-dire d'abattre complètement un adversaire naguère si redoutable; les arrivistes songèrent que plus le gouvernement irait loin dans la voie de l'intolérance et de la persécution, plus il y aurait de places à prendre ; les inquiets enfin s'alarmèrent que la résistance ne fut pas plus longue et plus forte ; de ce train là le cléricalisme serait vite à bas et, faute de curés à dévorer, on se retournerait vers les terribles réformes sociales, vers le menaçant collecti-

visme. Ainsi, tout le monde se trouva d'accord pour prier M. Combes d'aller un peu plus loin. Le président du conseil, persuadé, lui aussi, qu'il travaillait à l'émancipation définitive de l'humanité, ne se le fit pas dire deux fois et il chercha un moyen d'éluder la loi sur les associations dont la procédure devait être trop lente à son gré et à celui de ses partisans. Après beaucoup de réflexions et de tergiversations il se mit d'accord avec la commission parlementaire chargée de l'aider. On décida, d'une commune entente, que le gouvernement n'était nullement obligé de laisser discuter par le parlement les demandes d'autorisation auxquelles il n'était pas favorable ; la loi stipulait que l'autorisation dépendrait du pouvoir législatif : oui, en dernier ressort, déclarèrent ces jurisconsultes improvisés mais c'est au pouvoir exécutif à faire un premier choix parmi les congrégations qu'il croit dignes d'être autorisées.

Ce point réglé, le reste allait tout seul ; le gouvernement fit son choix comme on l'y invitait. Parmi les congrégations d'hommes il proposa d'autoriser les Frères de Saint-Jean-de-Dieu qui soignent les malades, les Trappistes qui font de l'Agriculture, les Pères Blancs fondés par le

cardinal Lavigerie, les Missions Africaines de Lyon, et un petit monastère situé dans l'île Saint-Honorat près de Cannes. Pour le reste, Chartreux, Dominicains, Bénédictins, Maristes, Carmes, Franciscains on ne discutera même pas leurs titres ; sur les soixante-et-une congrégations d'hommes, qui avaient demandé l'autorisation, le parlement sera invité à en rejeter cinquante-six sans jugement. Il est évident que l'on appliquera le même traitement aux congrégations de femmes encore plus nombreuses. Les évêques de France ayant adressé aux membres du parlement une protestation conçue en termes dignes et mesurés, on déféra leur protestation au conseil d'Etat sous prétexte que le concordat interdisait au clergé de France toute manifestation collective ; on supprima le traitement de plusieurs prélats instigateurs de ladite manifestation ; on vota des pénalités sévères contre tous ceux qui provoqueraient la création d'un établissement congréganiste quelconque, fût-il voué aux soins des malades ; — si bien que le 31 décembre, M. Combes put légitimement s'admirer sur la couverture d'un almanach de 1903, habillé en dragon et terrassant magnifiquement l'hydre du cléricalisme !

IV

LES FRANÇAIS, LA RELIGION ET L'ÉGLISE

Il se pourrait fort bien que la lutte contre le cléricalisme n'en restât pas là. Après la guerre aux moines viendrait en ce cas la guerre contre les simples prêtres. Ce seraient un grand malheur et une grande faute. Mais ce qui donne quelque apparence de raison à la crainte que cette faute ne soit commise, c'est la difficulté pour le parti radical de s'arrêter en chemin. Ce parti, avons-nous dit, est composé d'éléments disparates auxquels l'anticléricalisme sert de lien unique. Si ce lien venait à se briser ce serait la débandade pour le parti, et chacun de ses adhé-

rents recouvrerait une indépendance dont il ne saurait plus quoi faire. Certaines entreprises néfastes solidarisent ceux qui y ont pris part de telle façon qu'ils ne peuvent plus se dégager des responsabilités encourues de compagnie ; les œuvres qu'inspire la haine antireligieuse sont de ce nombre. Car c'est bien la religion elle-même qui se trouve actuellement en butte aux attaques des politiciens Français. Aussi est-il puéril d'escompter une séparation des Eglises et de l'Etat. La majorité n'y consentirait jamais car elle perdrait sa raison d'être; elle tient à ce que l'Eglise demeure attachée à l'Etat; c'est pour elle le seul moyen de la molester efficacement. La séparation compte des partisans sincères parmi les protestants et parmi certains groupes catholiques; mais ceux qui la prônent dans le camp radical se garderont bien de mettre leurs actes en rapport avec leurs paroles.

Une nouvelle « constitution civile » du clergé est plus probable dans ces conditions qu'une séparation. On commettra de nouveau la lourde erreur de 1792. Il y aura des prêtres réfractaires en très grand nombre et un petit noyau insignifiant de prêtres assermentés. Les Jacobins sont

incorrigibles ! Mais comme ces choses s'accompliront, si elles s'accomplissent — au sein d'une république pacifique et organisée et non plus dans le désordre d'une révolution sanguinaire, on peut se demander si le résultat ne sera pas différent de ce qu'il fut il y a cent ans et si, finalement, on ne réussira pas à détacher la France d'une religion à laquelle elle paraît tenir par des liens de pure forme bien plutôt que par la réalité solide d'un sentiment vivace et réfléchi. C'est là, du moins, ce que disent des observateurs qui ne sont pas tous superficiels. Que vaut, à l'heure actuelle, la religion Française, et quelle est la force du catholicisme Romain sur les cœurs de nos compatriotes ? Nous estimons que la question, si redoutable qu'elle nous paraisse à aborder, doit être traitée ici, et que nous ne devons pas craindre de donner notre avis motivé sur ce grave sujet.

Ni soumis ni indépendants.

Le Français assimile constamment les choses de la religion à celles de la politique. La religion

est, pour lui, la politique de l'âme. Son langage habituel s'en ressent : il lui arrive volontiers de parler de sa « foi politique » et de ses « convictions religieuses ». Les deux termes lui paraissent équivalents et cette équivalence ne le choque pas. C'est qu'il tend à envisager l'Eglise et l'Etat sous un angle identique. L'un est chargé d'assurer l'ordre matériel, l'autre s'applique à produire l'ordre moral. Le clergé est un corps plus respectable que tous les autres, tant par les vertus de ses membres que par la grandeur de la mission dont il est investi, mais c'est bien un corps de fonctionnaires ; les évêques sont les délégués et les représentants du pouvoir central lequel s'incarne dans le Pape, assisté, en certaines circonstances rares, du concile qui est une sorte de Sénat ecclésiastique. Tels sont les rouages : que vaut l'esprit ? L'esprit est en rapport avec la forme. Il est fait, à la fois, d'indépendance et de soumission : c'est exactement celui que le Français apporte à juger son gouvernement, à le soutenir ou à lui résister selon les cas. Tous les auteurs étrangers qui ont étudié la psychologie de notre tempérament national se sont sentis déroutés par l'extraordinaire mélange de deux éléments contradictoires dont ils ont par-

tout relevés les traces : l'obéissance pouvant aller jusqu'à l'abdication totale et la révolte confinant parfois à l'absurde. Nous n'arrivons pas à nous passer de l'Etat : nous ne cessons de faire appel à lui et de réclamer son intervention quitte à lui reprocher aussitôt chacune de ses ingérences et à nous lamenter du joug pesant qu'il nous impose. Nous plaçons en lui une confiance démesurée et nous lui vouons en même temps des haines imméritées. Nous n'attendons de lui ni de grandes clartés intellectuelles ni une direction morale quelconque, mais nous apprécions par dessus tout en lui l'unité administrative. Est-ce Louis XIV qui a incrusté dans l'âme Française cet idéal un peu bourgeois ? Probablement, car depuis son règne nous n'avons cessé de nous en inspirer ; c'est par là que les violences révolutionnaires puis la tyrannie Napoléonienne se sont fait respecter — et presque aimer ; on y voyait un instrument brutal mais certain d'unification administrative. Que la machine nationale marche sans secousses, d'un beau mouvement bien uniforme et bien réglé, les Français se sentent heureux et fiers ; ils se croient l'objet de l'admiration universelle. C'est pourquoi, dans leurs conceptions politiques,

les détails administratifs occupent toujours une place centrale. Mais comme la machine subit forcément des retards et des arrêts, l'administré se fâche, se met en colère et déverse sur l'objet de son culte toutes les injures dont il est capable. De là ces alternatives de révolte et d'obéissance qui surprennent l'observateur étranger.

Il en va de même avec la religion. Il y a des peuples qui sont beaucoup plus imprégnés de catholicisme que le nôtre, mais il n'y en a pas dans l'âme duquel l'organisation catholique ait poussé des racines plus profondes. De même que le Français borne ses aspirations politiques au bon fonctionnement des rouages administratifs, de même il ramène ses aspirations religieuses à l'unité harmonieuse du culte, laissant le dogme presque complètement de côté. Quelle place tiennent les controverses théologiques dans l'histoire religieuse de la France ? Aucune. Les querelles Jansénistes, par exemple, troublèrent vaguement un petit nombre d'esprits cultivés mais laissèrent l'opinion en général tout à fait indifférente. Il advient que, chez nous, certains points de vue dogmatiques demeurent, d'un bout à l'autre de la vie, étrangers à des esprits distingués qui n'ont jamais

éprouvé le besoin de s'y arrêter ; et ces mêmes points de vue, en d'autres pays, tourmentent ou du moins captivent des âmes simples et rudes moins faites, semble-t-il, pour les étudier et les comprendre.

Le sentiment religieux existe-t-il ?

Est-ce à dire que le sentiment religieux n'existe pas en France ou qu'il n'existe que faiblement à l'état de reflet ? Il serait injuste de le prétendre. Le culte des morts notamment, qui est si développé parmi nous, atteste sinon une foi très vive, du moins une espérance persistante ; et l'espérance en l'au-delà est, en somme, une foi indirecte. On a comparé, sous ce rapport, la France à la Chine ; la comparaison n'est pas exacte. Il n'y a rien d'ancestral dans le culte que les Français rendent à *leurs* morts, c'est-à-dire à ceux qu'ils ont connus et aimés ; la pensée pieuse ne remonte pas au-delà ; les générations antérieures n'y ont point de part. Pour le Chinois, la famille se continue dans l'autre monde ; ses ancêtres, aussi bien ceux qu'il a connus que ceux dont il ignore les visages et les aventures, veillent sur lui et s'occupent de lui et

de ses descendants présents et à venir ; cette idée est aussi étrangère que possible à un cerveau Français. Nous ne songeons, en ornant de fleurs les tombes des êtres aimés, qu'à la revanche du bonheur perdu ; ce sont bien le revoir et la notion imprécise d'une résurrection possible qui nous incitent à ces hommages et nous soutiennent dans les épreuves ; ce sentiment est général et paraît indéracinable en France et il se maintient jusqu'au fond des cœurs en apparence les plus matérialisés ; les fanfarons d'athéisme ne sont pas les derniers à le ressentir. C'est bien là de l'espérance et, partant, de la religion.

On pourrait relever d'autres formes encore du sentiment religieux, mais il s'exprime toujours de façon simpliste sans aucunement s'embarrasser du pourquoi et du comment. Et ce ne sont pas seulement les fidèles, mais aussi les prêtres auxquels cette observation est applicable. Certaines congrégations s'émeuvent davantage des considérations dogmatiques, mais le clergé paroissial, surtout dans les campagnes, se donne tout entier à la partie *pratique*, si l'on peut ainsi dire, de son ministère. Baptiser les enfants, faire faire la première communion aux adolescents,

obtenir l'assistance des adultes à la messe du dimanche, porter aux mourants les derniers sacrements forment les quatre points cardinaux de leur existence ; tout l'intervalle est rempli par l'exercice de la charité. Le prêtre Français médite et prie ; il médite, parce qu'on lui a enseigné au séminaire à n'y point manquer ; mais sa méditation est, en général, un examen de conscience ; il se demande s'il a bien rempli tous ses devoirs ; il examine s'il ne pourrait pas faire mieux encore. Très rarement, il se préoccupera de réfléchir sur l'essence de la Trinité, la procession de l'Esprit-Saint ou les mystères de l'état de grâce. Quant aux évêques, ils se complaisent également dans le temporel et, loin de les en blâmer, l'opinion les en loue. Dire d'un évêque, qu'il s'est montré « administrateur hors ligne », c'est en faire un éloge qui sera goûté à la fois par l'intéressé, par le gouvernement et par les fidèles. On mesure ses mérites avec la toise qui a servi pour le préfet ; celle du maire sert de même au curé. On demande au curé comme au maire d'être attentif, zélé et scrupuleux dans sa façon de remplir ses fonctions. On apprécie chez l'évêque du diocèse les mêmes qualités de mesure,

d'ordre, de régularité et de justice que chez le préfet du département. Et pour pape comme pour chef de l'Etat, l'on souhaite un homme fin, avisé, maître de lui, ayant de l'habileté et du sang-froid. Dans la hiérarchie religieuse, le Français redoute les « Saints » autant qu'il craint les « génies » dans la hiérarchie politique : la piété intense l'effraye chez son curé aussi bien que la foi ardente chez son évêque ou le prophétisme inspiré chez le pape. Il préférera mille fois l'imitateur médiocre d'un Léon XIII à l'héritier génial d'un Pie IX ; il sait gré au Pontife actuel de n'avoir rien ajouté au fardeau des croyances obligatoires et il en veut, au contraire, à son prédécesseur d'être tombé dans ce regrettable anachronisme, encore que les derniers dogmes ne l'aient point troublé ; l'Infaillibilité est une arme de parade dont on osera bien rarement se servir ; la proclamation de l'Immaculée Conception, article de foi, n'a rien changé au culte de la Vierge, dévotion très Française. Quant au Syllabus, on peut dire, sans exagération, qu'il n'y a pas deux catholiques Français sur mille qui sachent en quoi il consiste, ni dix prêtres sur cent qui soient à même de l'expliquer.

Les exigences de l'Eglise.

Une conséquence première de cette particularité de la religiosité française, c'est que l'intolérance cléricale, lorsqu'elle se manifeste, s'exerce bien plus sur les actes de la vie publique que sur la pensée individuelle. La France est certainement un des rares pays civilisés où l'Eglise ait pu considérer de tout temps de parfaits mécréants comme faisant partie de son troupeau. Pendant les guerres de religion, il y avait dans les deux camps des intérêts politiques en jeu, mais surtout parmi les catholiques ; et la ferveur religieuse n'existait guère que dans le camp protestant. L'Eglise comptait parmi ses défenseurs d'alors nombre d'hommes qui ne croyaient, selon l'expression populaire, « ni à Dieu, ni à Diable ». Quand Napoléon Bonaparte rétablit l'exercice du culte et rouvrit les églises fermées par la Révolution, la foi était sommeillante au fond de son âme et elle était presque totalement inexistante chez la plupart de ses aides de camp. On a fait une légende du « billet de confession » qui aurait été exigé sous la Restauration des candidats aux carrières les moins ecclésiastiques ; quand bien

même cette époque a été marquée à diverses reprises par de regrettables exaltations, il convient de ne pas perdre de vue que les nobles émigrés n'avaient point complètement dépouillé dans leur exil les tendances voltairiennes dont leur enfance avait été nourrie, et que si Charles X suivait à pied les processions (comme le fait de nos jours, d'ailleurs, l'empereur d'Autriche), son frère et prédécesseur, Louis XVIII, n'était rien moins que dévot. L'Eglise, sous ses différents régimes, se montrait pourtant satisfaite ; elle le fut plus encore durant le règne de Napoléon III ; évêques et curés se réjouissaient à bon compte, car leurs ouailles ne marchaient pas, en ce temps-là, dans la voie du progrès moral, et ni l'empereur ni la cour ne leur donnaient de bien grandes consolations spirituelles. Mais l'assistance quasi [illegible] des fonctionnaires aux cérémonies [illegible] et, en général, aux offices du [illegible] suffisait à les satisfaire ; ils se préoccu- [illegible] vite, prêtaient quelque attention aux [illegible] ne s'inquiétaient point des pensées. [illegible] ce temps-là, la conscience individuelle [illegible] guère d'être molestée. Après que la [illegible], par des laïcisations répétées, eût

accentué son caractère de neutralité religieuse et eût exonéré ses fonctionnaires de toute obligation, même morale, d'assister aux exercices du culte, il ne resta plus trace des pratiques qui avaient pu, parfois, gêner les plus scrupuleux d'entre eux : leur indépendance, à cet égard, fut complète.

Le « joug clérical » dont on fait si grand bruit en France demeure dans ce pays, lorsqu'il est laissé libre de s'exercer, un joug de pure forme ; c'est beaucoup trop, assurément, mais combien souvent dans le passé et même de nos jours, en d'autres pays, sont-ce les croyances intimes, le jugement, la manière de voir et de penser qui ont été l'objet d'abominables persécutions ? L'inquisition n'avait point pour but de faire exécuter certains gestes, mais de pétrir les âmes selon de certaines données et l'esprit de l'inquisition a fait, sous de moins farouches aspects, plus d'une réapparition dans le monde. En France, chose curieuse, il ne s'est guère manifesté que chez les Terroristes de 1793. Les vils massacreurs de la Saint-Barthélemy n'étaient point mus par cet esprit là ; ils ne se souciaient pas plus du véritable point de vue religieux que les auteurs

des Dragonnades; c'est le fanatisme politique et l'ivresse du pouvoir qui actionnaient les uns et les autres.

D'où vient l'anticléricalisme.

On peut se demander alors d'où vient que les Français soient, par moments surtout, si violemment anticléricaux. Qu'est-ce donc qui les y incite ? Nous avons indiqué tout à l'heure leur tendance à la révolte qui alterne avec leur obéissance passive et s'exprime vis-à-vis de l'Eglise aussi bien que vis-à-vis de l'Etat. Mais, il y a autre chose. Un radical qui amusait le parlement, il y a quelque dix ans, par ses boutades incessantes se disputait en pleine chambre des députés avec un de ses collègues, ecclésiastique distingué, lorsque à bout d'arguments, il s'écria : « Je ne parle pas à un homme qui s'habille en femme ! » Toute la chambre s'esclaffa. Or, par cette plaisanterie d'un goût douteux, le député traduisait un sentiment très répandu dans le pays et auquel les gens du peuple, même excellents catholiques, ne sont point étrangers. La notion Française de virilité est extrême-

ment matérielle. C'est par l'éducation et le raisonnement que nous arrivons à placer au premier rang des qualités viriles, l'abnégation, le désintéressement, l'empire sur soi-même; mais chez les plus cultivés subsiste un arrière-plan de secret dédain pour les hommes qui manquent d' « allure mâle » et ne font parade ni de leur force physique ni de la fougue de leur sang, chez qui les passions violentes ne se laissent point deviner et qui renoncent ouvertement au contact des armes et au commerce des femmes. Le petit bourgeois le plus pacifique et le plus sédentaire sent encore en lui bouillonner une goutte de la sève épanouie jadis en un d'Artagnan ou quelque autre mousquetaire botté et empanaché. Il ne faut pas trop médire de ces tendances; le génie national leur est redevable d'une large part de sa grâce et de sa vigueur. Mais le prêtre, voué au célibat et enfermé dans sa triste robe en est l'habituelle victime; et cela est si vrai que, paraissent un moine audacieux comme le Père Didon où un prélat conquérant comme le cardinal Lavigerie, ceux-là deviennent aussitôt populaires parce que justement la virilité de l'âme s'est traduite dans le geste.

L'Eglise laïque.

Quand même de tels sujets exigeraient de plus longs développements, nous en avons dit assez pour indiquer que les Français ne peuvent pas actuellement et ne pourraient pas d'ici à longtemps encore, se passer d'une Eglise établie; et par là, il ne faut pas entendre la religion d'Etat intolérante et tracassière qui n'est plus de notre époque, mais simplement le culte centralisé et hiérarchisé qui constitue comme la doublure morale de l'organisation administrative et politique. Il est vrai que, depuis dix ans, un mouvement très marqué de rénovation religieuse se fait sentir dans le monde et que ce mouvement tend à donner à la conscience individuelle plus d'ampleur et de liberté; chacune prie et croit à sa façon. Mais ce mouvement est en même temps nationaliste; en Angleterre, en Allemagne, aux Etats-Unis, une sorte de lien national se forme par dessus les différentes confessions. Ceux même qui professent les *credos* les plus variés se souviennent volontiers dans le temple du drapeau dont ils se réclament au dehors. Cette tendance à l'unité répond particulièrement bien aux aspira-

tions du tempérament Français. Au reste, la nécessité d'une Eglise officielle en France a été ressentie par tous les régimes successivement et par les générations les moins cléricales. Les spectacles dont furent témoins le Champ de Mars en 1790, la place de la Concorde en 1848 sont éminemment suggestifs à se remémorer. La célébration de la messe par des prélats qu'assistaient de longues théories de prêtres ceints d'écharpes tricolores, en présence du gouvernement et de multitudes énormes, donna à l'inauguration de la seconde république aussi bien qu'à la fête de la Fédération le caractère tout spécial de solennités politico-religieuses. La déesse Raison, les Théophilanthropes, la bénédiction des arbres de la Liberté sont des épisodes de notre histoire qu'on ne saurait oublier non plus. Et de nos jours les modernes anticléricaux se sont ingéniés à inventer des cérémonies laïques capables de remplacer celles dont ils ne voulaient plus; baptêmes civils, fêtes de la Fécondité, du Travail ou de la Jeunesse; au lieu d'être une simple formalité, le mariage à la mairie a été entouré de pompe et force discours ont pris, au bord des tombes, la place des psaumes et de l'eau bénite. Tout cela

malheureusement a paru passablement ridicule. Même agrémentée d'une écharpe tricolore la redingote du maire n'atteint pas au prestige sacerdotal et ni les fleurs ni les chansons ne réussissent à remplacer les cierges et l'encens.

Sera-t-on plus heureux du côté du dogme ? Les utopistes n'en doutent pas. Ils ont repris avec un entrain et une naïveté admirables le rêve de justice sociale déjà maintes fois élaboré. Ils prêchent l'évangile de la Solidarité et annoncent l'avènement d'une Humanité nouvelle, rajeunie, éclairée et purifiée. Ces idées sont nobles et pures, mais l'heure n'est guère propice. La croyance à l'égalité intrinsèque des races, fondement nécessaire d'une telle religion, a perdu la plupart de ses adhérents, et trop d'événements sont venus ébranler le dogme du progrès continu. D'autre part, ce culte des morts si profondément ancré dans l'âme Française, ne trouve plus ici sa place : l'espèce de panthéisme humanitaire substitué à la notion de la survie individuelle n'est point pour satisfaire notre race ; elle se détournera forcément de toute doctrine qui la conduirait à ce néant décevant.

L'Eglise laïque, en un mot, qui cherche à se créer, est une tentative mort-née. Son culte est

ridiculisé d'avance et elle n'admet nul au-delà : elle est anti-Française et n'aboutira qu'à une recrudescence certaine du catholicisme.

Réaction fatale.

Il en restera pourtant quelque chose. Nous disions déjà l'an passé que si les congrégations n'étaient pas dangereuses, il y en avait par contre beaucoup d'inutiles ; les abus qui s'étaient glissés dans leur organisation nuisaient à l'Eglise et à la religion. L'initiative du gouvernement actuel servira puissamment l'une et l'autre ; les laïcisateurs auront tout simplement chassé les vendeurs du Temple. Avec le temps, les congrégations stables et actives rentreront ; les autres demeureront dissoutes. En attendant, le clergé paroissial qui s'était laissé arracher par les congrégations plusieurs de ses tâches les plus utiles et les plus honorables, reprendra possession de tout son rôle et enfin les laïques, appelés à occuper dans l'enseignement libre la place des religieux, momentanément éloignés, formeront un groupe compact et bien stylé avec lequel il faudra compter dans la suite.

Nous ne voudrions pas mêler à un sujet aussi grave des points de vue fantaisistes et une plaisanterie risquerait ici de paraître déplacée. Si nous disons toutefois que M. Emile Combes pourrait bien, quelque jour, se voir canoniser par l'Eglise, nous ne ferons que donner une forme légère à une pensée sérieuse. Quiconque examine la situation de sang-froid et sans préjugés reconnaîtra que la politique anti-cléricale actuelle doit fatalement aboutir à une réaction en France et tourner au bien final de la religion et de l'Eglise ; et cela pour deux motifs : le premier c'est que la grande majorité des Français, malgré l'évolution qui les a certainement transformés sur beaucoup de points, demeurent attachés aux formes extérieures du culte catholique et selon un mot très juste et très pittoresque « repoussent le prêtre dans le sanctuaire lorsqu'il en sort mais s'empressent de l'y aller chercher dès qu'il s'y renferme » ; le second motif c'est que le sentiment religieux réveillé et rénové dans l'univers entier, en même temps qu'il s'y épure et s'y élargit, ne laisse aucun espoir d'avenir aux doctrines nouvelles de solidarité et d'humanitarisme. Il y a dix ans on pouvait hésiter encore sur l'orientation prochaine ; aujour-

d'hui le doute n'est plus possible ; le monde civilisé a refait un bail avec le déisme comme avec l'individualisme.

V

AU QUAI D'ORSAY (1)

L'année diplomatique a été moins chargée de faits que la précédente : il faut reconnaître, du reste, que 1901 avait présenté sous ce rapport un caractère tout à fait exceptionnel. Le rapprochement Franco-Italien, la visite du Tsar à Compiègne, les ultimatums signifiés à l'empereur du Maroc et au sultan de Constantinople, le proto-

(1) On disait autrefois : le Cabinet des Tuileries. On dit maintenant le « Quai d'Orsay » du nom de l'emplacement où s'élève le ministère des Affaires Etrangères. C'est là, en effet, et non au palais présidentiel de l'Elysée, que se concentre la politique extérieure de la république.

cole international de Pékin, le rétablissement des relations cordiales avec l'Angleterre constituaient une série d'événements considérables dont les conséquences, bien entendu, n'ont pas fini de se développer mais qui sont, quand même, tombés dans le passé. Cette année il y a eu le voyage du président Loubet en Russie et en Danemark, l'envoi de la mission Rochambeau aux Etats-Unis, la convention Franco-Siamoise, etc..... Il y a eu surtout des changements importants dans le personnel de nos ambassades; un mouvement aussi complet n'avait pas eu lieu depuis bien longtemps; il est rare en effet que plusieurs postes d'ambassadeurs se trouvent vacants presque simultanément. Ce peut être une bonne occasion pour les lecteurs de la *Chronique* d'être mis au courant de la façon dont se recrutent les représentants de la république auprès des cours étrangères.

Les nouveaux Ambassadeurs.

La mise à la retraite du marquis de Noailles et du marquis de Montebello qui occupaient les postes de Berlin et de Saint-Pétersbourg a pu faire

croire à l'étranger, que des préoccupations démocratiques avaient présidé au récent mouvement ; il n'en est rien. M. de Noailles, très âgé, avait, à plusieurs reprises, parlé de se retirer, et le gouvernement, en lui conférant le grand cordon de Légion d'Honneur, a rendu un juste hommage aux qualités dont il avait fait preuve au cours de sa longue carrière. On sait généralement que certains froissements sur lesquels il est inutile d'insister, rendaient la position de M. de Montebello un peu délicate, surtout depuis les fêtes de Compiègne. Quant à M. Patenotre, ambassadeur à Madrid, il était devenu nécessaire de lui donner un successeur plus actif et plus à même d'opérer le rapprochement désirable entre la France et l'Espagne. Cette triple vacance se produisant dans des postes d'une aussi grande importance devait forcément en entraîner d'autres et amener un véritable chassé-croisé diplomatique. En effet, M. Bihourd, ambassadeur à Berne fut nommé à Berlin ; M. Jules Cambon, ambassadeur à Washington, passa à Madrid ; M. Jusserand, ministre à Copenhague, devint ambassadeur à Washington ; M. Raindre remplaça M. Bihourd à Berne ; M. Philippe Crozier remplaça M. Jusserand à

Copenhague. D'autre part, l'ambassade de Saint-Pétersbourg fut confiée à M. Maurice Bompard, directeur des affaires commerciales ; M. Cogordan, ministre au Caire, prit à la Direction des affaires politiques, la place de M. Raindre ; M. de la Boulinière, ministre à Sofia, passa au Caire et fut remplacé par M. Bourgarel, ministre à Teheran.

Ce qui distingue ces différents choix, c'est qu'ils ne sortent pas de ce qu'on nomme la « carrière ». Sans doute, M. Jules Cambon qui, par parenthèse, est avec M. Jusserand la personnalité la plus en vue et la plus habile de notre diplomatie actuelle — a été gouverneur-général de l'Algérie pendant six ans et c'est de là qu'il est parti pour Washington en 1897. Mais tous les autres appartiennent à la « carrière » depuis longtemps. Le dernier venu, M. Bihourd, y est entré en 1880 comme ministre à Lisbonne. Il avait été auparavant directeur au ministère de l'intérieur et résident-général en Annam et au Tonkin. Ce ne sont pas non plus, des produits de la bureaucratie ; tous ont beaucoup séjourné à l'étranger. M. Bompard a été attaché à la résidence de Tunis, puis résident-général à Madagascar, puis ministre au Montenegro. M. Jusserand a été secrétaire à Cons-

tantinople, conseiller à Londres, ministre à Copenhague. M. Raindre qui avait débuté dans la marine et passa de là dans les consulats, résida successivement à Bucarest, au Caire, à Saïgon, à Berlin, à Luxembourg. M. Crozier qui fut, lui, polytechnicien et officier d'artillerie, avant d'être diplomate, a passé par Londres, Berne et Luxembourg. M. Cogordan a été à Pékin, en Corée, à la Commission du Danube. Quant à MM. de la Boulinière et Bourgarel, ils ont été partout : en Hollande, au Brésil, en Russie, en Portugal, en Chine, en Italie, au Japon, en Suède, en Colombie... Mais ces missions lointaines ont été entrecoupées de séjours à Paris. M. Bompard a été directeur des consulats ; M. Raindre, directeur politique ; MM. Jusserand et Cogordan, sous-directeurs ; M. Crozier, directeur du protocole ; M. de la Boulinière, attaché à la Direction politique. Jamais nos agents ne sont demeurés, comme il arrive parfois en d'autres pays, complètement sevrés de tout contact avec la pensée et les points de vue parisiens pendant de longues séries d'années. Nous croyons que cet entraînement parallèle leur est très précieux et très profitable et que rien ne vaut pour un diplomate, la collaboration inter-

mittente avec ses chefs au siège du gouvernement et avec ses collègues étrangers dans les capitales où on l'envoie.

Les difficultés d'une diplomatie républicaine.

Les Etats-Unis commencent à éprouver les soucis d'un ordre très spécial qui incombent à une démocratie du fait de ses services diplomatiques. Tant que la grande république Américaine mêlée au seul mouvement commercial du monde (et encore dans des proportions réduites) se tenait éloignée des affaires politiques, elle trouvait aisément pour la représenter au dehors des hommes distingués et actifs qui suffisaient à une tâche pour laquelle, en somme, ils n'avaient point été formés. Aujourd'hui la nécessité d'une culture professionnelle se fait sentir et la diplomatie cessera, en Amérique, comme ailleurs, de fournir des couronnements de carrière à des généraux, à des avocats, à des hommes politiques ou à des brasseurs d'affaires. Mais de toute façon, les difficultés que peut éprouver une république à organiser sa

représentation diplomatique auprès des monarchies qui l'entourent sont bien plus grandes lorsque cette république a été elle-même une monarchie, durant de longs siècles ; et tel fut précisément le cas pour la France moderne.

Il y a, dès lors, des traditions dont on ne pourrait se passer et qu'on a pourtant beaucoup de peine à maintenir. Si la république fait bon marché de celles que lui lègue la monarchie, elle court risque de décheoir au point de vue national et si elle s'y tient complètement, son caractère républicain menace d'y sombrer ou, du moins, d'en sortir entamé. La première république Française eut des ambassadeurs bien étranges et sans égaler l'énergumène Genêt, nombre d'entre eux firent certainement plus de mal que de bien à leur pays et ne contribuèrent guère à rehausser son prestige. La deuxième république faillit un moment suivre le fâcheux exemple de sa devancière et il n'est pas jusqu'au régime actuel qui n'ait eu, tout au début, des velléités analogues, en envoyant en Italie, par exemple, un représentant improvisé, lequel voulait à toute force baiser la main de Victor-Emmanuel en lui remettant ses lettres de créance et le féliciter chaleureusement

d'avoir mis fin au pouvoir temporel des papes. Mais cela ne dura point et précisément la troisième république tomba bientôt dans le péril inverse. Elle fut représentée au dehors par des hommes qui la considéraient comme le vestibule de la monarchie et qui, dès qu'elle parut devoir se perpétuer et se consolider, marquèrent sans vergogne le dédain en lequel ils la tenaient. Lorsqu'en 1879, un simple avocat eut remplacé le maréchal duc de Magenta à la présidence, il fut de bon ton dans les rangs diplomatiques, à Paris et même au dehors, de parler de Jules Grévy et de ses ministres en termes médiocrement flatteurs.

On ne pouvait ni tolérer de semblables incartades ni se priver totalement des services de ceux qui s'en rendaient coupables. La tentation dut être grande à un moment donné, de faire place nette et de chercher dans les rangs du parti républicain les éléments d'une diplomatie nouvelle. Les ministres des Affaires Etrangères qui se succédèrent au quai d'Orsay eurent le bon sens de n'en rien faire et de se rendre compte de ce que le passé de la France imposait à la république.

Il y eut bien, de temps à autre, quelques défail-

lances : des « intrus » se glissèrent en haut et en bas. On vit d'anciens préfets, déguisés en ambassadeurs, introduire dans leurs chancelleries l'esprit fonctionnaire et dans leurs salons la raideur gauche et l'apparat intermittent des petites villes de province ; tandis que certains attachés se singularisaient par leur tenue d'étudiants et leur langage d'atelier. Les traditions toutefois resistèrent à ces entorses et la « carrière » demeura, non pas l'antre à préjugés et à snobisme qu'a dépeint, avec plus de verve que d'exactitude, M. Abel Hermant dans une comédie récente, mais l'école de renseignements discrets et de négociations distinguées qui a pour mission principale de faciliter les rapprochements et d'atténuer les heurts entre nations.

Y a-t-il une diplomatie nouvelle ?

D'aucuns l'ont prétendu et, chose étrange, ce furent des Anglais, gens chez qui le traditionalisme va parfois jusqu'à verser dans la routine. M. Chamberlain et l'ambassadeur d'Angleterre à Paris, Sir Edmund Monson ont affirmé, dans de retentissants discours, que la diplomatie avait

complètement changé de nature et d'objet et qu'il n'y avait plus de place aujourd'hui pour l'influence personnelle de l'agent ni pour la subtilité de ses combinaisons. Il suffit d'avoir vu à l'œuvre le prédécesseur de Sir Edmund Monson, le remarquable et habile Lord Dufferin, pour reconnaître que ceci n'est pas plus exact en ce qui concerne la diplomatie Anglaise qu'en ce qui concerne la diplomatie des autres pays ; les discours de M. Chamberlain et de Sir Edmund Monson ont seulement prouvé que si la nouvelle diplomatie consiste à parler beaucoup en public dans les occasions ou l'ancienne préférait se taire, c'est là une source de maladresses faciles qui complique bien plus qu'elle ne rend aisée la tâche des gouvernements.

La principale modification que le modernisme a réalisé sur ce terrain, c'est la suppression de ces doubles rouages, les uns officiels, les autres secrets, dont Louis XV aimait si fort à se servir et que pour son malheur, Napoléon III prit plaisir à faire revivre. Les catastrophes auxquelles aboutit la politique diffuse de ces deux monarques n'était pas d'ailleurs pour donner beaucoup de force et de prestige au système. Aujourd'hui il est difficile

lances : des « intrus » se glissèrent en haut et en bas. On vit d'anciens préfets, déguisés en ambassadeurs, introduire dans leurs chancelleries l'esprit fonctionnaire et dans leurs salons la raideur gauche et l'apparat intermittent des petites villes de province ; tandis que certains attachés se singularisaient par leur tenue d'étudiants et leur langage d'atelier. Les traditions toutefois résistèrent à ces entorses et la « carrière » demeura, non pas l'antre à préjugés et à snobisme qu'a dépeint, avec plus de verve que d'exactitude, M. Abel Hermant dans une comédie récente, mais l'école de renseignements discrets et de négociations distinguées qui a pour mission principale de faciliter les rapprochements et d'atténuer les heurts entre nations.

Y a-t-il une diplomatie nouvelle ?

D'aucuns l'ont prétendu et, chose étrange, ce furent des Anglais, gens chez qui le traditionalisme va parfois jusqu'à verser dans la routine. M. Chamberlain et l'ambassadeur d'Angleterre à Paris, Sir Edmund Monson ont affirmé, dans de retentissants discours, que la diplomatie avait

qui jadis, si même elles s'évoquaient, ne s'imposaient qu'aux préoccupations d'agents subalternes : intérêts commerciaux, relations avec la presse, conflits ouvriers..... Il n'y a pas deux manières, que la tâche soit plus ou moins variée, d'atteindre au succès ; il y faut de l'intelligence et de la science, mais surtout du tact, du doigté, de la vigilance, de la suite et de l'empire sur soi-même. Telles étaient et telles sont encore les qualités du parfait diplomate.

Infériorités passagères

Les représentants de la république Française ont eu à lutter contre des circonstances défavorables. En premier lieu, l'insuffisance des traitements. Dans les régimes précédents, la France avait été représentée presque partout avec beaucoup de faste et, même après la guerre de 1870, le luxe d'une ambassade comme celle du duc de Doudeauville à Londres, par exemple, dépassa tout ce qui s'était vu jusqu'alors ; de tels souvenirs n'étaient pas pour faciliter la tâche de successeurs moins fortunés ; on a tenté d'y obvier dans une

certaine mesure en rendant l'Etat propriétaire des résidences diplomatiques à l'étranger; c'est une excellente réforme à tous points de vue. La permanence du siège de l'ambassade, l'existence dans les grandes capitales d'un palais national augmentent largement le prestige de la mission et de celui qui l'exerce. Dans les légations où nos envoyés ne sont encore que locataires, le gouvernement met à leur disposition certains objets d'art, tapisseries ou autres, provenant des dépôts dits du « Garde-Meuble » où sont entassées toutes les richesses des palais royaux, jadis habités et transformés aujourd'hui en musées.

Un autre souci de nos diplomates fut pendant longtemps leur isolement. L'inconvénient était double. La plupart des postes formaient, alors, ce qu'on nomme des « postes d'observations »; pour une grande nation, ce recueillement obligatoire est humiliant et vexant. Mais il y avait pire; le caractère de réserve et d'inaction que prenait, en apparence du moins, notre diplomatie encourageait les appétits; beaucoup de fonctionnaires s'habituaient à voir dans les ambassades des retraites confortables, de douces sinécures et se mettaient sur les rangs pour se les faire attribuer.

Leurs dernières espérances de restauration monarchique s'étant évanouies, les attardés des diplomaties antérieures s'étaient retirés ; les jeunes gens entrés dans la carrière depuis 1870, n'avaient pas atteint l'âge et la maturité nécessaires ; c'est alors que se firent les choix malheureux auxquels nous faisons allusion plus haut ; il y en eût peu ; ce fut encore trop.

Trente années de stabilité républicaine et la conclusion de l'alliance russe avec toutes ses conséquences ont fait disparaître ces résultats fâcheux d'une politique de prudence et d'isolement d'ailleurs inévitable. Nous possédons désormais un personnel diplomatique éprouvé suffisamment démocratique et suffisamment traditionnaliste ; le sens des nécessités modernes s'accouple chez lui à la saine observation des usages consacrés. Il obéit à la direction gouvernementale sans subir la redoutable ingérence du parlement.

Indépendance et stabilité.

C'est là un point capital. Du jour où la chambre des députés voudrait avoir la haute main sur

les détails de la politique extérieure et ne plus se contenter d'en indiquer par ses votes l'orientation générale, il n'y aurait plus de diplomatie possible en France. Il est très remarquable que ce péril n'ait jamais été menaçant. Depuis trente ans, le parlement Français s'est abstenu, avec un patriotisme digne de louange, de gêner par une intervention indiscrète l'action du ministre des Affaires Etrangères. En beaucoup de cas, il a marqué une réserve analogue pour les questions militaires et cette réserve est en complet contraste avec la façon tapageuse et désordonnée dont furent traités par exemple, les problèmes coloniaux ; on peut dire que les députés ont fait de leur mieux pour entraver l'initiative coloniale mais qu'ils ont tenu au contraire à faciliter autant qu'il dépendait d'eux les relations extérieures. Les titulaires de ce service ont été, sous ce rapport, des privilégiés. L'indépendance — une indépendance relative bien entendu — est le premier avantage dont ils aient bénéficié : c'est peut-être ce qui les a aidés à conquérir le second, la stabilité. En théorie, l'un est aussi nécessaire que l'autre pour une démocratie : en pratique, il apparaît que la politique extérieure d'une monarchie perd plus à chan-

ger de mains que celle d'une république pourvu que cette république d'ailleurs soit elle-même un gouvernement sérieux et solide. La troisième république Française a vu en 1877, lorsque se retira le duc Decazes qui avait fait au quai d'Orsay un long séjour, s'ouvrir pour sa politique extérieure une ère d'instabilité qui n'a pris fin qu'en 1890 ; à cette date, M. Ribot devint ministre des Affaires Etrangères et garda trois ans son portefeuille. Depuis lors, à part quelques mois pendant lesquels il fut aux mains de MM. Develle, Casimir-Périer et Berthelot, ce portefeuille n'a appartenu qu'à deux titulaires, M. Hanotaux qui le conserva deux ans et demi et M. Delcassé qui le détient depuis bientôt cinq ans. Il est clair que la continuité de vues que suppose une telle stabilité a été éminemment favorable à la marche des affaires internationales ; mais les historiens de l'avenir seront peut-être surpris que la différence n'ait pas été plus marquée entre les deux périodes ; s'il y a eu autant de suite dans la politique extérieure de la république alors que ceux qui en avaient la haute direction passaient au quai d'Orsay comme des bolides, c'est que précisément ces services étaient assez fortement organisés et la ligne de conduite assez

nettement tracée pour qu'il fut impossible à chaque nouveau ministre de faire prédominer ses idées personnelles et de modifier gravement l'œuvre accomplie par ses prédécesseurs. Par contre, on a pu voir que lorsqu'un homme de la valeur et de la compétence de M. Delcassé se trouvait investi de cette même direction, il ne jouissait pas de toute la liberté désirable. Ainsi le ministre de passage qui voudrait réaliser de hâtives transformations en sera empêché le plus souvent par la force collective, permanente et traditionnaliste que représentent ses subordonnés, tandis que le ministre stable qui saurait accélérer ou parachever un progrès souhaitable rencontrera volontiers devant lui l'obstacle d'un parlementarisme auquel, en l'absence de souverain, appartient le dernier mot en matière de politique extérieure comme en toute autre matière. La république présente donc en fin de compte certains avantages et certains inconvénients au point de vue des relations de l'Etat avec les autres Etats : ce qui est rendu certain par notre expérience présente, c'est que son « Foreign Office » peut jouir d'une indépendance suffisante et réaliser assez de stabilité pour conclure une forte alliance et la maintenir. Ceci dit et sans

nous appesantir plus longtemps sur ce sujet, venons aux principaux événements de l'année.

La conquête des Etats-Unis.

C'est d'une conquête pacifique qu'il s'agit. Elle a été des plus rapides et paraît assez complète. Elle était, à vrai dire, urgente. Depuis cinquante ans la France avait par insouciance et par ignorance, littéralement « évacué » l'Amérique. Son influence se retirait peu à peu comme la mer sur certains rivages sablonneux. Le bénéfice du sang versé jadis se perdait, le souvenir de l'effort accompli en commun s'effaçait. L'amitié éternelle qu'on s'était jurée au temps de Washington et de Lafayette avait résisté aux querelles suscitées par les arrogantes prétentions du Directoire. L'épopée Napoléonienne avait d'ailleurs vivement excité l'enthousiasme transatlantique et popularisé le prestige Français. Au temps de Charles X et de Louis-Philippe, sans beaucoup se connaître, on s'estimait et l'on échangeait à l'occasion des compliments empreints d'une sincère bienveillance. Napoléon III changea tout cela ; son rêve d'empire

Mexicain et sa maladroite partialité en faveur du Sud au début de la guerre civile créèrent aux Etats-Unis un tel ressentiment qu'on y envisagea sans hésitation ni déplaisir la possibilité d'une guerre. Ce ressentiment fit explosion en 1870; beaucoup d'Américains se réjouirent ouvertement des défaites Françaises tandis que les nombreux Allemands émigrés donnaient libre cours aux expressions de leur enthousiasme germanique. Le général Grant, président en exercice, se fit l'interprète de ces sentiments en envoyant à l'empereur Guillaume un message de félicitations qu'il eut le mauvais goût d'adresser au palais de Versailles; c'est là que Louis XVI avait signé ce traité d'alliance d'où était sortie l'indépendance des Etats-Unis. Dès lors, les grands souvenirs qu'on s'était plu à cultiver des deux côtés de l'Atlantique ne furent plus que des bibelots sans valeur. Les historiens s'associèrent à ces ingratitudes et leur donnèrent un caractère rétrospectif. L'un des plus célèbres parmi eux alla si loin dans cette voie que, revenu plus tard à une juste appréciation du passé, il modifia le chapitre dans lequel il avait systématiquement diminué le rôle joué par la France dans la guerre de l'Indépendance : mais l'influence de cette mauvaise

action survécut à son auteur. Un de ces élèves, pour citer cet exemple topique, trouva vers 1890 le moyen d'écrire un précis de l'histoire des Etats Unis sans prononcer le nom de La Fayette ; par contre il mentionnait avec insistance une rencontre armée entre deux navires l'un Français, l'autre Américain, qui eut lieu à l'époque de notre grande révolution et se termina à l'avantage de l'Américain. Tout cela aidant, la notion de la décadence Française se développa au nouveau-monde. Ceux-là même dont les sympathies demeuraient francophiles se persuadaient du caractère irrémédiable de cette décadence. Notre langue reculait ; nos savants et nos littérateurs perdaient de leur prestige ; on commençait à discuter âprement les mérites jusqu'alors incontestés de nos artistes.

Quelques hommes de bonne volonté tentèrent de provoquer une réaction. Ils regardaient du côté des universités. L'opinion Française avait commis la faute énorme d'envisager avec une sorte d'indifférence ironique les progrès intellectuels des Américains. On pouvait prévoir cependant qu'une grande nation comme celle qui se formait au delà de l'océan ne se contenterait pas longtemps d'un idéal commercial et viserait autre

chose que le perfectionnement matériel. On le pouvait d'autant mieux que les citoyens de cette nation avaient marqué, dès l'origine, un noble souci des choses de l'esprit et avaient même devancé l'Europe dans la voie des améliorations pédagogiques. C'est ce qu'avait si bien compris le chevalier Quesnay de Beaurepaire lorsqu'il tenta, à la fin du siècle dernier, de fonder à Richmond une « Académie Française des Sciences et des Beaux-Arts » qui dans sa pensée, devait devenir une véritable université Franco-Américaine. Ses annexes de Baltimore, de Philadelphie et de New-York lui eussent procuré de nombreux étudiants; son affiliation aux sociétés royales de Paris, de Londres et de Bruxelles lui eût donné le moyen de recruter en Europe, les meilleurs professeurs. On sait comment le jeune officier intéressa à ses projets Franklin, Jefferson, Washington et, en France, Lavoisier, Condorcet, Malesherbes, Beaumarchais; comment, le 24 juin 1786, la pose de la première pierre de l'Académie eut lieu, en grande pompe, à Richmond et comment la révolution Française, survenue sur ces entrefaites, annihila les généreux efforts du fondateur et trancha le lien qu'il avait si ingénieuse-

ment formé entre la vieille France et la jeune Amérique. Depuis lors, chose curieuse, personne n'avait songé à le renouer. La France s'est obstinée à rivaliser avec les Etats-Unis sur le terrrain économique et commercial; elle ne s'est pas avisée de la possibilité pour elle d'exporter des idées ni de la supériorité incontestable qu'aurait ce genre de produits sur le marché du Nouveau-Monde. Les universités des Etats-Unis livrées à leurs propres ressources ont parfois vainement appelé des professeurs de langue et de littérature Françaises et beaucoup de chaires de Français furent occupées par des Allemands faute de titulaires Français.

Depuis dix ans, les choses ont beaucoup changé. La fondation des conférences Françaises à Harvard par M. James H. Hyde, la création par M. de Coubertin de *Debating prizes* qui se disputent annuellement dans les universités de Harvard, Palo Alto, Princeton, Johns Hopkins, Tulane et Californie, les progrès incessants de l'Alliance Française, société fondée pour propager au loin notre langue, les institutions établies à Paris, à Montpellier et dans d'autres villes encore pour attirer et aider les étudiants transatlantiques, les

visites de professeurs ou de publicistes Français éminents aux Etats-Unis, tout cela a grandement contribué à rétablir des relations cordiales entre les éléments intellectuels des deux pays. Un ambassadeur émérite, M. Jules Cambon, secondé par de zélés consuls, a su diriger le mouvement et en accroître encore la puissance. On pouvait craindre que la sympathie trop bruyante exprimée par la France envers l'Espagne au début de la guerre de Cuba et surtout les manifestations antiaméricaines, organisées par une poignée de tapageurs, n'arrêtassent net un rapprochement qui, en ce temps-là, s'esquissait à peine. Mais M. Cambon manœuvra si bien dans sa médiation pour aboutir à une paix dont les deux parties lui témoignèrent une sincère reconnaissance que le francophilisme s'accentua à la fois à Washington et à Madrid.

La mission Rochambeau scella cette amitié restaurée. Au lieu d'envoyer en Amérique, pour y présider à l'inauguration du monument élevé à la mémoire du maréchal de Rochambeau, une mission restreinte, le gouvernement de la république envoya le général Brugère, généralissime des armées Françaises à la tête d'une nombreuse escouade composée des représentants de

tous les grands services publics, armée, marine, diplomatie, lettres et arts. Peu de temps auparavant avait eu lieu la retentissante visite du prince Henri de Prusse. L'accueil fait aux envoyés Français dépassa de beaucoup en enthousiasme et en spontanéité la réception pourtant très cordiale réservée au prince Allemand. Le général Brugère fit le voyage sur un navire de guerre et visita les écoles de West-Point et d'Annapolis; c'est la première fois qu'un ambassadeur militaire apportait à l'armée et à la marine Américaines un salut d'Europe; le fait ne pouvait pas ne pas être commenté et comme il s'agissait de rendre hommage à la mémoire d'un homme d'épée, le choix du gouvernement Français parut justifié et habile. Depuis lors, l'attitude adoptée par la France dans l'affaire du Venezuela n'a pu que consolider les bonnes relations; seules, peut-être de toutes les grandes puissances, la France et la Russie se sont abstenues en cette circonstance de rien faire ou dire qui pût gêner les mouvements du président Roosevelt ou compliquer sa tâche; l'opinion transatlantique leur en a su gré.

Siam et Maroc.

Aucun gouvernement n'est plus sincère que le nôtre lorsqu'il fait connaître qu'il n'a point de visées d'extension territoriale et cette déclaration s'applique au Maroc et au Siam aussi bien qu'au Yang-Tsé ou au Congo Belge. Mais il est de toute évidence que la sécurité de nos possessions Africaines et Asiatiques exige que ni l'empire d'Abdul-Azis ni le royaume de Chulalongkorn ne passent sous la tutelle d'une puissance étrangère.

Cette sécurité cesserait absolument d'exister le jour ou domineraient à Fez et à Bangkok des influences Européennes qui pourraient se traduire, à l'occasion, par un appui diplomatique trop marqué ou même par des secours armés en cas de conflit. Cela étant, notre politique sur ces deux points du globe est fort aisée à définir; elle consiste à maintenir par tous les moyens le *statu quo* mais à déclarer en même temps, avec netteté et résolution, que ce *statu quo*, s'il se rompt, ne pourra se rompre qu'à notre profit; en termes plus vulgaires, il est bon que le Siam et le Maroc demeurent indépendants; c'est notre désir et l'objet de nos efforts, mais du jour où cette indépendance

se trouverait menacée par d'autres, nous la confisquerions aussitôt pour nous-mêmes. Cette politique à la fois pacifique dans le présent et franche pour l'avenir a été affirmée en ce qui concerne le Maroc par M. Delcassé; ses prédécesseurs n'avaient point eu à la formuler ou avaient jugé téméraire de s'y risquer. Le ministre actuel en a fait l'objet d'un échange de vues avec plusieurs chancelleries et notamment avec l'Italie. Quant au Siam, M. Delcassé a jugé, avec sa netteté de vision habituelle, qu'il devait être à l'égard de la France soumis ou ami et que, du moment que nous ne voulions point faire la guerre pour le soumettre il convenait d'établir avec lui des relations amicales. Pour cela il fallait nécessairement modifier le traité de 1893.

On se rappelle dans quelles conditions il avait été conclu. En 1867 la France sanctionna les conquêtes opérées quelques années plus tôt par le roi de Siam qui avait enlevé au Cambodge les provinces frontières de Battambang et de Siem Reap ; en échange on lui concédait la libre navigation du Mekong. En vain le roi Norodom, et aussi le gouverneur de Cochinchine, protestèrent contre une politique imprudente et peu digne. Quinze ans

plus tard, en 1882, Chulalongkorn, cherchant une protection contre les empiètements Britanniques, envoya une ambassade à Saïgon et parut désireux de se rapprocher de la France. Mais prompt aux volte-faces, il profita ensuite de la guerre du Tonkin pour envahir les provinces Annamites de la rive gauche du haut Mekong. Les entreprises audacieuses des Siamois, encouragées peut-être par le zèle intempestif et officieux de quelques agents Anglais, appelaient un châtiment. En juillet 1793 on se décida à présenter un ultimatum à Bangkok et, pour l'appuyer comme il convenait, l'amiral Humann franchit soudainement les passes du Menam et vint mouiller devant la capitale Siamoise ; l'ultimatum fut accepté et le Siam céda. Il eût fallu alors une plus grande rapidité de décision et d'exécution ; le gouvernement Siamois était découragé de n'avoir pas été soutenu par l'Angleterre. A Paris, on hésitait à poursuivre les avantages d'un coup de force un peu osé ; deux mois se passèrent pendant lesquels l'ambassadeur d'Angleterre, Lord Dufferin, accentua son langage comminatoire en raison des tergiversations qui se manifestaient et provenaient de la lutte toujours vive entre coloniaux et anti-coloniaux. Enfin le

3 octobre 1793 fut signé un traité par lequel le gouvernement Siamois renonçait à toutes prétentions sur les territoires de la rive gauche du Mekong ; les provinces de Battambang et de Siem Reap étaient neutralisées ainsi qu'une zône de vingt-cinq kilomètres sur la rive droite du fleuve sur lequel le pavillon Français pourrait seul flotter désormais. La ville de Chantaboum, occupée par nos troupes, nous restait en gage jusqu'à complète exécution du traité et les sujets indigènes résidant au Siam et originaires de nos colonies étaient placés sous notre protection. On a dit depuis que ce traité était inexécutable et qu'il avait été fait dans le but de maintenir entre le Siam et la France un état de constante hostilité et de faciliter les agressions éventuelles de cette dernière puissance. Ce résultat n'était nullement prémédité, mais c'est bien celui qui a été atteint et presque entièrement par la faute de la France. Les alternatives de laisser-aller et de « colérisme » qui ont caractérisé l'action de nos agents au Siam ont eu pour conséquence d'énerver et d'exciter à la fois le gouvernement Siamois. Les Asiatiques sont extrêmement sensibles à la force ; mais ils démêlent vite la faiblesse derrière les apparences

de la force ; et cette politique de menaces perpétuelles non suivies d'effets leur inspirait la conviction que la France n'osait pas les attaquer malgré qu'elle en eût envie. En réalité ce n'était pas l'audace mais l'envie qui lui manquait. Dès longtemps, le parti colonial s'est convaincu que l'établissement de notre protectorat sur le Siam était nécessaire à la sécurité de l'Indo-Chine ; mais en France, le parti colonial n'est pas le plus fort et il lui est souvent malaisé de faire triompher ses vues.

L'heure était venue pourtant de choisir ; l'exclusion systématique des Français dans toutes les occasions où le gouvernement Siamois avait à faire appel à des concours Européens était de nature, en se prolongeant, à nous causer de graves préjudices. La convention Franco-Anglaise du 15 janvier 1896, qui avait neutralisé la vallée du Menam et l'avait transformée en une sorte d'Etat tampon, tournait de la sorte au détriment de l'une des parties, l'Angleterre étant seule à y progresser économiquement et la France n'ayant plus le droit d'y exercer d'influence politique. Sans toucher à cette convention (il pouvait y avoir quelque danger à le faire), M. Delcassé s'est appliqué à

remédier à l'état de choses provenant du traité de 1893, c'est-à-dire à rendre confiance au Siam tout en stipulant de sérieux avantages pour nous. Il semble avoir réussi dans une large mesure, car avant même que le nouveau traité n'ait reçu force de loi, le gouvernement Siamois a demandé à la France un personnel d'ingénieurs pour ses travaux publics, des médecins pour créer un Institut bactériologique, des professeurs pour enseigner le Français dans ses collèges; enfin il a accordé une subvention aux paquebots qui font le service entre Bangkok et Saïgon.

Par contre certains des avantages stipulés à notre profit sont évidemment un peu illusoires. S'il est difficile d'objecter à la suppression de la zône neutre, qui était devenue un repaire de brigands où nul n'avait plus le droit de taire la police, le renoncement à la neutralisation de deux des anciennes provinces Cambodgiennes prises avant 1867 par le Siam, équivaut à leur cession définitive; les deux autres, celles de Melou Prey et de Bassac font retour au Cambodge ainsi qu'un petit territoire en bordure du grand lac important à cause de ses pêcheries; mais cette restitution est un échange avec Chantaboum occupé par nos

troupes depuis dix ans. Chautaboum, cela est très vrai, ne nous appartenait pas ; c'était un gage temporaire entre nos mains. Mais une occupation de dix années en Orient équivaut à un titre réel et le restituer représente un recul. C'est là, d'une façon générale, ce qu'on pourrait reprocher au traité du 7 octobre 1902 ; il a été conçu trop à l'Européenne et pas assez à l'Asiatique ; on peut craindre qu'il ne fasse pas à ces populations exotiques, l'effet d'un contrat synallagmatique mais d'un résultat de victoire pour l'une des parties. Ainsi le régime stipulé pour la protection des indigènes, logique et avantageux à notre point de vue, sera d'une application difficile et fournira aux autorités Siamoises des prétextes trop fréquents d'intervention entre nous et nos protégés. Ce sont là, il est vrai, de simples nuances et tout dépendra, en somme, de la façon dont le nouveau traité s'il est approuvé par le Parlement — sera appliqué. Le principe qui a présidé aux négociations de 1902 vaut beaucoup plus que celui d'après lequel ont été conduites celles de 1893 ; l'amitié Siamoise nous est plus précieuse que d'entretenir des casus belli, d'autant qu'il est toujours facile d'en trouver lorsqu'on en a besoin. Quant aux

clauses, on peut, dans un cas comme dans l'autre, en tirer du bon ou du mauvais selon ce que nos représentants au Siam apporteront d'esprit de suite, d'habileté et d'adresse à remplir une mission qui restera toujours épineuse et pleine d'embûches.

Espagne, Danemark, Italie.

Rien à dire du voyage accompli par le président Loubet, en Russie. Calqué sur celui du président Félix Faure en 1897, il a montré que l'alliance Franco-Russe était toujours solide, chaleureuse et agissante. La seule innovation très heureuse d'ailleurs, a été un bref arrêt à Copenhague où le chef de la République s'est rencontré avec le doyen de l'Europe monarchique : rencontre pleine de cordialité sinon d'intérêt politique. Les sentiments amicaux qui unissent depuis si longtemps la France et le Danemark ont trouvé là une nouvelle occasion de se manifester, et nulle n'en a été plus satisfaite que la gracieuse princesse Marie qui représente, à la cour d'Amalienborg, les charmes de l'esprit Français. Une visite de la reine Christine d'Espagne à Paris, précédée par la remise au prési-

dent du collier de la Toison d'or, la présence chaudement acclamée du prince des Asturies aux grandes manœuvres de Toulouse ont souligné les manifestations sympathiques qui ont accueilli, de ce côté des Pyrénées, la proclamation de la majorité politique du roi Alphonse XIII. L'amitié de la France et de l'Espagne a fait, cette année, de rapides progrès. Celle de la France et de l'Italie, plus raisonnée et moins spontanée, s'est consolidée sous la sage direction du roi Victor Emmanuel. Au point de vue politique l'Italie y a beaucoup gagné et sa situation actuelle paraît des plus enviables ; économiquement, le gain de la France est supérieur au sien. D'après les statistiques publiées par la Chambre de Commerce Italienne de Paris, le commerce entre les deux pays s'est élevé en 1902, à 254.653.000 fr. dont 136.622.000 fr. de marchandises Françaises et 118.031.000 fr. de marchandises Italiennes. Par rapport aux chiffres de 1901 l'augmentation est de 1.827.000 fr. en faveur de l'Italie et de 11.499.000 fr. en faveur de la France.

VI

VICTOR HUGO, AUGUSTE COMTE, ALEXANDRE DUMAS, BALZAC

Le 26 février 1902, la République Française a célébré, avec toute la solennité désirable, le centième anniversaire de la naissance de Victor Hugo. Le 17 août, Besançon, la ville natale du grand poète, a inauguré un monument en son honneur. Dans l'intervalle, Paris avait rendu des hommages tardifs à la mémoire d'Auguste Comte et Villers-Cotterets avait acclamé le plus populaire de nos conteurs, Alexandre Dumas. Ces trois hommes, de talent si inégal et qui ne peuvent être comparés l'un à l'autre sous aucun rapport, forment, pourtant, par la juxtaposition de leurs trois noms,

comme un raccourcis de l'esprit Français. Non pas, bien entendu de *tout* l'esprit français, mais de celui du XIXe siècle si épris successivement — et parfois simultanément, de romantisme, de science et d'amusement.

Les Fêtes de Victor Hugo.

Le programme comportait une cérémonie matinale au Panthéon, une seconde l'après-midi à la place des Vosges, l'ancienne place Royale, où la maison habitée par Victor Hugo de 1833 à 1848 s'est transformée, grâce aux soins pieux de M. Paul Meurice en un musée — enfin une troisième à la place Victor-Hugo, proche de la maison où mourut le grand homme en 1885 ; c'est là que se dresse sa statue, œuvre du sculpteur Barrias, au sommet d'un rocher autour duquel tournent des figures allégoriques. Il y en eut ainsi pour tout le monde ; le corps diplomatique prit part à la fête raffinée du matin ; l'administration procéda à l'inauguration du monument de Barrias par des discours de circonstance ; le peuple se donna rendez-vous place des Vosges où d'ingénieuses illuminations

prolongèrent jusque dans la nuit son joyeux enthousiasme. Les villes de province imitèrent la capitale ; partout, les vers immortels furent déclamés et applaudis : on en lut aux écoliers des campagnes, on fit des conférences à ceux des bourgs. Hormis quelques esprits grincheux, personne ne pensa que de tels honneurs ne fussent disproportionnés. La nation qui, comptant parmi ses fils un génie de pareille envergure, négligerait de se réunir toute entière pour l'acclamer au jour de son centenaire, ne serait point digne de participer à la direction intellectuelle de l'univers. Au contraire, le spectacle donné en cette circonstance par la France ne pouvait que lui attirer les sympathies des autres peuples. Mais sous quelle forme et de quelle manière se sont manifestées ces sympathies ? Là est le point intéressant pour tous ceux qui ont à cœur de voir se perpétuer le rayonnement des lettres Françaises au dehors.

Nombreuses furent les cités étrangères qui rendirent hommage à Victor Hugo. Bruxelles, Lisbonne, Porto, Londres, Budapest, Prague, Athènes, Milan, Madrid célébrèrent sa gloire. A Rome, le buste du poète fut placé au Capitole en présence des membres du gouvernement et de la

municipalité, au milieu d'ovations chaleureuses. Enfin des délégations Tchèques, Roumaines, Bulgares, Polonaises, Grecques, s'associèrent aux fêtes de Paris. La France fut infiniment touchée de ces marques non équivoques d'admiration et d'amitié ; elle eût d'autant plus de raison d'en éprouver de la gratitude que de telles démonstrations s'adressaient à elle, passant en quelque sorte par dessus la mémoire de Victor Hugo ; le grand homme se trouvait en être l'occasion plutôt que l'objet. Cette distinction s'accuse nettement dans les discours prononcés au cours de ces cérémonies ; il y est peu question de littérature ; il y est largement question de politique. Les journaux quotidiens, à l'étranger, ont encore accentué la note à cet égard, tandis que, par la pauvreté et le peu d'ampleur de ses comptes rendus, la presse littéraire a témoigné qu'elle ne participait au centenaire que du bout de la plume et pour ainsi dire, par politesse. Bien plus, à Paris même, une des pièces les plus célèbres du maître, *les Burgraves*, reprise à la Comédie-Française, y a retrouvé la complète impopularité qui l'avait accueillie à ses débuts. En un mot, la personnalité de l'homme et quelques-unes de ses idées ont été puissamment

mises en relief; son œuvre est restée relativement dans l'ombre. Telle est la caractéristique de la participation des autres peuples aux fêtes de Victor Hugo. Cherchons-en la cause et donnons, d'abord, un rapide coup d'œil au colossal amas de productions diverses qu'évoque le nom du fécond écrivain.

Une Œuvre immense.

En 1822, âgé de vingt ans, Victor Hugo publia ses premières *Odes et Ballades*, et l'année suivante son premier roman, *Han d'Islande*. En 1824, il livra au public de nouvelles *Odes*, dont l'édition définitive parut en 1826 en même temps qu'un second roman, *Bug Jargal*. En 1827, il publia son premier drame en vers, *Cromwell*, et le fit précéder d'une préface qui, toute erronée qu'elle nous paraisse aujourd'hui, n'en causa pas moins une énorme sensation parmi les intellectuels d'alors. En 1828, il fit représenter à l'Odéon un drame en prose, *Amy Robsart*. En 1829, parurent un recueil de vers, *les Orientales*, et une sorte de roman tragique, *le Dernier Jour d'un Condamné*.

1830 vit jouer *Hernani* et 1832 un drame en vers, *le Roi s'amuse*. Dans l'intervalle, en 1831, Victor Hugo avait publié *les Feuilles d'Automne*, son célèbre roman de *Notre-Dame de Paris*, et un quatrième drame en vers, *Marion Delorme*. Il a trente ans, et son bagage comprend déjà trois recueils de poésies, quatre romans et cinq drames. Chose étrange, cette fécondité sans pareille va se continuer à travers tout le siècle. Chose plus étrange encore, dans cette première période de sa vie, Victor Hugo a atteint d'emblée au plus haut et au plus bas. En prose, il n'écrira rien de plus magnifique que certaines pages de *Notre-Dame de Paris ;* sur le théâtre, la somptuosité de son inspiration lyrique n'ira pas au-delà de certaines scènes d'*Hernani* ; des vers, surtout, ont coulé de sa plume, dont il ne dépassera jamais la délicieuse harmonie et la parfaite beauté. Ces morceaux constituent pour la langue Française des acquisitions d'une valeur inestimable, mais ce sont des morceaux ; le chef-d'œuvre intégral n'est point venu et il ne viendra pas. Nous n'aurons ni un Hamlet, ni une Iliade, ni une Divine Comédie.

Du *Roi s'amuse* (1832) aux *Burgraves* (1843),

Victor Hugo publie trois recueils de poésies : les *Chants du Crépuscule*, les *Voix intérieures*, les *Rayons et les Ombres*; trois drames en prose : *Lucrèce Borgia*, *Marie Tudor*, *Angelo*; un drame en vers : *Ruy Blas*; un roman : *Claude Gueux;* un volume composé d'articles littéraires et philosophiques et, enfin, *le Rhin*, récit de voyage accompagné de réflexions sur l'équilibre Européen. De 1843 à 1852, il continue d'écrire, mais il n'a plus le temps d'imprimer; il participe aux grandes querelles du moment; il est membre de l'assemblée nationale; il se répand en discours et en protestations. Ses manuscrits verront le jour plus tard; il les entasse dans ses tiroirs. L'exil lui rend des loisirs qu'il maudit. En vers indignés dans les *Châtiments*, en une prose acerbe dans *Napoléon le Petit*, il exhale sa colère et sa haine contre l'auteur du coup d'Etat de 1851. Puis viennent *les Contemplations* qui rappellent, heureusement, les Feuilles d'Automne, les Chants du Crépuscule, les Rayons et les Ombres. En 1859, paraissent les premiers volumes de la *Légende des Siècles*, série splendide de tableaux mythiques et symboliques retraçant la marche de l'humanité à travers les âges. *Les Misérables* (1862) sont un puissant

roman, dont certainement Zola s'est inspiré en plusieurs de ses ouvrages. *Les Travailleurs de la Mer*, autre roman, paraissent en 1866 ; encadrées entre ces deux sombres récits, *les Chansons des Rues et des Bois* apportent une note de gaieté populaire tout à fait imprévue et peu habituelle aux grands poètes. Avec *l'Homme qui rit*, Victor Hugo retourne aux romans d'aventure qui l'avaient séduit à ses débuts. La guerre de 1870 lui inspire une série de poèmes, *l'Année Terrible*, où sa vieille animosité contre Napoléon III se mêle aux amertumes suscitées par la défaite. *Quatre-vingt-treize* sera son dernier roman et non pas, certes, l'un des meilleurs. En 1875, il réunit en trois volumes, sous le titre, *Actes et Paroles*, les principales manifestations de sa vie publique, ses discours à la chambre des Pairs ou à l'Académie, ses appels électoraux, les oraisons funèbres qu'il a prononcées et ses interventions célèbres en faveur de toutes les victimes de la guerre et de la politique, depuis John Brown et Maximilien jusqu'aux nihilistes et aux anarchistes. Le poète n'a plus, maintenant, que dix ans à vivre, et plus de dix volumes vont encore paraître ; le médiocre continue d'y côtoyer l'admirable. *La Légende des*

Siècles s'achève. *L'Art d'être Grand-Père* ramène, plus émue et plus attendrie, la note familière; dans *l'Histoire d'un Crime* repassent des souvenirs mauvais et d'inoubliables rancunes. *L'Ane* est une sorte de poème satirique contre le pédantisme; *la Pitié suprême*, *le Pape*, *Religions et Religion* lui servent à développer ce double sentiment qui trouvera sa formule définitive dans son testament : la foi indéracinable en Dieu et la méfiance invincible à l'égard des Eglises. Il publie encore un drame étrange, *Torquemada*, et *les Quatre Vents de l'Esprit*, son dernier recueil de poésies. Il meurt en 1885, laissant derrière lui une telle moisson inédite que, pendant vingt-cinq ans, ses héritiers seront occupés à l'engranger. Sa *Correspondance* et ses mémoires (*Choses vues*) renferment des croquis et des portraits, des notes littéraires ou critiques, mille choses vivantes et curieuses. *Alpes et Pyrénées*, *France et Belgique* sont des impressions de voyage sans grand intérêt. *Le Théâtre en liberté* comprend une série de pièces et saynètes qui supportent la lecture, mais aborderaient difficilement la scène. *Les Jumeaux* sont un drame inachevé ; *le Post-Scriptum*, un assemblage de matériaux inutilisés, réflexions et pensées demeu-

rées à l'état de germes. *Dieu* et *la Fin de Satan* sont des poèmes propres à servir d'épilogue à *la* Légende des Siècles. On doit citer encore *Toute la Lyre*, recueil de poésies éparses, *Paris*, *les Lettres à la France*, *Années funestes* et, enfin, *la Dernière Gerbe*, parue le jour du centenaire.

Tel est le relevé des *principaux* écrits de Victor Hugo. Que cette dernière gerbe ait pu contenir de si beaux épis, il y a là de quoi surprendre. Mais n'est-ce pas une chose unique que d'y retrouver exactement les qualités et les défauts qui se révélaient, à l'autre bout du siècle, dans les premiers ouvrages du poète ? N'est-ce pas plus unique encore de devoir reconnaître dans ces qualités et ces défauts, ceux-là même qui distinguent notre race et dans les passions dont s'anime le génie de l'écrivain, dans les sentiments qu'il reflète, les passions et les sentiments de la France du XIXe siècle ?

La revanche de l'actualité.

Ce fut là, comme homme, l'extrême beauté de sa silhouette ; ce sera là, sans doute, le principal

obstacle à sa renommée d'écrivain. Sa grandeur a été d'incarner, d'un bout à l'autre de sa longue existence, l'âme de la France et de l'incarner d'une manière absolue et prodigieuse. Le génie national a illuminé d'autres esprits ; avec celui-là il s'est entièrement confondu. Ni l'un ni l'autre n'ont évolué, pas plus que n'évolue le rayon d'un phare qui scrute successivement tous les points de l'horizon. Pitoyable envers les faibles, prompte à bafouer les puissants, hostile au prêtre et fidèle à Dieu, attendrie devant l'enfance, émue devant la mort, ardente au patriotisme et indulgente à l'amour, éprise de perfection et se contentant d'à peu près, aimant à la fois le calembourg et l'effroi, suppléant à de fâcheuses ignorances par une imagination enchanteresse, telle fut la France issue de la révolution et telle fut la lyre du grand Français qui chanta son labeur, ses infortunes et son espérance.

On oserait presque dire que chacune de ses œuvres contient tout cela. Ouvrez au hasard. Voici dans l'*Homme qui rit* un étalage inoui de puérile érudition et dans *Le Rhin*, un plan de politique extérieure d'une étonnante naïveté. Vous voyez surgir ici et là une Espagne, une Egypte,

des Tropiques merveilleusement fantaisistes et circuler une Marie Tudor, un Charles-Quint, un Louis XIII, un Cromwell ingénieusement travestis. L'idylle mièvre voisine avec le décor babelique. De philosophiques légendes aboutissent à de vulgaires mélodrames. Et surtout, selon la sagace observation de M. Doumic, l'idée, constamment, naît du mot. Le célèbre chapitre de *Notre-Dame de Paris*, « ceci tuera cela » est sorti du titre lequel a jailli spontanément du cerveau créateur. Et c'est pour leur montrer « l'intestin du Leviathan » que l'on promène les lecteurs des *Misérables* à travers les égoûts de Paris. La symétrie tient souvent lieu de profondeur ; ainsi Hugo rattache l'installation du mal dans le monde à la mort d'Abel. Les trois instruments de son supplice ont été préservés : le clou qui sera le glaive, le bois qui sera le gibet, la pierre qui sera la prison. Ce symbolisme simpliste contente son aspiration. De même, dans la fameuse préface de Cromwell, distingue-t-il arbitrairement les temps primitifs, les temps antiques et les temps modernes auxquels correspondent selon lui le lyrisme, l'épopée et le drame. D'énormes fautes de goût, les signes d'une hâte regrettable, des successions dévergondées de qualificatifs arrêtent le

lecteur et empêchent que sa satisfaction ne soit complète. Mais, par ailleurs, quels élans sans pareils, quelles stupéfiantes ascensions, quelles délicates rencontres, quels spirituels contrastes, dans le style et dans la pensée. Il n'est pas jusqu'à ce pamphlet hargneux, *Napoléon le Petit*, qui ne renferme des pages superbes : telles l'oraison funèbre de la tribune Française et la célèbre assimilation des institutions impériales à la glace de la Newa solide comme le roc la veille de la débâcle et submergée en une nuit !

Des observateurs superficiels, rapprochant l'ode à Louis XVII de l'ode à Napoléon II, ou le souvenir ému donné au vieux roi Charles X de l'apostrophe héroïque à la colonne Vendôme, ont souligné malicieusement l'apparente inconséquence qui dictait ces hommages contradictoires. Et pourquoi contradictoires ? Ils s'entremêlèrent et ne se démentirent point. Victor Hugo partagea et exprima les enthousiasmes successifs de la France : le renouveau de sa foi monarchique, l'éblouissement prestigieux de l'impérialisme, sa soif de justice, son attachement progressif à la démocratie. Il fut en littérature, le législateur du romantisme et le précurseur du réalisme. Il fut pair de France, député,

sénateur. Quel autre Français incarna à ce point tout un siècle de l'existence de sa patrie ?

Ces quelques réflexions suffisent à mettre en relief une qualité dont le temps ne peut manquer de faire un défaut. Toute l'œuvre de Victor Hugo est imprégnée d'actualité. Elle l'est à ce point que les historiens futurs y verront un guide obligatoire à travers le dédale des illusions et des revirements de la France du XIXe siècle. Ils consulteront ce miroir unique qui leur renverra l'image exacte d'un pays et d'une époque. Mais, hormis les historiens, qui viendra ? La foule cherchera-t-elle autour de cette grande mémoire le rappel des bases immuables, des assises primordiales de la société ? Lui demandera-t-elle un écho de ces passions permanentes qui n'ont ni date ni nationalité ? Non, sans doute. Les génies universels s'asseoient solitaires et silencieux, au revers des hautes montagnes, sans souci de la clameur présente ni des événements immédiats ; on les écoute peu de leur vivant mais ils dominent après leur mort. Ceux qui, descendus dans les vallées, réclament avec vigueur leur part de la vie collective et se mêlent à toutes les luttes contemporaines condamnent par là même leur œuvre à se contenter

plus tard des rares visites que reçoivent les tombeaux. Il est donc infiniment probable que Victor Hugo ne rayonnera pas « avec Dante, Gœthe et Shakespeare sous la divine clarté d'Homère », comme on l'a dit au banquet des poètes, le soir de son centenaire. Son génie certes le rendait digne d'un pareil honneur et la postérité le lui eût conféré si, homme d'action en même temps que poète, il n'avait marqué lui-même ses écrits du sceau des choses qui passent.

Victor Hugo, conscience de l'humanité ?

De son vivant, du moins, son rôle a-t-il été mondial ? En inaugurant, le 17 août 1902, le monument de Besançon, l'un des orateurs officiels, M. Colsenet, doyen de la Faculté des Lettres, prononça ces paroles : « Victor Hugo a été la grande voix qui a jeté au monde le cri de justice ; toutes les tyrannies, il les a flétries ; toutes les iniquités, il les a dénoncées ; il a été pendant un siècle, la conscience de l'humanité ! » Cela est vrai dès que l'on identifie la révolution Française avec l'humanité ; et c'est là

un point de vue auquel les Français et pas mal d'étrangers continuent de se placer. Victor Hugo a été, cela est certain, la conscience de la société issue de la révolution. Reste à savoir si les formes de la justice et de la liberté que les révolutionnaires ont conçues et proclamées sont vraiment des formes éternelles et immuables, si les anathèmes qu'ils ont lancés demeureront, si les principes qu'ils ont établis vivront. On commence à percevoir, à travers l'énorme fracas de la révolution, la mise en pratique trop hâtive par un peuple ardent mais souvent inconsidéré, des vérités politiques et morales sorties, d'une part, de la Réforme et, de l'autre, de l'émancipation Américaine. En exagérant ces vérités, en les poussant logiquement vers l'absurde, en les revêtant d'un dogmatisme rigide, la révolution les a outrées au point de compromettre leur action et d'arrêter le développement normal de leurs conséquences; par elle, deux grands mouvements qu'elle prétendait aider, ont plus ou moins dévié. Ce que Auguste Comte et Brunetière ont dénoncé comme étant « l'erreur du XVIIIe siècle » a été mis en pratique par la révolution; la déclaration célèbre d'Helvétius: « C'est uniquement par de bonnes

lois qu'on peut former des hommes vertueux » est devenue l'article fondamental du catéchisme jacobin. C'est de là que sont issus le droit à l'insurrection, la révolte contre les inégalités du sort et les hasards de l'hérédité, la croyance au progrès illimité et enfin cette tendance irrésistible vers le despotisme et cette facilité à l'accepter, pour peu qu'il se colore d'humanitarisme et de transformisme social, qui sont les caractéristiques de l'évolution jacobine.

Victor Hugo a chanté cela et de tout son cœur ; seulement il avait l'âme trop haute et la fibre poétique trop développée pour ne pas s'inspirer, à l'occasion, de sentiments moins exclusifs et d'un idéal plus large. Cette philosophie révolutionnaire n'en a pas moins imprégné son œuvre et c'est pourquoi il est difficile d'admettre qu'il ait été, autrement qu'à de rares intervalles et dans des circonstances passagères, l'interprète de la conscience universelle. Cet honneur, assurément, est revenu d'une façon bien plus continue à un homme qui n'avait ni son talent ni sa réputation littéraire, à Tolstoï. L'écrivain Russe ne s'est point attaqué à un système politique et n'a point préconisé un ordre social déterminé. C'est au fin fond de l'âme

individuelle qu'il est descendu pour chercher à la fois la cause du mal qu'il maudit et le germe du bien auquel il aspire. D'invention lourde et d'allures lentes, la pensée persévérante de Tolstoï a vraiment réussi à interpréter cette conscience humaine que Victor Hugo n'a fait qu'effleurer par instants.

L'édition à faire.

Il faut donc que les Français en prennent leur parti, leur grand poète national, dans son ascension intellectuelle, n'a point touché au sommet suprême ; il ne s'en est fallu que de quelques pieds mais l'intervalle est notable. Si le monde, dans l'avenir, lit Victor Hugo, ce ne sera que par fragments. On ne fragmente ni Homère, ni Dante, ni Shakespeare ; on fragmentera toujours Victor Hugo et, par là, n'entendez point qu'on fera un choix dans ses œuvres ; aucune de ses œuvres ne pourra s'imposer en entier. Si donc nous voulons que ce grand nom demeure vraiment immortel, comme il méritait de le rester, il faut y aider par un pieux sacrilège. Il faut émonder, élaguer, abattre sans pitié. L'entreprise sera cruelle autant

qu'utile ; des forêts entières disparaîtront ; des branchages de génie joncheront le sol. Qu'importe si le reste, du moins, s'éclaire d'une gloire définitive ? Cette édition restreinte devra contenir le plus pur de toutes les formes revêtues par l'esprit vivant du poète, du prosateur, du philosophe ; il en résultera un recueil qu'il faudra présenter au public sans le secours d'aucune analyse explicative ni d'aucune critique louangeuse, sans l'addition d'aucun renseignement biographique ou bibliographique. Ainsi le lecteur pourra croire que Victor Hugo n'a jamais rien écrit d'autre ; il ignorera les imprécations vibrantes, les appels éloquents, les protestations formidables, toutes ces beautés d'un jour qui soulèvent les contemporains et rebutent la postérité. Puisque Hugo fut mêlé de son vivant à tant de querelles qui parurent immenses et déjà deviennent anecdotiques, isolons-le après sa mort des soldats inconnus qu'il a conduits à la bataille ou sur lesquels il a foncé. Il y a chez lui de l'essence d'éternité, mais elle est éparse. Recueillons-la. Même en faible quantité, semée parmi la foule, elle assurera mieux sa renommée que les savants discours des rhéteurs ou les harangues enflammées des politiciens.

Auguste Comte insuffisamment louangé.

Si tous les libres esprits ont eu le droit et le devoir de se réjouir des hommages qui furent rendus à Auguste Comte le 19 mai dernier à l'occasion de l'inauguration de son monument sur la place de la Sorbonne à Paris, les amis de la Vérité ne peuvent que regretter, d'autre part, que ces hommages se soient adressés au positivisme plutôt qu'à son fondateur, aux disciples de Comte plutôt qu'à Comte lui-même. Et si le grand philosophe avait assisté à la cérémonie, peut-être n'eût-il plus reconnu ses idées dans les exposés qui en furent faits, ce matin-là, devant sa statue. La présence du général André, qui présidait, était une première anomalie et non des moindres, car, dans l'organisation de la cité future, s'il est une institution que Comte n'a point prévue, à moins — chose plus probable — qu'il ne l'ait volontairement répudiée — c'est, à coup sûr, l'institution militaire. Mais le ministre de la guerre ne s'embarrasse pas pour si peu et son discours en témoigne. Avec la brièveté tranchante d'un ordre du jour, il résume en trois paroles l'évolution de la philosophie, proclame la mort de la théologie, com-

pare la science sociale à la physique et déclare que Comte est l'heureux continuateur de Montesquieu. A son arrivée au pied du monument, le général avait été salué au nom des organisateurs de la souscription comme « membre d'un gouvernement constituant, à l'heure actuelle, dans le monde entier, le *seul exemple* du gouvernement sans Dieu ni roi, préconisé par Auguste Comte ». Naïf compliment, bien peu fait pour évoquer la notion de l'immense influence exercée depuis un demi-siècle sur le monde entier par le fondateur du positivisme. Cette phrase maladroite donne le ton des éloges consacrés, le 19 mai dernier, à son œuvre magistrale. C'étaient des éloges tendancieux visant à célébrer, à travers le posisivisme, le matérialisme — à travers Comte, son disciple infidèle, Littré. L'esprit sec et dur de Littré inspirait tous les orateurs et les versets étroits de l'évangile matérialiste leur servaient de texte.

Comte méritait mieux. S'il n'y avait, pour asseoir sa gloire, que sa théorie des « trois états » (théologique, métaphysique, positif) cette gloire n'eût été ni durable ni universelle ; moins encore si son rêve de « religion de l'humanité » devait être considéré comme l'aboutissement et le cou-

ronnement de son système. Mais tel n'est pas le cas. Les penseurs ne s'attardent point à ses conceptions sociales : ils lui sont reconnaissants de la méthode admirable dont il a posé les bases et développé les préceptes, de cette méthode qui se tient à égale distance d'un éclectisme facile et d'un expérimentalisme tyrannique, de cette méthode qui cherche dans le passé le moyen de déterminer l'évolution présente et les tendances à venir et qui ne permet ni à la raison de primer les faits, ni aux faits de se passer de la raison. Qu'une telle méthode ait guidé dans des vues différentes des hommes comme Claude-Bernard, Renan, Taine... qu'elle ait éclairé les historiens et même transformé le roman, qu'elle ait surtout rayonné au loin et exercé son influence sur les travailleurs intellectuels des pays les plus divers, rien de bien surprenant. Ce qui l'est davantage, c'est qu'une action si puissante et si générale ne soit pas mieux reconnue ni plus souvent proclamée ; mais selon la fine observation de M. Lévy Bruhl, « l'esprit de Comte s'est si intimement mêlé à la pensée de notre temps qu'on ne l'y remarque presque plus, comme on ne fait pas attention à l'air qu'on respire ». Voilà, certes, le plus bel éloge

que l'on puisse décerner à un savant. Il est dommage que nul ne s'en soit avisé, quand c'était par excellence, le moment d'y songer. D'autres préoccupations, il est vrai, dominaient les esprits des initiateurs de la cérémonie du 19 mai. Ils prétendaient faire remonter jusqu'à Comte le matérialisme et l'irréligion en l'honneur desquels ils s'étaient réunis. Malgré que le maître les eût conviés par exemple, à « célébrer dignement les mérites et les bienfaits du catholicisme », ils entendaient en proclamer, en son nom, la déchéance totale. Ainsi celui qui dénonça « l'absurde exagération de la supériorité propre à la raison moderne », qui se méfiait de « la vague et stérile philanthropie, trop souvent perturbatrice », et qui, surtout, proclamant la relativité de toutes choses, niait énergiquement l'absolu — devait être, étrange ironie du destin, honoré au nom de la déesse Raison par des socialistes et des jacobins. Il est possible, après tout, que le monument d'Auguste Comte devienne un lieu de pélerinage pour les cortèges collectivistes, puisque, non loin de là, la statue du pieux Etienne Dolet reçoit, chaque année, le persévérant hommage des sociétés athéistes. A quoi tient la signification d'un monument !

Alexandre Dumas, trop.

Le troisième centenaire célébré cette année a été celui d'Alexandre Dumas père. En voilà un qui n'a pas à craindre que l'on ergote sur sa doctrine. Il n'en avait pas, ou plutôt, sa doctrine était d'écrire le plus de livres possible et les faire les plus amusants possible. Une pareille ambition n'est-elle point pour mettre tout le monde d'accord et comme d'ailleurs l'auteur des *Trois Mousquetaires* ne prétendait point aux honneurs de l'Arc de Triomphe pour son catafalque ni du Panthéon pour ses cendres, il ne semble pas qu'on dût lui marchander les applaudissements de la foule. Aussi bien n'est-ce pas là ce qu'on lui marchande ; on dispute sur son titre d'écrivain, ou plus justement de littérateur. Certains critiques qui ne songeraient pas à lui refuser un monument s'indignent qu'on l'ait admis dans la *Collection des grands écrivains Français*. Et là encore, nous nous permettrons de dire que son entrée n'aurait point causé tant de scandale, si elle s'était opérée plus simplement. Mais, pour le louer dignement, M. Parigot, un universitaire distingué, chargé du volume consacré à Alexandre Dumas, a cru devoir

emboucher la trompette épique et en tirer de glorieuses fanfares. Il s'est fait agressif et a lancé l'anathème sur tous ceux qui ne rangent pas Dumas parmi les meilleurs serviteurs des lettres Françaises. Ceci est inadmissible et en disant que Dumas « tient une grande place dans l'histoire littéraire du XIXe siècle et n'en tient aucune dans la littérature » il nous semble que M. Doumic a formulé un jugement parfaitement équitable et auquel il n'y a rien à répondre.

Quoi de littéraire dans ce style bourgeoisement facile d'où la grandeur et la délicatesse sont également exclues et qui ne satisfait que parce qu'on le sent de niveau avec l'imagination fertile dont il traduit les fantaisies ? Et c'est là, précisément, son mérite. Si Dumas s'était fait vulgarisateur de science ou fabricant de lyrisme populaire, il ne serait plus question de lui depuis longtemps. Ses qualités d'écrivain ne l'eussent guère maintenu à la surface de cet océan qu'est l'opinion publique; on peut même se demander s'il fût jamais parvenu à s'y tenir. Mais du moment qu'il ne cherchait qu'à divertir, son style devenait exactement approprié au but qu'il se proposait. On a deux reproches à lui adresser. Le premier, c'est d'avoir

comme auteur dramatique, installé sur la scène Française « le crime passionnel avec ses sophismes, sa trouble rhétorique et son louche attrait ». Une pièce comme *Antony* eût-elle cent fois plus de valeur, qu'elle ne vaudrait pas encore le mal qu'elle a causé. Mais Dumas père n'est qu'accessoirement un auteur dramatique; la réputation secondaire qu'il a pu acquérir sous ce rapport a été vite éclipsée par celle de son fils, réelle et méritée celle-là, encore que le déclin en ait été rapide et que le théâtre de cet homme de grand talent, consacré à outrer par des moyens artificiels des thèses passagères, ne fut pas de ceux qui durent. Le second reproche mérité par Dumas père est plus grave parce qu'il s'adresse au conteur, c'est-à-dire, en lui, à l'homme « principal » : c'est d'avoir constamment faussé l'histoire. A vrai dire, il ne le fit pas volontairement; il n'en voulait à personne et n'avait dans l'âme, pas plus de méchanceté à l'égard des morts qu'à l'égard des vivants; il n'eût pas mieux demandé que d'être entouré de matériaux véridiques et de s'en documenter. Mais le temps lui manquait pour les amasser et les compulser. Il paraît qu'il en fit chercher une fois sur un sujet dont il était

fort ignorant et que, ne les ayant pas reçus à l'heure dite, il passa outre et traita le sujet quand même. Dans ces conditions, il y aurait plutôt à s'étonner que l'histoire, sous sa plume, ne se soit pas déformée davantage.

Le mal, avance son plus récent et plus enthousiaste analyste, n'est pas grand, et il vaut mieux apprendre l'histoire à peu près dans Dumas que de ne pas l'apprendre du tout. Voilà une thèse insoutenable. Car il n'y a rien de pire que de s'imaginer connaître l'histoire alors qu'on n'en connaît rien. Un peuple n'est pas perdu pour avoir des notions inexactes sur les sciences physiques et de professer des doctrines absurdes sur l'électricité et la chimie n'aiderait certes pas à leurs progrès, mais pourrait ne pas mettre obstacle à leurs applications pratiques; de l'histoire, apprise de travers, peuvent découler au contraire les conséquences les plus redoutables surtout chez une race prompte à la généralisation. Peut-être faut-il chercher dans la longue absence d'historiens sévères et impartiaux, l'explication de la plupart des erreurs, des tâtonnements et des maladresses de la nation Française au cours du XIXe siècle. Dumas n'a pas plus visé à se montrer historien

qu'à se montrer philosophe. Il n'a touché à l'histoire qu'à travers ses romans; il a cherché à amuser et non à instruire, on ne saurait trop le répéter. Sans lui pardonner la diffusion de regrettables erreurs, on doit lui savoir gré des amusements honnêtes qu'il a procurés à plusieurs générations. Combien cette honnêteté ressort, en effet, dès qu'on la compare aux défaillances morales de ses successeurs et quelle différence entre de tels livres et ceux qui se sont disputés depuis la faveur publique : non pas du public fin et lettré qui veut lire autrement qu'il ne vit, mais de ce gros public qui cherche au contraire dans la lecture le miroir de sa propre vie, de ses passions courtes et de ses aspirations bornées. On trouvera sans doute que faire cette distinction revient à décerner à Alexandre Dumas un mince laurier: le brave homme avait plus d'esprit que d'orgueil; il s'en serait contenté.

Balzac a enfin sa statue.

Balzac aura attendu bien longtemps la statue que Paris lui devait et, depuis plusieurs années,

on était à se demander s'il l'aurait jamais, tant les marbres projetés se voyaient durement traités par le destin. La société des Gens de lettres qui avait les meilleurs motifs de s'intéresser à cette œuvre puisqu'en Balzac elle honorait, en plus d'un grand homme, un de ses anciens présidents, s'était d'abord adressée au sculpteur Chapu, ensuite à Rodin. On sait l'étrange et incompréhensible silhouette qui s'échappa des mains de l'éminent artiste ; les mieux inspirés ont parfois de ces félures géniales ; un groupe d'admirateurs habituels ne voulut voir dans la statue de Rodin que le génie ; mais le public n'aperçut que la félure. Alors on fit appel à Falguière et Falguière mourut avant d'avoir terminé le marbre que M. Dubois acheva de mettre au point. On put enfin inaugurer le monument devant lequel M. Abel Hermant, président de la société des Gens de lettres, M. Escudier, président du conseil municipal de Paris et M. Chaumié, ministre de l'Instruction publique prononcèrent des discours fort bien tournés. On y rappela la carrière agitée de l'écrivain, sa puissance de travail, ses idées autocratiques, son réalisme intelligent, la belle suite de son œuvre et le grand nombre de ses dis-

ciples ! On souligna la netteté de son anti-lyrisme et de son anti-romantisme ; on compara sans vergogne ses personnages à ceux de Shakespeare et lui-même à un Spinoza doublé d'un Geoffroy-Saint-Hilaire ; et pour finir, en des strophes d'une médiocre énormité, on le proclama envié par Homère, Thucydide, Tacite, Juvenal, Horace et Aristophane !... pourquoi s'arrêter en route ? Qu'on le dise tout de suite, Balzac est le premier des premiers.

De tels éloges sont un peu puérils surtout en ce qu'ils détonnent au sein d'une opinion pleine de sympathie pour Balzac mais assez ignorante de ses mérites. La foule ne lit plus que quelques-uns de ses romans et, en tout cas, n'y prend que de l'intérêt et non du plaisir. C'est que la société dont il a dressé le tableau n'est point une société permanente et universelle ; elle est datée ; elle occupe un point précis de l'espace et du temps, et dès lors il est regrettable que le tableau s'en déroule en d'interminables volumes qui, pris isolément, manquent de la valeur que leur donnerait leur place dans l'ensemble. Balzac se sentait, comme il l'a dit lui-même avec une si naïve fatuité, « en train de devenir un homme de

génie »; il s'est cru le fondateur d'une science alors qu'il était tout bonnement le créateur d'un genre, ce qui est déjà fort joli dans l'échelle des gloires. La science qu'il a pensé fonder, c'est la zoologie sociale. « La société, a-t-il écrit quelque part, ne fait-elle pas de l'homme, suivant les milieux où son action se déploie autant d'hommes différents qu'il y a de variétés en zoologie ? Il a donc existé, il existera de tout temps des espèces sociales, comme il y a des espèces zoologiques ». Idée curieuse, juste et féconde à condition qu'elle demeure une idée littéraire et ne devienne pas un dogme scientifique. Mais précisément Balzac (et d'autres, après lui, l'ont imité) a voulu l'ériger en dogme. Il en a fait la vérité centrale autour de laquelle sa plume a couru, et elle courait très vite et très loin. Les « espèces sociales » existent bien mais elle sont en état permanent de métamorphose par contact et mélange entre elles, tandis que les espèces zoologiques évoluent avec une lenteur telle qu'il nous est permis de les considérer pratiquement comme immobiles par rapport à nous. Tout parallèle entre les unes et les autres est donc condamné à finir dans l'inexact ou l'imprécis. Si, dans sa *Comédie humaine*, Balzac avait

visé à constituer une galerie de portraits, cette galerie eut été passablement complète, extrêmement instructive et tout à fait pittoresque ; mais il a prétendu dresser un recueil de théorèmes sociaux si bien que chacun de ses personnages pourrait, en rentrant dans la coulisse, saluer le public du triomphant « ce qu'il fallait démontrer », conclusion habituelle aux professeurs de géométrie; et dans cette entreprise il a échoué comme échoueront tous ceux qui voudront la tenter après lui. Il a animé les types qu'enfantait son imagination et plus encore ceux que lui suggérait sa très fine observation, d'une vie individuelle intense, mais non pas d'une vie collective; ils se meuvent en tant qu'unités, non point en tant que produits des fatalités sociales.

La mort d'Emile Zola.

Après Balzac, Emile Zola a recommencé la construction de la même pyramide. « Les Rougon Macquart » forment la suite de la Comédie Humaine et il n'est que juste de faire honneur à Balzac de s'être suscité à lui-même un tel continuateur ou, si l'on veut, un tel rival. Par une

étrange coïncidence, l'élève est mort comme on allait inaugurer la statue du maître. Il aura, lui aussi, son monument et l'heure alors sera mieux choisie pour analyser son talent et fixer son rang dans la phalange des grands littérateurs. Malgré que les funérailles imposantes faites à Zola se soient déroulées au milieu de la décente réserve de ses ennemis et du discret enthousiasme de ses partisans, le souvenir de cet homme est trop intimement mêlé à des luttes récentes pour que le jugement porté sur son œuvre puisse être formulé avec toute l'impartialité désirable ; c'est une œuvre puissante et qui veut du recul ; au lendemain de la disparition de Balzac, l'inventaire de ses mérites et de ses défauts n'eut pu se faire en toute justice. Nous parlerons de ce grand disparu une autre fois en même temps que nous reviendrons aux vivants. Cette année-ci était celle des centenaires et n'est-ce pas pour la France l'occasion d'un glorieux orgueil que d'avoir pu, en moins de douze mois, célébrer des mémoires comme celles de Victor Hugo, d'Auguste Comte, de Balzac et de Dumas ? Admirez les dimensions de ces célèbres cerveaux ; admirez surtout leur variété ; c'est de quoi les Français ont le droit de se montrer le plus fiers.

VII

PARIS

Vers le temps où Victor Hugo, dans l'élan d'un enthousiasme poétique décernait à la capitale de son pays le surnom « de Ville-Lumière », un prédicateur Anglais, du haut de la chaire, dénonçait en elle, la « Babylone moderne ». Et les deux qualificatifs sont demeurés. Ils ont alterné comme les refrains d'une litanie sur les lèvres des ennemis et des amis de la grande cité. L'un a servi de cri de guerre aux prudes indignations et l'autre de péroraison facile aux pathos électoraux. Enfin un écrivain s'est rencontré qui a fait à chacun sa part et qui, juxta-

posant le plus lumineux des songe-creux humanitaires à la plus Sardanapalesque des corruptions, a prétendu fixer l'image exacte de Paris de façon monumentale et définitive.

De tous les ouvrages d'Emile Zola, le moins talentueux sans doute et, à coup sûr, le moins exact est celui dans lequel le célèbre romancier a tenté de fixer les contours de la société Parisienne.

Jamais ne s'affirma plus clairement que par cet échec d'un grand talent l'infinie complexité de la capitale Française. Aucune autre ville n'est aussi difficile à connaître. Pour y parvenir, il n'existe qu'un moyen, un seul, c'est de vivre tour à tour dans tous les milieux qui la composent, dans tous ces Paris différents, formés par l'histoire et non encore désagrégés, non confondus. Car — chose curieuse — ce que le fameux préfet Haussmann sut accomplir dans le domaine matériel (uniformiser Paris en l'embellissant et en l'assainissant) le temps n'a pu le faire encore dans le domaine immatériel. Les hérédités ont mieux résisté que les murailles. La part de [illegible] des dernières époques — surtout de [illegible] périodes du XIXe siècle — est [illegible] société que sur les monuments

Mais ces milieux Parisiens ne sont pas tous accessibles à un écrivain. Il en est dans lesquels on ne pénètre ni en se donnant de la peine ni même en devenant illustre et ce qui trompe peut-être les romanciers, c'est que ces milieux-là, au premier abord, n'ont pas l'air fermés. Les portes en paraissent grandes ouvertes; ils jettent un regard en passant et se croient renseignés... Celui qui écrit ces lignes n'a — est-il besoin de le dire — aucune prétention de reprendre l'œuvre géante tentée par Zola. Mais les simples notes qu'il a réunies pourront être utiles à ceux qui, dans la suite, auraient l'ambition de s'y essayer; leur principal mérite est d'émaner d'un Parisien que les hasards de la naissance et de l'existence ont abondamment pourvu de ces renseignements qui ne s'acquièrent point par l'étude mais seulement par la vie.

L'Aristocratie.

« L'ancien régime » est représenté à Paris par l'aristocratie. Mais l'aristocratie ne forme point un tout homogène, comme le croient les lecteurs

de « l'Annuaire de la Noblesse » pour lesquels quiconque porte un titre ou une particule appartient *ipso facto* au premier des trois « ordres » dont la réunion formait les Etats-Généraux. Cette portion de la société Parisienne se subdivise en trois cercles. Au sommet se trouve la *haute noblesse* comprenant peut-être deux cents familles. Ce ne sont pas nécessairement les plus anciennes, mais ce sont les plus illustres ; elles puisent leur illustration à des sources très diverses. Quelques-unes, comme les La Rochefoucauld, les Maillé, les La Trémoïlle, les Noailles, les Uzès, les Rohan... sont mêlées depuis des siècles à l'histoire de France. D'autres se sont élevées plus récemment comme les Luynes qui durent leur fortune à la faveur de Louis XIII. Les origines ne sont pas également recommandables ; à côté de ceux qui, comme les Colbert, rappellent les éminents services d'un grand ministre, on pourrait citer une ou deux familles qui sont parvenues presque au premier rang, pour avoir rendu à nos rois des services d'un ordre beaucoup moins relevé. Une partie [illegible] noblesse créée par Napoléon Ier a définiti[illegible] pied parmi la haute noblesse de l'anci[illegible] quelques

familles qui jouèrent un rôle sous la Restauration et dont les chefs furent créés ducs par Louis XVIII comme les Decazes, les Blacas, les Pozzo di Borgo — et vous arriverez au total approximatif de deux cents familles mêlées les unes aux autres par des alliances et formant aujourd'hui le noyau aristocratique de Paris. Tout ce qui les concerne est connu ; on sait leurs origines, leurs gloires et leurs tares, les hauts faits comme les défaillances de leurs ancêtres.

Autour de ce noyau s'étend le vaste cercle de la *petite noblesse*. Ce terme n'implique pas une infériorité certaine. On pourrait citer nombre de familles de la petite noblesse ayant derrière elles un passé plus long, plus pur, plus rempli de belles actions que le passé de telle ou telle famille placée au rang supérieur. Mais elles n'ont point de titre ducal ou princier et leur fortune est moindre ; une double raison pour se trouver moins en vue. La petite noblesse est plus ou moins directement apparentée avec la grande noblesse ; elles se soutiennent l'une l'autre, car socialement elles vivent l'une de l'autre. Et, liguées ensemble, elles se défendent contre un troisième cercle qui les entoure, celui de la *fausse noblesse*. On y trouve,

pêle-mêle, des aventuriers qui cherchent à se pousser, des bourgeois enrichis qui ont acheté un titre du pape ou en ont, tout simplement, inscrit un de leur choix sur leurs cartes de visite sans y avoir le moindre droit ; on y trouve encore des étrangers déracinés de leur pays par quelque aventure privée et cherchant à prendre racine dans le sol Français, et enfin des aristocrates authentiques déchus de leur rang social par la ruine ou l'inconduite de la génération précédente et cherchant à se hisser de nouveau là où s'étaient assis leurs parents. En général, tous ces efforts sont vains. Quelques-uns, plus audacieux, plus habiles que les autres, parviennent à se faire accepter temporairement, mais il est rare qu'ils se maintiennent. On conçoit que, sous des dehors pareils (car la petite et la fausse noblesse font de leur mieux pour copier la grande) il y ait en réalité de profondes différences dans les habitudes et la manière de vivre de trois groupes aussi distincts les uns des autres que le sont ceux-là.

Une grande famille ou, comme l'on disait autrefois, une grande « maison » Française n'a plus de [illegible] l'on veut, de situation [illegible] Il s'en faut pour-

tant que son influence sociale ait disparu. Cette influence est considérable. A vrai dire elle s'exerce surtout à la campagne. Ces familles possèdent chacune un ou plusieurs de ces « châteaux » qui, par la beauté et l'ampleur des bâtiments, comme par les parcs magnifiques qui les entourent, demeurent des centres d'attraction sur lesquels tout le voisinage tient les yeux fixés. Il y a beaucoup de « châteaux » en France ; parmi ceux qui appartiennent à la petite noblesse, un certain nombre sont inhabités ou bien sont loués à l'année ; quelques-uns ont été vendus à des étrangers. Mais on peut dire que la plupart servent encore de résidences aux anciens propriétaires. Dans un village, le « château » n'est jamais indifférent, comme il le serait en Amérique, où l'on se bornerait à y voir la demeure d'un habitant plus riche que les autres. En France, si le châtelain a des idées rétrogrades et que le village professe des opinions avancées il y aura hostilité de l'un à l'autre, mais il n'y aura pas indifférence. Et là [illegible] où le village sera hostile au châtelain, les [illegible] attendront de ce dernier des dons, des [illegible] toutes sortes comme si, par le seul fait de [illegible] de propriétaire héréditaire du château, [illegible] venu

d'exercer vis-à-vis d'eux une espèce de patronage.

Ces exigences sont bien autrement grandes lorsqu'il s'agit d'une de ces demeures princières dont je parlais tout à l'heure et qui sont aux bourgs, au milieu desquels elles s'élèvent, ce que le palais de Versailles est à la ville qui l'entoure, c'est-à-dire leur raison d'être. La famille qui habite là une partie de l'année tout au moins, est certainement moins libre de ses actes que ne l'est la famille du président de la république à l'Elysée. On la surveille, on l'épie, on critique l'éducation qu'elle donne à ses enfants et les clôtures qu'elle met autour de ses prés ; les petits journaux du voisinage racontent par le menu ses faits et gestes et il ne se fonde pas une société de bienfaisance, il ne se fait pas une amélioration publique, établissement d'une fontaine ou agrandissement d'une école, à cinq lieues à la ronde, sans qu'elle soit forcée de souscrire de l'argent ou de donner du terrain. Revenues dans leurs hôtels de Paris, ces familles de la haute noblesse se sentent évidemment [illegible]bres ; mais là encore, leur nom pèse sur elle[illegible]xe qui les entoure n'est pas celui [illegible]n gr[illegible]nier ou d'un riche industriel ; il

est moins confortable parce qu'il comporte une certaine étiquette.

Tout cela agit sur l'enfant élevé dans ces milieux. Le souvenir de la monarchie et des grandes charges de la cour, les portraits des ancêtres dans leurs uniformes brodés, la vue des vieilles armures, des parchemins historiques, la solennité des grands appartements vides, la perpétuelle présence de nombreux domestiques, l'espèce d'apparat dont s'entoure le moindre repas, tout cela lui apporte de très bonne heure le sentiment de sa dignité. Il grandit dans un petit monde qui tient les yeux fixés sur lui et lui donne la notion d'une sorte de conscience extérieure qui le regarderait toujours. Son précepteur a, vis-à-vis de lui, une certaine déférence et, s'il est au collège, il retrouvera quelque chose de cette déférence mêlée à un peu de servilité chez ses camarades.

Pour lui, cela n'est pas sans danger, mais cela n'est pas sans avantage non plus. Le danger, c'est l'affaiblissement du ressort individuel, de l'originalité native, s'il y en a. Cette existence, loin de les surexciter, les diminue. L'avantage, c'est l'incessante notion des devoirs, de devoirs mentaires qu'on n'impose

et qui ne correspondent plus à des droits, car il est certain qu'en ce qui concerne ces familles de la haute noblesse, on leur a bien retiré leurs droits, mais elles n'ont pu se dégager de leurs devoirs ; les uns ont disparu, les autres restent.

En général, la santé physique, pour affaiblie qu'elle soit par l'ancienneté de la race, a été consolidée par la pratique précoce du sport qui, malheureusement, n'est pas encore rentrée dans les habitudes de toute la nation Française et qui, en tous les cas, demeurait jusqu'ici l'apanage de l'aristocratie. Le mariage est précoce aussi et huit fois sur dix le jeune héritier d'un grand nom se marie sans sortir de son milieu. Peut-être connaît-il sa fiancée depuis l'enfance ; il sait ce qui la concerne ; ils ont des parents et des amis communs. Dans ce milieu-là, les femmes sont supérieures aux hommes ; elles sont élevées simplement, associées aux nombreuses charités de leurs mères et faites, de bonne heure, à l'idée que, dans la vie, leur caprice ne fera pas la loi. L'absence de cour et de royauté qui désoriente leurs jeunes maris en les tenant écartés des fonctions auxquelles, sous un roi, ils se trouveraient naturellement appelés, touche peu elles, sauf pour les préserver des

mauvaises frivolités et des tentations auxquelles la vie de cour et ses conséquences les exposeraient. Quant aux idées qui circulent dans ces salons de la haute noblesse, voici ce qu'on en peut dire; elles sont modérées, mais ternes. On n'y juge pas d'ordinaire le présent avec passion, mais par contre on y juge l'avenir avec défiance. On ne regrette pas trop, mais on n'espère pas assez. L'avènement de la démocratie n'a point suscité là les colères auxquelles s'abandonnent volontiers certains représentants de la petite noblesse et, pourtant, c'est là qu'il a causé le plus de dommages supprimant les droits sans supprimer les devoirs.

En résumé, on n'aperçoit pas dans la haute noblesse les signes précurseurs d'une race épuisée qui s'éteindrait faute de sang. On y rencontre peu de ces « Gérard de Quinsac » en qui Zola a cru montrer le représentant-type d'une partie de la société dont évidemment il n'avait pas idée. Il est même permis d'estimer la haute noblesse Française très supérieure moralement à la haute noblesse du reste de l'Europe, l'Angleterre y compris.

Que si nous descendons d'un cran dans l'échelle

sociale la même impression subsiste, mais atténuée. Seulement ici une distinction est nécessaire. La haute noblesse Française est en même temps Parisienne. La même chose n'est pas vraie de la petite noblesse dont une partie est essentiellement provinciale, ne vient à Paris que rarement et en passant. Nous ne nous occupons que de l'autre partie, celle qui est Parisienne. La petite noblesse parisienne est remarquablement futile et étroite d'idées. Mais la corruption des mœurs n'est pas non plus son défaut. Elle a même fait des progrès sous ce rapport; toujours empressée à s'inspirer de ce que dit ou pense la haute noblesse, elle suit les bons exemples que celle-ci lui donne. Elle ne fournit pas un contingent important à « l'armée du plaisir » dont nous parlerons plus loin.

Bref, l'aristocratie de Paris — petite et haute noblesse — fait un peu l'effet d'une « Belle au Bois dormant ». En tant que corps social, elle n'a plus d'activité; elle a renoncé trop facilement à jouer un rôle, à se mêler aux affaires, à participer aux émotions de la vie générale. Mais si on examine, un à un, les éléments qui la composent, on les trouve honnêtes et sains. Insuffisamment

instruite, dépourvue d'ambition et de caractère, si elle ne représente aucun progrès de l'esprit, elle ne renferme du moins le genre d'aucune tare fondamentale.

Nous ne nous aventurerons pas à analyser la fausse noblesse. C'est un chaos plein d'intérêt pour le romancier en quête de particularités curieuses, mais peu intéressant pour celui qui recueille des impressions d'ensemble. De là, il ne s'en dégage aucune. Il a toujours existé probablement et il existe partout aujourd'hui de ces espèces de parasites de l'aristocratie, et ce parasitisme là n'est pas plus que les autres producteur de beaucoup de vertus. Il engendre facilement le mensonge et l'hypocrisie, voire même l'indélicatesse en matière d'argent. La vie de Paris agitée, multiforme, est propice aux équilibristes et ce sont souvent de vrais équilibristes, ces gens de la fausse noblesse qui dépensent des trésors d'adresse pour réussir dans l'affaire — matrimoniale ou autre — laquelle devra les remettre à flot ou pour nouer les relations qui leur permettront d'être reçus dans tel cercle ou d'avoir leurs entrées dans tel salon... Un beau jour, ils font le plongeon et disparaissent; ils sont allés

recommencer ailleurs ou tenter la chance sous d'autres formes.

La haute bourgeoisie.

La puissance et l'éclat de la haute bourgeoisie Parisienne datent du règne du Roi Louis-Philippe (1830-1848), non pas parce que ce monarque avait coutume de se promener dans les rues son parapluie sous le bras, ce qui indiquait de sa part des goût simples, mais n'eût pas suffi à assurer le triomphe de ceux qui faisaient comme lui — mais bien parce que cette haute bourgeoisie s'étant formée et fortifiée pendant la période de la Restauration qui la tenait imprudemment à l'écart, se trouvait, en 1830, prête à jouer son rôle et désireuse d'en avoir l'occasion. Elle donna tout de suite ses plus belles fleurs ; elle fournit des hommes d'Etat, des financiers, des magistrats; elle tint toutes sortes d'emplois et y marqua, en général, par trois traits distinctifs ; des habitudes laborieuses [illegible] vif sentiment de sa dignité mêlée d'un [illegible] et d'une certaine affectation d'austé[illegible] droiture

dans les intentions, souvent doublée, par malheur, de vues erronées et d'un jugement étroit.

Ces caractéristiques ont aujourd'hui disparu ; on chercherait en vain, après un demi-siècle, les vestiges de ce qui semblait alors devoir être fort et durable. La bourgeoisie, en arrivant au pouvoir, n'avait aucune idée qu'elle put en être dépossédée rapidement ; il lui semblait logique qu'au règne de plusieurs siècles de la société aristocratique, succédât le sien et elle était pleine, à cet égard, de généreux desseins : son règne devait être celui de la paix, de la justice et de l'abondance. Or, non seulement elle fut dépossédée, mais elle fut en même temps désagrégée. Ce qui constitue à présent la haute bourgeoisie Parisienne n'a plus guère de rapports avec la classe du même nom sous Louis-Philippe. Ceux qui composaient cette classe se sont orientés différemment ; leurs enfants se tiennent en général sur les frontières de la petite noblesse qui les accepte dans ses rangs pour peu qu'ils soient riches et « bien pensants » ; parfois, ils s'unissent à elle par quelques mariages. Tout en abdiquant leur indépendance sociale, ils auraient pu garder du moins les idées et les habi-

tudes d'esprit de leurs parents ; mais presque aucun d'eux ne l'a fait ; ils ont épousé toutes les manières de voir de l'aristocratie en les rétrécissant encore, comme pour se faire pardonner de ne pas lui appartenir par droit de naissance.

Actuellement ce qui a remplacé la haute bourgeoisie Parisienne, ce sont les financiers, les grands commerçants, les grands industriels ; quelques rares familles où, de préférence, les fils appartiennent à la magistrature comme leurs pères, retiennent seules les traditions de calme, de modération, de labeur bien ordonné et régulier ; la nouvelle bourgeoisie a d'autres traits distinctifs. En premier lieu, elle donne une impression d'instabilité qui est exactement l'inverse de celle que donnait l'ancienne. Elle semble plutôt occuper un appartement d'hôtel très richement meublé et très coûteux qu'une demeure familiale. Cette instabilité correspond à de brusques changements de situation ; car si la magistrature n'enrichit guère, les finances, le commerce, l'industrie comportent aujourd'hui, des fortunes rapides et souvent peu sûres. Celui qui les a réalisées en éprouve de la fatigue, parfois quelque embarras et semble ne pas se sentir assez certain de les conser[illegible]r, les

perdre serait pour lui et pour les siens le malheur suprême. A cet égard, nous sommes bien du vieux monde et le contraste est absolu entre Paris et les cités Américaines par exemple.

En Amérique, la richesse est *libre ;* vous faites de vos écus ce que bon vous semble. Votre maison, votre train de vie, vos dépenses de table ou d'écurie ne sont pas nécessairement en rapport exact avec vos revenus. A Paris, c'est le contraire ; d'une manière générale, on peut dire que tous ceux qui possèdent 100, 200 ou 300 mille francs de rente vivent de la même manière, ont le même nombre de domestiques et de voitures, mangent la même cuisine, s'habillent de même, etc... Il y a comme une hiérarchie de la fortune due, certainement, à l'existence d'une aristocratie elle-même étroitement hiérarchisée et dont les habitudes et les manières ont influé comme de raison, sur tout l'ensemble de la société. On entend parfois des étrangers exprimer quelque surprise à propos de la banalité de nos logis Parisiens et d'autre part, des Français revenus du nouveau-monde s'extasier sur « l'originalité » de ses habitants. Cette originalité n'est autre chose que le goût personnel, la fantaisie de chacun

qui se donnent libre cours grâce à l'organisation sociale plus large là-bas que chez nous ; et la banalité Parisienne par contre n'existe souvent qu'en façade ; si l'on pénètre dans le détail de la vie privée on constate que la diversité individuelle reprend ses droits, mais ce n'est qu'après avoir d'abord sacrifié à ce culte du *convenu* qui recouvre les milieux riches de Paris d'une sorte de vernis uniforme.

On comprend aussitôt combien les fluctuations de la fortune doivent être redoutables à une société organisée de la sorte. Toute diminution de revenu correspond pour elle à une sorte de déchéance. Le revenu n'est, pour l'Américain, qu'un vêtement sous lequel il demeure lui-même ; pour le Parisien, il est non le vêtement, mais la peau même qu'on ne saurait lui arracher sans le faire saigner. Sur le vaste escalier du nouveau-monde, les Américains montent et descendent facilement ; sur l'escalier de Paris, assez étroit et fort encombré, si l'on descend d'une marche, il est rare qu'on la remonte ; aussi tente-t-on de suprêmes [illegible] forts pour garder sa place. Dans beaucoup de [illegible] est probable que le Parisien riche fait plus [illegible] la fortune qu'il s'est

acquise que l'Américain pour édifier la sienne.

Il y a dans la nouvelle bourgeoisie, une autre cause de faiblesse. Elle s'est créée, en somme, par le travail ; or, les trois quarts du temps, le travail cesse à la génération suivante. Que font-ils, les fils du grand financier, du grand industriel, du grand commerçant ? Ils font *semblant* de travailler ; ils continuent l'œuvre du père, mais sans intérêt, sans passion, pour y trouver simplement de quoi maintenir leur luxe. Si la banque, l'usine, la maison de commerce ont été établies sur des bases très puissantes, avec une organisation solide et ingénieuse, il arrive qu'elles se soutiennent d'elles-mêmes ; mais cela ne peut durer indéfiniment et, moitié pour partager sa responsabilité, moitié pour se soustraire à un labeur qui l'ennuie, l'héritier de la maison appelle des associés qui finissent par se substituer plus ou moins à lui. Il avait déjà reçu une éducation qui le rendait peu propre aux grandes entreprises ; celle que reçoit son fils l'en détournera bien davantage. Car il en est, à Paris, de l'éducation comme du train de maison ; et par éducation n'entendez pas le premier âge, ni même le temps du collège, mais cette initiation à la vie sociale qui est le fait des parents

plutôt que des maîtres ; vous ne pouvez choisir les camarades ni les plaisirs de vos enfants ; ils vous sont imposés par le milieu auquel vous appartenez vous-même. La haute bourgeoisie Parisienne, à de méritoires exceptions près, n'élève pas ses enfants simplement et ne peut le faire ; ils s'habituent de bonne heure à dépenser beaucoup. L'argent joue dans leur existence, comme dans celle de leurs parents, le rôle principal ; ils ne le considèrent pas, à l'instar des Américains, comme un moyen d'action, un levier, une source de puissance ; ils le regardent comme une étiquette, un titre à la considération. L'ancienne bourgeoisie avait, comme a encore l'aristocratie, un passé, des traditions, une stabilité sociale ; la nouvelle bourgeoisie n'a pas cela ; dans la politique comme dans les affaires elle n'exerce pas une influence héréditaire; en temps que classe, elle n'est quelque chose qu'en proportion de l'argent qu'elle possède et qu'elle dépense. Il lui en faut beaucoup et cette chasse aux écus, très rapidement, la démoralise, l'[illegible], la disqualifie pour les grandes entreprises [illegible] endraient, augmenteraient ou rétabli- [illegible] ablement [illegible] rtune. Les fils ne se [illegible] courage [illegible] comme leurs pères,

préfèrent la spéculation ou bien recherchent les places d'administrateurs de grandes sociétés d'autant plus volontiers que ces places sont le plus souvent des sinécures ; et si enfin, ils ont fait des pertes ou sentent que leur situation diminue, ils s'affolent et se laissent entraîner parfois aux affaires louches ou incorrectes dans lesquelles ils trouvent une sécurité pécuniaire relative et un déshonneur presque certain.

Sans admettre le moins du monde les exagérations des antisémites, on doit reconnaître que la haute finance israélite a pris, à Paris, une influence beaucoup trop forte pour ne pas être dangereuse et qu'elle a amené, par l'absence de scrupules qui la caractérise, un abaissement du sens moral et une diffusion des pratiques corrompues. C'est précisément la faiblesse de la haute bourgeoisie qui a rendu cela possible ; elle n'a pas la force morale nécessaire pour résister à des tentations qui sont pour elles d'autant plus pressantes qu'il s'agit d'argent et que l'argent est le seul piédestal sur lequel elle puisse désormais s'appuyer pour conserver sa situation. Il va sans dire qu'il y a, dans la haute bourgeoisie nombre d'h[illegible] gens auxquels on doit savoir d'autant pl[illegible]

de leur honnêteté qu'elle est plus exposée. Mais le nombre des gens indélicats y est aussi beaucoup trop considérable et c'est un résultat attribuable d'une part à l'action pernicieuse de la finance israélite et de l'autre à l'absence de traditions et de stabilité sociale qui fait tout reposer sur ce que M. de Vogué appelle « le pilier d'argent ». Peut-être y a-t-il aussi là quelque influence physiologique. Pour la bourgeoisie actuelle, il en est un peu de la vigueur morale comme de la vigueur physique ; elles semblent fondre et se perdre assez rapidement. Ce n'est pas une nouveauté qu'en sociologie l'accoutumance progressive à une vie nouvelle est une condition de force et de durée. Physiquement, la haute bourgeoisie ne paraît pas robuste ou du moins les provisions de santé qu'elle tire de son origine plébéienne et souvent campagnarde s'usent vite comme si on les avait gaspillées, comme si la vie et l'atmosphère de Paris les décomposaient ; l'aristocratie plus ancienne et plus frêle résiste infiniment mieux.

Auprès de la haute bourgeoisie, tout près d'elle, mêlé même à elle par le contact de certaines professions communes, se tient un groupe impor[illegible] par la qualité plus que par le nombre [illegible]

constitué, celui-là, par une similitude de culte : ce sont les protestants. Ils sont stables, ayant de nobles traditions de familles auxquelles ils demeurent fort attachés ; mais les occupations préférées de beaucoup d'entre eux sont financières, industrielles ou commerciales ; ils s'occupent aussi volontiers de politique et y réussissent bien. La campagne contre les juifs ayant ranimé les souvenirs du fanatisme religieux, on a imaginé de faire le relevé des situations occupées par les protestants et on a trouvé qu'ils en détenaient de considérables, dans une proportion inégale à leur importance numérique. L'explication de ce fait est tellement simple que c'est vraiment un signe des temps — de ces temps compliqués et aveuglés de passion — que d'avoir été en chercher un autre. Sous un régime de liberté, l'avantage appartient aux citoyens déjà formés aux nécessités du *self-government* ; ceux-là ont une avance sur les autres. Or les protestants sont dans ce cas puisque ce qui fait la base même de [illegible] église, c'est l'autonomie de la conscience, c'e[illegible] -government moral. Il est donc tout n[illegible] l'on les trouve aujourd'hui à l'avant-garde [illegible]

La société protestante de Paris e[illegible] ment

l'une des plus respectables et des plus unies qui soient. Là où elle est en contact avec l'aristocratie elle a su conserver ses qualités sans prendre les défauts que nous avons relevés au compte de la petite noblesse. On ne saurait dire qu'elle résiste aussi bien aux influences de la haute bourgeoisie ; néanmoins ces influences ne s'exercent sur elle que d'une manière partielle et amoindrie, provoquant plutôt un affaiblissement d'idéal qu'une contamination délétère.

Le Monde du plaisir.

C'est au second empire que l'on doit la création à Paris d'un milieu exclusivement voué à la recherche du plaisir. La gaîté de Paris était née, sans doute, bien avant cette époque. Mais jamais on n'avait vu, avant le second empire, les gouvernants donner l'exemple d'un perpétuel divertissement et professer que le plaisir est un devoir social à cause de l'impulsion qu'il communique au commerce. Il peut avoir quelque chose de vrai dans cette théorie, il y a là quelque chose de forcé et de faux qu'engendre la prospérité

contribue dans une large mesure à entretenir cette prospérité, il faut éviter de confondre le luxe avec le plaisir qui n'enrichit que certaines industries au détriment des autres et par contre affaiblit la vie intellectuelle et compromet la vie morale de la nation.

Ce fut, dès le début du règne de Napoléon III une succession ininterrompue de fêtes. L'impératrice Eugénie y donnait tous ses soins ; le résultat fut la création d'une société parisienne dont toute l'existence tourna autour du plaisir comme autour d'un pôle. Cette société est-elle beaucoup plus nombreuse à Paris qu'ailleurs ? C'est peu probable. Proportionnellement au chiffre de la population, la part faite au plaisir est certainement plus grande à Naples, à Rome ou à Venise; seulement le plaisir Parisien est peu discret; il se laisse voir et même se fait voir volontiers. La presse s'en occupe beaucoup et ceux-là même [illegible] ne s'y adonnent pas veulent être renseig[illegible] les faits et gestes de ceux qui s'y adonn[illegible] part la chronique théâtrale et mondaine [illegible] une aussi grande place qu'à Paris. Les jou[illegible] ondres ou de New-York rendent compt[illegible] il des dîners [illegible] content ce qu[illegible] dans

les salons ou dans les coulisses ; mais ce n'est pourtant qu'un côté accessoire de leur tâche tandis que c'est la principale préoccupation de bon nombre de grands journaux Parisiens qui sont, par ailleurs des journaux politiques ou se croient tels. Il en résulte une sorte de grossissement artificiel de cette portion de la société.

Au point de vue de sa composition, on peut la diviser en deux grandes catégories, l'une passagère et l'autre permanente. La première — la passagère — comprend la jeunesse ; la seconde comprend les cosmopolites qu'attire la réputation joyeuse de Paris et ceux des Parisiens que le plaisir a définitivement conquis et qui ne peuvent plus s'en émanciper.

La jeunesse est poussée à la vie de plaisir par trois causes principales : en premier lieu, l'atmosphère énervante d'une grande ville et les attraits séduisants dont le plaisir est revêtu à Paris ; en second lieu, l'absence de distractions saines et de divertissements honnêtes ; jusqu'à ces dernières années, en effet, les exercices physiques, les différents spo[illegible]ui constituent en quelque sorte la [illegible]istracti[illegible]nale pour un jeune homme étaient [illegible]lume[illegible]ssés et sans l'intervention de la

bicyclette et la propagation rapide de ce merveilleux instrument, il est à croire qu'une réaction eût été très longue à venir et que l'habitude du sport ne se fût pas implantée facilement dans la race Française. Enfin il existe une troisième cause : le singulier préjugé qui, entre 1840 et 1870, a dominé presque toutes les classes de la société et commence seulement à perdre de son pouvoir. La vertu, disait-on, est une éducatrice insuffisante, sinon médiocre, et pour arriver à une virilité complète, le jeune homme a besoin d'abandonner temporairement ses sentiers afin « d'apprendre à connaître le mal ». Cette bizarre et absurde pédagogie est née très probablement de l'abus des lectures immorales, romans vicieux, études de mauvaises mœurs..... dont le talent indéniable des auteurs et la malsaine curiosité du public ont, de connivence, assuré le succès. Les parents ont, dès lors, témoigné une grande indul[illegible]e vis-à-vis des écarts de conduite de leurs [illegible] trois causes indiquent suffisamment pour[illegible] partie de la jeunesse Parisienne est la proi[illegible]r.

Là encore, cependant, on ris[illegible] trompé par les apparences. Non seleme[illegible] jeunesse r[illegible]ée uniformém[illegible]ême

existence, mais parmi ceux qui semblent l'être, beaucoup n'ont avec les « Boulevards », leurs théâtres et leurs restaurants de nuit qu'un contact intermittent et superficiel. A moins de mener une vie monacale, remplie par un travail acharné ou bien d'être en proie à une misanthropie fâcheuse, il est difficile qu'un jeune Parisien échappe à une telle fréquentation ; mais, réduite à cela, cette fréquentation devient presque inoffensive. Comment faire la différence à première vue ?

L'étudiant que vous croisez au théâtre Cluny ou bien dans les cafés du Boulevard Saint-Michel (le Boul' Mich', comme ils l'appellent entre eux), et le jeune élégant que vous rencontrez aux « Variétés » et qui soupe ensuite dans un des restaurants à la mode sont-ils des habitués de ces lieux ou bien y viennent-ils, par hasard, à de rares intervalles, selon qu'un camarade les invite ou qu'ils ont envie de se distraire ? Les deux hypothèses [illegible]nt plausibles. C'est, qu'en effet, le monde [illegible] Paris, n'est rien moins qu'un cénacle [illegible]erie, ce qui est le cas dans beau[illegible]ndes villes. Non seulement, il est [illegible] est ouvert ; on y entre et on

en sort librement sans que personne songe à s'en étonner.

Donc la jeunesse Parisienne, malgré qu'elle ait l'apparence dissipée, peut ne pas l'être réellement. Il est vraisemblable que plus d'un tiers des jeunes gens dans les quartiers riches et un plus grand nombre encore dans le quartier des étudiants mènent une existence qu'on ne saurait qualifier de dissipée, ce qui ne veut pas dire qu'elle soit pure. Il faut en effet, distinguer entre l'impureté et la dissipation de la vie. Cette dernière caractéristique implique la première, mais la première n'implique pas nécessairement la seconde. D'une façon générale, à Paris comme dans le reste de la France (dans les villes tout au moins) la jeunesse n'a pas le respect de la femme. On ne le lui enseigne pas. Les parents sont, comme nous le disions plus haut, portés à une indulgence excessive sous [illegible] rapport et les maîtres ne se hasardent pas [illegible] ner une doctrine que dément la loi; car [illegible] il, par une néfaste aberration de Napol[illegible] éateur, ne punit pas la séduction.

Quoiqu'il en soit du plus ou [illegible] dissipation qui caractérise les jeunes [illegible] cette dissipation [illegible] quand elle att[illegible] axi-

mum est, en général, passagère. Le souci de leur carrière ou de leurs intérêts, le mariage, la satiété enfin qu'inspire rapidement aux natures un peu distinguées une existence aussi frivole, tout cela fait que le jeune homme retourne souvent plus vite et plus souvent qu'on ne le pense à des habitudes rangées et se sépare de ses compagnons de plaisir. Parmi eux cependant, il en est qui n'ont pas le même courage; caractères mous que la jouissance domine trop absolument, caractères vicieux qui se livrent à des calculs épicuriens, les uns comme les autres prolongent jusque dans l'âge mûr et peut-être jusqu'aux approches de la vieillesse ce culte du plaisir auquel ils se sont voués. Le type de l'homme de plaisir déjà âgé est un type éminemment Parisien; on n'en saurait imaginer certainement de moins sympathique. Il advient pourtant qu'à force d'élégance, de bonne grâce et de tact, certains de ces Parisiens savent faire oublier à ceux qui les fréquentent ce qu'il y a d'absolument vide dans [illegible]e et de répugnant dans leurs mœurs. [illegible] ont su même se créer une sorte de [illegible] ce grand seigneur qui, malade [illegible]ut à fait impotent promenait

naguère dans Paris des gilets renommés pour leur coupe spéciale et un cordon de monocle d'une largeur sensationnelle.

Tous ceux-là ne frayent guère avec la jeunesse, bien qu'ils fréquentent les mêmes lieux qu'elle et leur groupe, assez peu nombreux, en somme, n'aurait aucune consistance s'ils ne recevaient le renfort des cosmopolites qui se joignent à eux en toute occasion. Il est pénible pour un Parisien de dire du mal de ceux auxquels sa patrie donne si volontiers l'hospitalité. Mais il faut bien avouer que la colonie étrangère de Paris est, d'une manière générale et toujours en tenant compte d'honorables exceptions, assez peu recommandable. C'est encore au second empire qu'est due la formation de cette colonie. Peu d'étrangers jusque-là, se fixaient à Paris, sans y être forcés par leurs fonctions où le soin de leur fortune. Ceux qui s'y fixaient, dans ce temps-là, étaient au contraire des gens d'élite, ayant occupé de hautes situations comme ministres ou ambassadeurs. Après la chute de Louis-Philippe (1848) tout changea. Le second empire, s'il s'efforçait de « protéger » les arts, n'était pas tendre p[illegible] hommes de lettres. Par contre, l'impératric[illegible]

nie qui ne semblait pas, par sa naissance, destinée à occuper un trône et qui avait beaucoup vécu la vie banalement enfiévrée des hôtels et des villes d'eaux, attira à Paris nombre de cosmopolites peu lettrés mais passionnés pour le plaisir. Ce fut-là l'origine de ceux qu'en argot Parisien on nomme les *rastaquouères*. Les rastaquouères n'ont pas nécessairement des cheveux luisants de pommade, des moustaches cirées, un accent méridional et de gros diamants montés en bagues et en épingles de cravate. Il en est qui parlent un Français très pur et s'habillent avec goût; mais ce sont des nomades ou, comme dirait Maurice Barrès, des « déracinés ». Ils viennent faire une saison sur le boulevard des Italiens comme des Londoniens font une promenade à cheval dans Rotten Row. La saison a beau se prolonger, ils ne prennent pas pied dans le sol. Ils ne deviennent jamais des « Parisiens » au vrai sens du mot et encore moins des Français. Ils sont chez eux aux Folies-Bergère; le boulevard est leur domaine; tous les endroits où l'on s'amuse leur sont familiers, mais le reste de Paris leur demeure aussi [illegible] que le Soudan ou le Pamir. Or, ce qui [illegible] jou[illegible]nt le Parisien le plus frivole,

c'est que sa flânerie le porte de temps à autre vers les vieux quartiers du passé et qu'il prend plaisir à connaître les pittoresques recoins du Marais aussi bien que les somptueuses modernités de la Plaine Monceau.

VIII

PARIS (*Suite*)

Si, par impossible, les *rastaquouères* venaient à se retirer de Paris, on serait surpris du nombre de lieux de plaisir, petits théâtres, restaurants, cafés-concerts qui péricliteraient et seraient bientôt réduits à fermer leurs portes. On serait surpris de voir en même temps combien peu la physionomie générale de la ville s'en ressentirait. Par ses dehors bruyants et l'importance apparente qu'il affiche, le monde du plaisir, à Paris, joue un peu rôle de la [illegible]che du coche. Beaucoup se per-[illegible]ent qu[illegible]n facteur indispensable de la [illegible]'est pas.

La politique et les Fonctionnaires.

Les hommes politiques et les fonctionnaires, en France, ne datent point de la même époque ; les premiers sont une création de la république actuelle ; les seconds sont immuables depuis Napoléon le Grand. Il est hors de doute qu'on ne puisse reprocher aux uns d'être parfois médiocres et aux autres d'être presque toujours routiniers. Mais, volontiers, on va plus loin : on formule l'accusation de corruption et celle-là est tout à fait injustifiée. Paris étant le centre politique et administratif de la France, on peut apprécier l'ensemble du pays, à cet égard, d'après ce qui s'y passe.

Le fonctionnaire Français a un idéal qui contribue singulièrement à le préserver de la corruption. Son idéal, c'est la *probité*. On pourrait, au premier abord, n'y trouver rien à redire ; aucune vertu n'est plus respectable ; mais par *idéal*, il ne faut pas entendre seulement l'effort pour rester probe qui est du devoir de tous les hommes ; notre fonctionnaire ne pense pas à autre [illegible] ; il est comme hypnotisé par cette vertu [illegible] de négliger les autres ; à force de tout r[illegible] cela sa conscience perd, sur le reste, un p[illegible] le

l'élasticité et de la sensibilité qu'elle devrait posséder. On imagine mal un fonctionnaire Anglo-saxon se disant sur la fin de sa carrière qu'il n'a jamais fait tort d'un centime à l'Etat et se décernant, en conséquence, un *satisfecit* absolu. C'est très bien en vérité, mais ce n'est pas assez. La probité est une vertu de l'homme en général, non point du fonctionnaire en particulier. Il est bon que celui-ci comprenne un peu autrement ses devoirs envers la société et fasse entrer en ligne de compte le zèle, l'ardeur, l'initiative..... En France, il ne le fait jamais. La façon étroite dont l'administration s'y trouve hiérarchisée étouffe l'initiative bien loin de l'encourager, de sorte que le fonctionnaire n'est pas seul responsable de son esprit de routine. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que, enfermé dans la tâche précise et limitée qu'il a à remplir, sa principale et même son unique ambition est de la remplir jusqu'au bout avec probité et désintéressement. Il est peut être d'autres pays où les fonctionnaires sont aussi routiniers ; il n'en est guère où ils soient aussi parfaitement désintéressés.

[illegible] qu[illegible]rrerie, alors, se trouvent-ils [illegible] de corruption, celle préci-

sément qui peut le moins les atteindre ? Pour s'en étonner, il faut être fort ignorant de l'histoire des démocraties ou bien envisager avec une confiance un peu naïve le progrès humain. Plus l'avènement du régime démocratique est récent et soulève encore de protestations de la part de la minorité, plus de tels inconvénients sont sensibles. Tel est le cas en France. Beaucoup de journaux vivent de scandales et, d'autre part, il est toujours agréable pour un royaliste ou un bonapartiste d'entendre dire du mal des fonctionnaires de la république. De là provient cette facilité à accuser sans preuves qui est une des caractéristiques du temps présent. Les Français y apportent une telle légèreté qu'on devrait à l'étranger être plus circonspect dans le cas qu'on fait de leurs jugements. Les trois quarts du temps, on les accepte pour valables sans faire attention que, dans le pays d'origine, ils ne sont pas toujours pris au sérieux par ceux-là mêmes qui les ont formulés. La grande majorité des Français savent très bien qu'en réalité leurs fonctionnaires sont honnêtes, délicats et [illegible] ressés.

Mais, encore une fois, [illegible] point suffi[illegible] et pour tracer du fonctio[illegible] çais un [illegible] trait fidèle, beaucoup de dé[illegible] inscrire [illegible]

regard de cette qualité fondamentale. Le premier et le plus grave est le manque d'intelligence. On peut certainement penser que c'est à Paris que ce défaut tendrait le moins à se faire sentir ; on ne choisit pas pour la capitale, où se centralisent tous les services administratifs, les fonctionnaires les moins intelligents. Pourtant le Parisien qui a des affaires à traiter avec les fonctionnaires se heurte comme à des murs qui barreraient leurs cerveaux. Il y a en eux quelque chose de Chinois; le mandarin qui s'est assimilé la dose de connaissances nécessaires pour passer les examens d'Etat n'est sans doute ni sot ni ignorant par rapport à la Chine ; il l'est pourtant par rapport à l'univers. Sans lui être comparable, le fonctionnaire Français a quelque chose du mandarin ; il se trouve, par rapport au monde et à l'ensemble de la civilisation, dans un état d'esprit sensiblement analogue. Convaincu qu'on ne peut administrer autrement qu'il ne le fait, il se méfie de la moindre réforme et commence toujours par la croire irréalisable ; c'est bien là un manque d'intelligence. En second lieu, le point de vue auquel il se place est faux. Loin de se considérer comme l'auxiliaire du public, il le traite en ennemi. Il est toujours

préoccupé de défendre l'Etat contre les citoyens comme si la guerre était perpétuellement déclarée entre eux. L'idée qu'il est le serviteur de tous ne l'effleure même pas ; il tient le fonctionnarisme pour une puissante aristocratie dont il est très fier de faire partie. Le résultat de cette manière de voir est de le rendre à la fois hostile aux améliorations et sourd aux réclamations ; il y voit un audacieux empiètement du citoyen sur les prérogatives de l'Etat. Ce n'est qu'en étudiant le fonctionnaire Français qu'on peut arriver à se rendre compte de cette bizarre idole que nous nommons l'Etat : mot vide de sens ailleurs, car, après tout, il ne représente que l'ensemble des services publics ; tandis que, chez nous, l'Etat est un être distinct, un personnage véritable, un Bouddha auquel nous rendons un culte qui, à tout prendre, est beaucoup plus formaliste que le culte rendu au vrai Bouddha par les Asiatiques.

Le fonctionnaire Parisien, en tout cela, ne diffère guère du provincial. Il se piquera parfois de parisianisme et affichera un scepticisme blagueur qu'il croit élégant et de bon ton et qui contraste plutôt lourdement avec la façon dont il comprend sa fonction et s'en acquitte. Au fond,

le type demeure immuable. Evidemment ce n'est pas sur celui-là qu'il faut compter pour perfectionner l'avenir.

Faut-il compter davantage sur l'homme politique? Si le fonctionnaire est calomnié, ce n'est rien auprès de l'homme politique qui est, lui, traîné dans la boue avec une inlassable persistance. Ici point de distinction à faire entre Paris et la province. La grande masse des députés et des sénateurs représentent les populations provinciales mais tous résident à Paris et sont, à ce titre, Parisiens. Il est donc impossible de décrire la physionomie générale de la capitale sans parler d'eux. En dehors de Zola, deux romanciers s'y sont risqués récemment : Maurice Barrès et Eugène-M. de Vogué. Tous deux avaient fait partie du Parlement pendant une législature, c'est-à-dire pendant quatre ans. Mais ce qui devrait ajouter de l'intérêt à leurs ouvrages en cette circonstance leur en ôte. Quand un écrivain qui s'est acquis une belle réputation pénètre dans la vie politique, il s'attend à y jouer un grand rôle; s'il n'y réussit pas, il en est déçu. Barrès et Vogué songeaient probablement à Lamartine et à Chateaubriand, l'un [illegible] Affai-

res Etrangères en 1823, l'autre chef du gouvernement provisoire en 1848, et comptaient les égaler. Or, comme députés, ils échouèrent complètement ; leurs discours n'eurent aucun succès ; le public ne fit pas attention à eux et leurs collègues ne se montrèrent nullement disposés à les accepter comme chefs de parti. Au bout de quatre ans, Barrès ne fut pas réélu et Vogué, pressentant qu'il en serait de même pour lui, eût l'habileté de ne pas se représenter. Mais l'un et l'autre demeurèrent stupéfaits de leur insuccès et considérant que cet insuccès était une honte pour le Parlement, se mirent à le charger de tous les vices. Zola, lui, ne brigua jamais la députation. Mais l'affaire du Panama semblait avoir pour longtemps intoxiqué son imagination. Dans « Paris » se trouve cette phrase exhorbitante : « On sortait à peine de l'*effroyable* aventure du Panama ; il en avait suivi le *drame* avec l'*angoisse* d'un homme qui attend chaque soir le coup de tocsin sonnant l'*heure dernière de la vieille société en agonie !* » Tout cela pour un simple scandale financier comme il y en a eu de tous temps et en tous pays !

Le parlementarisme Français est tou

différent de ce qu'en ont dit les littérateurs à imagination ardente. Mais, tout d'abord quelques distinctions sont nécessaires. La vie politique, à proprement parler, n'existe que dans les démocraties, qu'elles soient à couronnement monarchique ou à forme républicaine. Il faut de plus distinguer entre les démocraties où la politique est une carrière et celle où elle n'en est pas une— c'est-à-dire examiner si le mandat parlementaire est ou n'est pas assez rétribué pour permettre ou non à celui qui l'exerce de vivre sans posséder ou sans se procurer d'autres ressources. La France a adopté, à cet égard, une ligne de conduite défectueuse. Elle accorde à ses députés ou sénateurs une indemnité annuelle de 9.000 francs — ce qui est assez pour les tenter et pas assez pour les satisfaire. Un homme qui n'a pas de fortune et qui a l'ambition de la politique s'imagine pouvoir vivre avec cette somme. Or, s'il se marie et a des enfants, il est acculé à renoncer à sa carrière, faute de pouvoir l'exercer honnêtement dans de telles conditions.

Une autre distinction, c'est celle des démo- où les partis sont fortement organisés et irs des citoyens largement tracés — et des

démocraties ou les partis sont flottants et les devoirs mal définis. Si le parti politique auquel appartient le député est fortement organisé, son vote en quelque sorte a moins de valeur vénale puisque, la plupart du temps, on ne peut l'acheter qu'à condition d'acheter tout le parti ; c'est une sauvegarde. Si, d'autre part, le programme du parti est clair, précis, susceptible d'engendrer de fortes convictions et d'être défendu avec enthousiasme, le député est plus en mesure de résister à la tentation de trahir ce programme ou de manquer à ce que ses convictions exigent de lui ; c'est une autre sauvegarde. Toutes ces sauvegardes manquent à la démocratie Française. Elle est jeune dans un pays vieux ; elle a contre elle des traditions glorieuses, un passé retentissant d'aristocratisme ; son programme d'action est intéressant mais multiple et confus ; elle est encore inhabile à se grouper, inexperte à classer les opinions et à utiliser les hommes. La si[illegible] en un m[illegible] lui est défavorable au plus [illegible]int et il [illegible] évident qu'elle était des pl[illegible]s à tomb[illegible] dans la vénalité et la corrup[illegible]

Y est-elle tombée ? Non. Les [illegible]nparent toujours ce qu'ils voient autou[illegible]n pas

avec ce qui se passe au même moment dans les autres pays, mais avec je ne sais quel idéal de perfection qui peut-être ne sera jamais réalisable et en tous cas ne l'est point à l'époque où nous vivons. Ils voudraient avoir des élections absolument honnêtes sans qu'aucune pression ni de l'administration, ni des partis, ni des candidats eux-mêmes ne fut opérée sur les électeurs au moyen de promesses ou de cadeaux ; cela est-il possible ? Ils voudraient qu'une fois élu, le député fit abstraction de tous soucis, de tous intérêts personnels pour ne plus songer qu'au bien du pays, qu'il lui sacrifiât jusqu'à ses chances de réélection en ne craignant pas de déplaire à ses électeurs, à l'occasion. Cela est-il raisonnable ? C'est avec les parlements etrangers qu'il faut comparer le parlement Français et l'on s'aperçoit alors qu'il prend rang parmi les moins pratiques, mais aussi parmi les plus honnêtes. Et précisément ce scandale de Panama dont on a voulu se servir pour le vilipender a tourné à son honneur. Ce qu'[illegible] alors de plus inquiétant, ce fut de voir [illegible] foler si facilement et perdre tout [illegible] résence des innombrables blagues [illegible] tait chaque matin. La façon

mélodramatique dont quelques députés de la droite monarchique annoncèrent un beau jour qu'ils avaient découvert le « cancer qui rongeait la république » était déjà de mauvais aloi ; ils ressemblaient à des héritiers pressés, prompts à découvrir chez leur parent riche des maladies qu'ils souhaitent aussi mortelles que possibles. Puis vint la grande cascade de la calomnie ; elle coula à flots pendant deux mois ; sous couvert de révélations, on inventait des listes sur lesquelles on plaçait, sans vergogne, les noms de ses adversaires politiques les plus redoutés. Jamais le mensonge ne fut plus général ni plus impudent. Et quand enfin la justice eût son tour, elle ne trouva presque rien à dire : la plupart des accusations tombèrent d'elles-mêmes. Il fut prouvé non pas que beaucoup de votes avaient été vendus mais que beaucoup de gens s'étaient offerts pour les acheter, ce qui n'est point la même chose.

Quelques hommes politiq[illegible] paru s'enrichir au pouvoir; mais il en est [illegible] vantage qui, ayant habité comme mini[illegible] somptueux palais que la monarchie a [illegible]s et dans lesquels la république continu[illegible] ses gouvernants, les ont à maintes re[illegible] donnés

sans regrets pour rentrer dans les logements étroits et inconfortables où leurs maigres ressources les forçaient de vivre : ceux-là, quand bien même, ils ne sont pas des génies, constituent l'honneur et la sécurité d'une démocratie.

Les Intellectuels.

L'intellectuel Parisien étend son domaine de la « Société des gens de lettres » à l'Académie Française. Il commencera par être un « homme de lettres » et finira, s'il le peut, dans la peau d'un immortel. Mais que de chemin de l'un de ces points jusqu'à l'autre ! Et combien la route est variée et accidentée. Par monts et par vaux, la carrière de l'intellectuel se déroule à travers les ravins desséchés où paissent les « vaches enragées », à travers les rudes escarpements de l'indifférence publique qu'il lui faut escalader, à travers les labyrinthes de la chance où tant de fâcheux [illegible] guettent, à travers le jardin enchanté [illegible] et de la mode dont les parfums lui [illegible]te ; chemin faisant, on le voit se [illegible] difficultés, tomber maladroite-

ment aux obstacles, se laisser égarer par les mirages trompeurs ou dévoyer par les louanges mensongères. On le voit trop rarement résister d'une façon totale à tant de néfastes actions combinées.

Nulle part, à l'heure actuelle, la vie de l'homme de lettres n'est aussi étroitement mêlée à la vie sociale qu'à Paris. Cela tient à deux causes. En premier lieu, la liberté presque absolue de tout dire et de tout publier qui jamais n'avait été aussi complète que sous la république et jamais surtout n'avait subsisté intacte pendant une si longue période; en second lieu, l'absence de cour et la présence d'un gouvernement anonyme, impersonnel dont les pompes seraient un peu minces s'il n'y avait pour les rehausser, les spectacles de la Force ou les fêtes de l'Esprit. Derrière le représentant d'une dynastie établie par la victoire ou consolidée par les siècles, les Académies marchent à leur rang de service public, suivant le chef et se tenant plus ou moins dans son ombre. Otez le souverain et elles incarnent à elles seules la pensée nationale dont il était, en quelque sorte, le gardien héréditaire. Il en sera partout ainsi, mais surtout en France où la pensée nationale plonge si profondément dans le passé et concentre tant d'esp

L'intellectualisme est donc sur le pavois et, dans ces conditions, il ne pouvait se contenter longtemps de régir le goût ; il devait aspirer à d'autres directions. L'affaire Dreyfus lui en a offert l'occasion. L'homme de lettres s'est établi fabricant de morale sociale et entrepreneur de salut public. Cela lui fait un talent de plus. Il en avait déjà beaucoup : chroniqueur, critique, bulletinier, conférencier, causeur, professeur, confident, président de réunion, ornement de salon.... Nous passons sous silence la qualité d'auteur. L'intellectuel arrivé ou en passe d'arriver n'écrit plus guère de livres ; c'est par là qu'il débuta ; à mesure qu'il progresse en notoriété, sa prose se fait rare ; il tourne à l'oracle ; mais il s'en faut que la ciselure se perfectionne en proportion. C'est que le temps manque. Un homme si occupé, qui a tant de devoirs à remplir, une correspondance si lourde à fournir, qui se voit investi par la société de tant de missions de confiance, comment voulez-vous qu'il puisse encore écrire des livres ! Il en publie [illegible] est vrai ; mais il ne les écrit pas. Ce sont tous [illegible] articl[illegible] l'année qu'il réunit en volume, [illegible] tous ses oracles. Hélas ! de [illegible] seulement la brièveté, mais

souvent aussi l'imprécision et la fadeur vaniteuse.

On entend qu'il existe maintes exceptions des plus honorables pour la littérature Parisienne ; n'empêche que tel est le courant général. L'intellectuel tend à sacrifier le beau idéal à l'agrément immédiat ; il préfère le champagne à l'ambroisie et le commerce des jolies femmes à celui des Dieux. Volontiers, il cherchera à concilier son souci de l'art avec ses tendances pratiques et ses ambitions d'arriviste. Mais l'équilibre entre ces choses est trop dur à maintenir : on le rompt même inconsciemment. Tel écrivain se persuade être l'amant de l'art lorsqu'il est surtout l'esclave de son intérêt. Ainsi la position de l'intellectuel Parisien en vogue est devenue trop enviable et dans le même temps son mérite a baissé ; les deux phénomènes sont connexes. Servi par l'avènement d'une démocratie pacifique, héritier d'un long et beau passé, trouvant à sa portée les armes faciles du journal et de la conférence, devenu, sur les bords de la Seine, l'un des rois de la belle société ; tout aussitôt, il s'est [illegible] légion, légion ambitieuse et trébuchante qui [illegible] scule pour s'asseoir dans quelques fauteuils [illegible] nit en fin de compte un petit nombre d'[illegible] ur

beaucoup d'aigris. Paris est si bien responsable d'un tel état de choses que non seulement on pourrait relever dans les écrits d'un Loti, d'un Bazin, d'un Le Braz et autres provinciaux célèbres, des traits qui les différencient complètement de leurs rivaux Parisiens, mais encore que ces derniers s'isolent volontiers dans le calme de la province dès qu'ils veulent suivre une idée jusqu'au bout et tâcher d'en tirer toute la sève qui s'y renferme.

L'homme de lettres proprement dit n'est pas la seule proie de Paris ; ce que l'on dit de lui s'applique presque aussi bien à l'artiste lequel représente une autre forme d'intellectualisme et il n'est pas jusqu'à l'homme de science qui, bien moins exposé ne se laisse pourtant atteindre à l'occasion. Si l'enivrement des succès mondains ne pénètre pas jusqu'au laboratoire où le chimiste prépare les transformations à venir de la matière, il est des branches de la science — les sciences psychiques par exemple — où volontiers la mode vient jeter un trouble élégant ; il en est d'autres qui, par leurs app[illegible]tions, établissent un contact de tous insta[illegible] le savant et la foule : telles, les [illegible]ces [illegible] Sur ces formes diverses de la [illegible] d'une façon presque identique,

à la fois intense et déréglée, incitant des facultés trop faibles et des vocations mal définies par l'appât trompeur d'une renommée qui, finalement, ne s'adresse trop souvent, ni au plus laborieux, ni au plus digne.

Ceux qui peinent.

A Paris, ils peuvent être rangés sous trois catégories : les petits employés, les petits commerçants, les ouvriers.

Il est très difficile de définir le « petit employé » Parisien. On ne saurait trouver ailleurs son équivalent. C'est un aristocrate à sa manière. Pour rien au monde il ne donnerait son rond de cuir. Non seulement il ne voudrait point d'un métier manuel qui serait bien plus [illegible]if ; mais sortir de « l'Administration » lui [illegible]t une déchéance. Et de fait, il a raison [illegible] sortir, car le plus souvent il se trouver[illegible]re à toute autre besogne. Certes les carri[illegible]nt d'ordinaire sur celui qui les traver[illegible]ldat, un marin [illegible] l'empreinte de [illegible]ls ont mer[illegible]reinte admini[illegible] bien

plus profonde. Le petit employé de Paris est, avant tout, méticuleux, lent à se mouvoir, esclave de ses habitudes ; il a horreur de l'initiative ; il craint par dessus tout les responsabilités et prend plaisir à se sentir « couvert » par ses supérieurs. Ce mot qui n'aurait point d'équivalent en Anglais, exprime le sentiment d'une sécurité engendrée par un mélange de paresse et d'égoïsme. Quoi qu'il arrive, se dit le subordonné, ce n'est pas moi qui en serai responsable ; il suffit que j'exécute à la lettre ce qui m'est prescrit sans jamais le dépasser d'une ligne et on ne pourra jamais s'en prendre à moi de ce qui arrivera. Ainsi raisonnerait, s'il pouvait raisonner, le piston d'une machine à vapeur.

Cet esprit là existe bien chez les fonctionnaires du rang supérieur ; mais eux du moins sont ambitieux ; ils tâchent de se pousser aussi haut que possible. Le petit employé n'a guère de ces ambitions : son horizon est très borné ; il sait que, [illegible] fasse, il ne montera jamais très haut. [illegible] an laissé inachevé et publié tel quel [illegible] Flaubert a décrit l'odyssée morale [illegible] ployés Parisiens sur lesquels un [illegible] bé à l'improviste. Bouvard et

Pécuchet (c'étaient leurs noms et le titre du livre) s'essayent successivement à l'agriculture, à la science, à la politique ; rien ne leur réussit et surtout rien ne les contente ; ils gardent, au fond du cœur, la nostalgie du bureau vers lequel ils reviennent à la fin, heureux de reprendre l'unique labeur propre à satisfaire leur médiocrité. Si le détail est parfois un peu exagéré, l'observation est fine et la thèse est juste. Le petit employé Français est cerclé dans un moule et on ne peut plus le démouler pour en faire autre chose.

D'autre part, cette idée que sa fonction est plus honorable, plus élevée, plus aristocratique que les autres, l'actionne et le soutient à travers les ennuis et la gêne. Le plus souvent, il n'a rien à lui ; et même si ses parents lui ont laissé un peu d'argent ou bien qu'il soit parvenu à réaliser quelques économies sur son mince budget, il suffit de malheurs domestiques ou d'un mauvais placement pour que ce pécule s'évanouisse sans retour. Le petit employé est d'une extrême [illegible] sur ce dernier point ; lui, parfois si [illegible] pour le reste, se laisse prendre à la plus [illegible] réclame financière ; c'est avec l'épargne de [illegible] se font chez nous toutes les mauvaises a[illegible]

aux malheurs domestiques, il y est toujours exposé; sa santé, que la vie de bureau ébranle, peut le condamner à une retraite prématurée ou bien ce sont ses enfants à élever, de vieux parents à entretenir, etc... S'il pouvait se décider à vivre, comme son voisin l'ouvrier, il serait à son aise; mais il ne le veut pas. Ses chefs, d'ailleurs, le sauraient et il ne pourrait conserver sa place. Du haut en bas de l'administration règnent ce faux décorum, ce faux sentiment de respectabilité qui s'attachent à la fonction et non à l'homme qui la remplit.

C'est pourquoi beaucoup, parmi les petits employés, sont malheureux. Leur gêne confine à la misère ; ils la cachent, s'ingénient pour n'en rien laisser deviner, et vraiment dans cette lutte, ils apportent une dignité, une persévérance, qui forcent la pitié, sinon l'admiration.

Les petits commerçants semblent, tout compte fait, moins à plaindre que les petits employés ; non pas que leurs affaires soient prospères, mais parce qu'il y a, en tous cas, un peu plus de mouvement et d'indépendance dans leur vie, qu'ils ont mo[illegible] préjugés et qu'enfin, en cas de ruine [illegible] se trouvent pas inhabiles à tout [illegible] me l'est le petit employé, empê-

tré dans sa redigote et dans ses manies. Le petit commerce Parisien est en beaucoup de cas, héréditaire. C'est ce qui explique qu'il participe en quelque sorte du caractère de sa clientèle. Dans le quartier de la chaussée d'Antin, au Marais, ou bien dans le faubourg Saint-Germain, le personnel de la petite boutique a des habitudes d'esprit, des manières d'être, jusqu'à certaines formes de langage qui ont cours dans les salons du quartier. Cela était encore très sensible il y a trente ans ; alors, un petit commerçant n'avait point de chance de réussir dans le faubourg Saint-Germain, par exemple, s'il n'était « bien pensant », c'est-à-dire s'il ne partageait, en politique et en religion, les idées aristocratiques du quartier. Aujourd'hui, tout cela s'efface ; ce ne sont plus que des nuances; le petit commerce est atteint dans son principe même par une crise générale, et cette crise a été déterminée par la création des grands magasins. Ces magasins, le *Louvre*, le *Bon Marché*, le *Printemps*, et en seconde ligne la *Place Clichy*, le *Gagne Petit* et tant d'autres sont une des particularités de Paris. On n'en trouve pas ailleurs l'équivalent au point de vue de la quantité marchandises mises en vente chaque jour. Q

à prétendre que le petit commerce gagne au voisinage de ces magasins, cela peut être vrai pour un pâtissier ou quelque autre vendeur de denrées, mais en général nul ne s'avisera d'acheter dans la boutique ce qui se trouve, dans le grand magasin, à des conditions bien plus avantageuses.

Aussi les faillites et les « cessations de commerce » dont l'annonce n'est souvent qu'une faillite déguisée, vont-elles se multipliant. Rue du Bac, au Palais-Royal, dans tous les quartiers inélégants, les « boutiques à louer » sont tous les ans plus nombreuses. Quand vous les voyez fermer leurs volets, songez aux déchéances, aux drames cachés que dissimule cette fermeture. C'est une tradition qui s'éteint, une famille qui tombe, une dispersion qui se produit. La place est prise, mais par qui? Après avoir cherché en vain à relever aux mêmes conditions la boutique vide, le propriétaire abaisse son loyer et aménage le local différemment, à moins que la maison étant belle et bien située à l'angle de deux rues ou près d'un square, elle ne tente un pharmacien et surtout un [illegible]rchand de vin ; car le nombre de ceux-ci va [illegible]urs en [illegible]ntant.

[illegible]rit [illegible]nt de Paris végète ; il peine.

Que dire de l'ouvrier ? Ceci est un vaste sujet que nous ne pouvons traiter à fond. Le milieu ouvrier de Paris est, au premier aspect, très complexe. D'abord il confine à la politique ; une partie des ouvriers s'en occupent activement et bruyamment; ceux-là sont moins nombreux, il est vrai, qu'on ne pourrait le croire. Ensuite, il y a les nomades, ouvriers de province qui viennent régulièrement dans la capitale exercer leur métier à périodes fixes ; ils vivent généralement entre eux, gardant leurs idées et leurs habitudes. Il y a encore les étrangers qui, le plus souvent, rencontrent devant eux des jalousies et des haines de races et n'aiment point Paris, mais y demeurent faute de ressources suffisantes pour retourner chez eux ou pousser plus loin. Lorsque de grands travaux s'exécutent — aux approches des expositions notamment — les ouvriers étrangers et les provinciaux affluent vers Paris. Au milieu de cette masse de travailleurs, il devient difficile d'isoler pour l'étudier, le véritable ouvrier Parisien. Celui-là existe pourtant et sa physionomie est assez sympathique. Il a de l'intelligence et du cœur ; son malheur vient de ce [illegible] qu'ici on ne lui a rien donné à compr[illegible] rien à

aimer ; ses facultés se dévorent en lui, faute d'aliments.

Paris ne fait pas grand chose pour ses ouvriers et par contre il se montre trop à eux. La vie Parisienne, comme nous l'avons déjà dit, présente cette particularité d'être très en dehors, très à l'extérieur ; le luxe de la façade est souvent beaucoup plus considérable que le luxe du dedans. D'autre part, Paris vit un peu confondu ; à la différence de Londres, les quartiers de labeur et de pauvreté et ceux où résident les riches, s'encastrent les uns dans les autres ; l'ouvrier, sans parler du miséreux, n'ignore rien du luxe qui l'environne ; il le coudoie, il le contrôle. En général, il ne le hait pas. La haine sociale est, à Paris, plus vivace chez l'étranger que chez le Parisien. Dans presque tous les mouvements insurrectionnels depuis cent ans, le Parisien a été plutôt mené que meneur. Mais s'il ne cherche pas à détruire le luxe brutalement, il cherche avidement à l'atteindre lui-même pour en jouir. Et comme il le sent hors de son atteinte normale, trop éloigné pour qu'il puisse y parvenir rien qu'en suivant sa voie régulièrement et honnêtement, son imagination travaille, conçoit des moyens extraordinaires

de s'enrichir, s'éprend de théories séduisantes, d'utopies ingénieuses. Avec sa facilité à comprendre, on meublerait rapidement son cerveau d'idées saines, fécondes; laissé à lui-même, il le meuble de notions incomplètes, de données inexactes sur lesquelles il échafaude des raisonnements brillants et captieux à l'aide desquels il se trompe lui-même.

Ses qualités de cœur se tournent vers ses pareils; la fraternité chez lui n'est pas un vain mot; il en a le sentiment et l'instinct; il est dévoué jusqu'au sacrifice pour ceux de ses frères qui sont plus malheureux que lui ou qui ont besoin de son aide. Avec cela, il est léger, mauvaise tête, parfois paresseux, ami de la nouveauté et du changement. Malgré tout il est digne d'intérêt, susceptible de s'améliorer et, dans ce tryptique où nous tentons d'esquisser, d'un trait hâtif, « ceux qui peinent » on ne peut s'empêcher de penser qu'il représente l'avenir, comme le petit commerçant représente les métiers du passé et le petit employé, l'administration terne du présent. Le petit commerçant Parisien se meurt; à moins d'une révolution économique qu'on ne saurait prévoir, on ne peut lui rendre la vie; le petit employé est endormi dans sa routine; rien ne servirait de le réveiller; il est

ankylosé et n'est point susceptible de faire un autre métier que celui qu'il fait. Quant à l'ouvrier il autorise l'espérance ; mais pour qu'il donne tout ce qu'il peut donner, il faut que Paris s'occupe de lui et satisfasse ses légitimes aspirations vers une existence améliorée.

Misère et Charité.

La misère se ressemble dans toutes les grandes villes ; celle de Paris n'est ni pire ni moindre que celle d'ailleurs. On peut dire pourtant que la misère engendrée par le vice y est moins considérable qu'on ne le pense généralement et que, par contre, Paris compte plus de « pauvres honteux » qu'aucune autre capitale. Ces mots de « pauvres honteux » désignent ceux qui, s'étant trouvés dans de bonnes positions dans leur enfance et parfois pendant une large portion de la vie, sont ensuite tombés dans la gêne, puis de la gêne dans la misère et s'efforcent de cacher aux regards d'autrui leur situation malheureuse par honneur et par fierté. Les Français [illegible] infortune ne sa[illegible]

de rétablir leur fortune; ils sont casaniers; ils restent, soit qu'ils entretiennent des illusions tenaces, soit qu'ils se sentent peu faits pour les entreprises lointaines; de la province, ils affluent même à Paris où l'on peut mieux se cacher. Paris devient de la sorte un centre de ralliement pour les « pauvres honteux ».

Il y a aussi à Paris beaucoup de mendiants professionnels, les uns se bornent à demander l'aumône dans les rues en cherchant à exciter la pitié des passants soit en simulant quelque infirmité, soit en s'entourant d'enfants hâves ou estropiés qui souvent ne sont pas les leurs; d'autres, plus nombreux, et dont il est plus difficile de découvrir la supercherie, se présentent à domicile sous de faux noms, munis de papiers habilement fabriqués et débitent des récits mensongers destinés à émouvoir ceux qui les écoutent. Quoiqu'on en dise, il est assez rare que ces individus aient choisi de leur plein gré un pareil métier et plus rare encore qu'ils en tirent d'abondantes ressources. Il ne faut pas moins se garer de cette catégorie de mendiants et s'efforcer de les décourager parce que l'exemple qu'ils donnent est pernicieux.

Entre les « pauvres honteux » qui sont peut-être les plus malheureux, parce que la charité ne parvient guère à les découvrir — et les mendiants professionnels, se place la catégorie la plus nombreuse, celle des malades, des infirmes, des malchanceux, de tous ceux qui ont faim et froid ; leur sort est bien dur et il est superflu de rechercher si, par leurs fautes antérieures, certains d'entre eux sont ou ne sont pas responsables de leur infortune ; la responsabilité est l'affaire de Dieu parce que lui seul peut l'apprécier selon la justice absolue. En tous cas il faudrait un bien grand crime pour que le supplice de mourir de faim put être contemplé d'un œil sec par l'humanité. Et puis n'y a-t-il pas les veuves et les enfants, pauvres êtres irresponsables ? Sans donc discuter la loi des responsabilités intimes et en dehors des remèdes que la sociologie peut recommander et dont il est à craindre que l'effet ne soit pas aussi puissant que certains optimistes se l'imaginent, l'obligation de l'aumône subsiste pleine et entière dans toute société assise sur la morale évangélique.

[illegible] fait l'aumône à Paris ? De trois [illegible] administration, par les « œuvres » [illegible] ganisée en 1849,

œuvres basées sur des idées saines et justes, et leur action s'est exercée très utilement pour des quantités de misereux. Mais d'une façon générale, prises dans leur ensemble, les œuvres ne remplacent pas la charité individuelle, l'action de l'homme aidant spontanément son semblable sans autres mobiles que l'esprit de fraternité et la pitié. C'est là que Paris nous semble tenir le record du dévouement. Femmes de la haute société qui parcourent les quartiers misérables, apportant elles-mêmes des secours, des provisio[illegible] la consolation de leur présence — hom[illegible] destes dont la vie mondaine se double d[illegible]e existence ignorée parfois de leurs a[illegible]rem[illegible] consacrée aux malheureux — [illegible] maigres ressources qui trouv[illegible] large, dans leur budget, la [illegible] sœurs de charité laïques, [illegible] mais y vivant une vie d'ab[illegible] ment, il y a dans Paris t[illegible] posé de ceux-là et dont [illegible] plissent dans l'ombre [illegible] descend jusqu'aux p[illegible] tr'aident avec une [illegible] ment sans pareils.

nel laïque qui, si bien choisi soit-il, ne saurait avoir la même abnégation et le même désintéressement, cette idée est à coup sûr, l'une des plus absurdes qui se puissent concevoir. Elle a été non seulement formulée mais appliquée à Paris et y a donné d'assez tristes résultats sur lesquels l'Assistance Publique ferme volontairement les yeux.

A côté de la charité officielle se dressent les « œuvres ». Que valent-elles? Il faut distinguer; il y en a de purement mondaines, ventes de charité, bals, représentations dramatiques... qui coûtent fort cher et qui ne rapportent guère à ceux qui en fournissent le prétexte. Ce ne sont au fond que des occasions de plaisir auxquelles il semble que l'idée des misères voisines apporte une sorte de piment savoureux. Il y a heureusement d'autres œuvres, mieux conçues et inspirées par un sentiment plus noble et plus pur. « L'Hospitalité de Nuit » qui fournit un gîte pendant trois nuits consécutives à ceux qui se trouvent momentanément sans abri, « l'Assistance par le travail » qui distribue des aumônes sous forme de salaire pour quelque besogne [illegible] à l'heure ou à la journée dans ses ateli[illegible]ment des

œuvres basées sur des idées saines et justes, et leur action s'est exercée très utilement pour des quantités de miséreux. Mais d'une façon générale, prises dans leur ensemble, les œuvres ne remplacent pas la charité individuelle, l'action de l'homme aidant spontanément son semblable sans autres mobiles que l'esprit de fraternité et la pitié. C'est là que Paris nous semble tenir le record du dévouement. Femmes de la haute société qui parcourent les quartiers misérables, apportant elles-mêmes des secours, des provisions et la consolation de leur présence — hommes modestes dont la vie mondaine se double d'une autre existence ignorée parfois de leurs amis et entièrement consacrée aux malheureux — petits ménages aux maigres ressources qui trouvent moyen de faire large, dans leur budget, la part des pauvres — sœurs de charité laïques, restées dans le monde mais y vivant une vie d'abnégation et de détachement, il y a dans Paris tout un état-major composé de ceux-là et dont les belles actions s'accomplissent dans l'ombre. Et cet esprit de charité descend jusqu'aux pauvres eux-mêmes; ils s'entr'aident avec une générosité et un désintéressement sans pareils. Non seulement ils partagent le

cas échéant ce qu'on leur a donné mais on les voit, déjà chargés d'enfants, recueillir chez eux et traiter comme leurs propres enfants des orphelins dont les parents sont morts sous leurs yeux et que souvent ils ne connaissaient pas six mois avant. Dieu seul sait tout ce que Paris recèle de beautés morales de ce genre, mais l'observateur attentif n'est pas sans en rencontrer sur sa route d'assez nombreux exemples pour que sa conviction s'établisse que Paris n'est point la « Babylone moderne » à laquelle des étrangers trop zélés jetèrent l'anathème.

Il faut borner là ces notes déjà trop longues pour une esquisse et forcément trop courtes pour un tableau. Quant à une conclusion nous n'en tirerons point. Conclure c'est mettre en relief une idée centrale, dominatrice, qui s'élève au-dessus des autres et les résume. Cette brève étude ne renferme pas les éléments d'une pareille opération. Nous venons de parcourir les sept collines parisiennes, car ce n'est pas seulement Rome qui a sept collines, *urbs septicollis*; ce sont toutes les grandes agglomérations humaines du présent

aussi bien que du passé. Toutes présentent les mêmes traits; toutes ont des aristocrates, des bourgeois et des travailleurs; chez toutes la politique a son domaine; chez toutes il y a des hommes qui pensent, des hommes qui s'amusent, des hommes qui se dévouent. Pour fixer la physionomie d'une grande ville, recherchez toujours ce que valent les uns et les autres; parcourez les sept collines : aristocratie, bourgeoisie, plaisir, politique, pensée, labeur, charité.

Mais cela fait, il sera bien rare que vous en puissiez dégager une caractéristique d'ensemble précise. Des rêveurs s'y sont essayés ; ils ont cru voir un Paris criminel et odieux disparaître sous le poids de ses iniquités et se lever un autre Paris lumineux et assaini ; ce sont là des espoirs de romanciers. Pourquoi verrait-on ce qui ne s'est jamais vu ? Pourquoi Paris plutôt qu'une autre ville ? Le travail humain est à peu de chose près le même partout; la fermentation est la même ; les résultats apparaissent presque simultanément, ici ou là, jamais complets, rarement décisifs.

IX

TROIS CENTS ANS DE TAPISSERIES

La célèbre manufacture des Gobelins (1) vient d'entrer dans le IVe siècle de son existence et discrètement, comme il sied à une personne de très haute qualité, elle a admis le public à contempler les principaux chefs-d'œuvre sortis de ses ateliers. Cette exposition a eu lieu vers l'automne au grand palais des Champs-Elysées. Peut-être une installation passablement défectueuse et un [illegible]lorablement crépusculaire ont-ils

volumes, l'ouvrage de M. Gerspach, —
892.

contribué à affaiblir l'éclat d'une manifestation artistique qu'aucun autre pays ne pouvait organiser. Les Gobelins, en effet, ne sont pas seulement par droit d'aînesse, mais aussi par droit de survivance, la première des manufactures d'Etat. Celle de Carlberg, fondée en 1681, par la reine de Suède, Ulrique Eléonore, ne vécut qu'une douzaine d'années; celle que le roi de Danemark, Christian V, créa à Kiöge dura moins encore; l'atelier de Berlin placé sous la protection du Grand Electeur Frédéric Guillaume ferma ses portes vers 1713. La manufacture impériale de Russie due à l'initiative de Pierre le Grand dura davantage : soixante-dix ans environ. A peine peut-on dire de l'atelier romain de Saint-Michel, créé par le pape Clément XI en 1710, et de la célèbre maison de Santa-Barbara établie par Philippe V d'Espagne en 1720, qu'ils existent encore; c'est une existence léthargique. Quant à l'essai tenté à Windsor en 1871 sous le patronage du duc d'Albany il ne persista point au delà [illegible] mort de ce prince survenue en 1884. Que de [illegible] violentes, de terribles révolutions, de [illegible]nts de régime, de renversements de dy[illegible] bouleversements politiques les Gobelin[illegible] pas-

ser sans en être atteints. C'est là une de ces permanences étonnantes que l'historien relève au crédit de la France moderne et qui contrastent avec les multiples perturbations dont elle a tant de fois donné l'exemple à l'Europe.

Les origines des Gobelins.

Avant François Ier, les rois de France, comme la plupart des souverains, d'ailleurs, s'étaient intéressés à l'art de la tapisserie, mais ils se bornaient à faire des commandes aux ateliers particuliers. François Ier établit vers 1530 une manufacture royale au château de Fontainebleau. Henri II fit une fondation analogue à Paris ; la première n'existait plus et la seconde végétait lorsque Henri IV — malgré l'opposition de Sully, dit-on, — prit le parti de faire venir des Flandres d'habiles tapissiers qui furent installés dans un immeuble appartenant à la famille Gobelin. Chose étrange, cette famille, dont le [illegible]ef Je[illegible] Gobelin, originaire de Reims avait [illegible] une teinturerie sur les bords [illegible] rticipa en aucun temps à la

confection de la moindre tapisserie et son nom pourtant demeurera attaché à tout jamais à la qualification de ce genre d'objets d'art sous sa forme la plus précieuse. Ce fut Louis XIV qui acheta « l'enclos Gobelin », pour donner un nouvel élan à cette industrie dont il appréciait tout partilièrement les produits; précédemment, il avait créé un atelier aux Tuileries et avait fait venir de Florence, pour le diriger, un maître de renom. La manufacture actuelle se forma par la réunion à l'atelier des Gobelins de ceux qu'Henri IV avait ouverts au Louvre, et Louis XIV aux Tuileries. La fusion fut complète aux environs de 1691 (1). L'édit d'organisation n'admettait, — le fait vaut la peine d'être relevé — ni jurandes ni maîtrises; il semblait formuler tacitement une condamnation du régime corporatif auquel la révolution devait, plus tard, porter le dernier coup. L'industrie de la tapisserie devenue en quelque

(1) Il est intéressant d'ajouter que le fameux Fouquet, toujours en quête de quelque nouvelle manière d'étaler sa fastueuse magnificence, avait établi, près de son château de Vaux, une fabrique de tapisserie à son usage personnel elle fut fermée en 1661 après son arrestation et les meilleurs ouvriers appelés aux Gobelins.

sorte affaire d'Etat, n'était d'ailleurs favorisée d'aucun monopole; elle était simplement protégée par le fait que l'importation et la vente des tapisseries étrangères se trouvaient interdites dans toute l'étendue du royaume.

Colbert, en sa qualité de surintendant, devint l'administrateur en chef de la manufacture et la conduite des ateliers fut confiée à Le Brun, premier peintre du roi. Parmi les successeurs immédiats de Colbert, citons : Louvois, Mansard, le duc d'Antin; parmi ceux de Le Brun, Mignard, Soufflot, Audran..... Trop souvent les chefs s'abstinrent de diriger et de surveiller; d'ailleurs, de 1694 à 1699, les ruines accumulées par les guerres incessantes forcèrent le roi à supprimer les crédits consacrés aux Gobelins et la manufacture fut provisoirement fermée. Elle végéta encore quelque temps, après sa réouverture. Il y a lieu de s'étonner qu'étant d'origine si manifestement royale et s'adressant à une clientèle si notoirement aristocratique, elle ait pu gagner les bonnes grâces des révolutionnaires. Malgré les [illegible] répétés de Marat pour en faire [illegible] elle subsista, protégée p[illegible] qu'à l'établisse-

ment de l'empire, elle reprit tout naturellement place parmi les institutions d'intérêt public entretenues par le souverain. Napoléon ne modifia guère le régime des Gobelins; ce fut Charles X qui accomplit la réforme désirée depuis longtemps : les métiers de basse-lisse passèrent à la manufacture de Beauvais et furent remplacés par ceux de la Savonnerie qui cessa de former un établissement distinct. Après la révolution de 1848, il se trouva de nouveau des énergumènes pour proposer la suppression des manufactures nationales et de celle des Gobelins en particulier; un discours du duc de Luynes, député à l'Assemblée nationale, contribua à les préserver de ce vandalisme; le siècle, toutefois, ne devait pas s'achever sans que la civilisation eut prouvé qu'elle savait être, à l'occasion, la digne émule de la barbarie. La Commune de Paris mit le feu, le 24 mai 1871, non seulement au palais des Tuileries et à nombre de monuments publics, mais aussi à la manufacture des Gobelins; l'incendie put être maîtrisé par les troupes qui entraient dans Paris; il n'en dévora pas moins d'inestimables chefs-d'œuvre. La république a, depuis lors, témoigné d'un constant intérêt envers les Gobelins qui prospèrent

sous la direction d'habiles et zélés administrateurs.

L'évolution de la tapisserie.

Les Gobelins ont tissé principalement, au cours de leur existence, des « suites », des copies de tableaux, des portraits et des meubles. Les « suites » comptent parmi leurs productions les plus parfaites. Il suffit de citer la fameuse Histoire de Don Quichotte de Coypel, commandée en 1723 par le duc d'Antin, et qui eut un tel succès qu'elle demeura constamment sur le métier pendant près de soixante ans, les Actes des Apôtres de Raphaël, les Saisons et l'Histoire d'Alexandre de Le Brun, les mois d'Audran, l'Ancien Testament de Coypel, les Chasses de Louis XV d'Oudry ; ces « suites » là sont les plus célèbres, mais il en est bien d'autres qui les égalent presq[illegible] perfection comme composition et [illegible]. C'est à partir de 1748 que les [illegible]ncèrent à fabriquer du mobilier ; [illegible] à Beauvais, dès 1724 ; il ne [illegible] premiers essais aient pleine-

ment réussi ; de lourds paysages, des scènes compliquées chargèrent, au lieu de l'alléger, l'aspect du siège ainsi recouvert. En 1780, on prit la néfaste habitude de reproduire purement et simplement des tableaux de maîtres, des toiles qui n'avaient pas été composées ni peintes en vue de la tapisserie. Sous Napoléon Ier, les portraits de la famille impériale devinrent un sujet habituel de fabrication ; la reproduction des tableaux n'en fut pas ralentie ; parfois ils étaient commandés spécialement pour être reproduits, mais les peintres n'en avaient cure et ne se préoccupaient en rien de se plier aux exigences des tapissiers ; ceux-ci s'habituaient à copier servilement. Leur travail plus complexe devenait en même temps plus hésitant. M. Gerspach a fait la comparaison entre la tapisserie fameuse représentant l'audience accordée par Louis XIV au cardinal Chigi, légat du pape Alexandre VII (il s'agissait d'excuses pour une insulte faite dans les rues de Rom[illegible] duc de Créqui, ambassadeur de France,) et [illegible] présentant la visite de la reine de Prusse [illegible] léon à Tilsitt. La première de ces deux p[illegible] rme 141 tons, 83 de laine, 58 de soie, pl[illegible] or

et un fil d'argent ; la figure de Louis XIV se compose de 55 éléments, celle du cardinal de 32. Or, dans la seconde, la seule figure du maréchal Mortier a été tissée à l'aide de 179 broches différentes, les carnations comptent 34 éléments et les cheveux 12 ; ces chiffres sont respectivement 12 et 3 dans la première tapisserie. On voit combien le travail s'était affiné et l'on peut constater en même temps, par la comparaison entre les deux pièces, tout ce que l'art y perdait. Le génie multiforme de Napoléon s'en était aperçu et, de Berlin, il envoyait au grand maréchal du Palais, Duroc, ces brèves recommandations : « Les Gobelins ne doivent pas faire de tableaux avec lesquels ils ne peuvent jamais rivaliser, mais des tentures ou des meubles », tout un programme en trois lignes. L'empereur, d'ailleurs, ne fut pas obéi. On fit des meubles, et beaucoup, pour tous les palais impériaux, mais point de tentures ; la déplorable habitude de reproduire des tableaux persista. La Restauration substitua le[illegible]raits de la famille royale à ceux [illegible] Bonap[illegible]ut relever aussi à son crédit [illegible]nagnif[illegible], l'Histoire de Marie de [illegible] de R[illegible]t les treize pièces ornent

les appartements de réception du palais sénatorial au Luxembourg. A partir de 1848, la manie des reproductions s'atténua. Aujourd'hui on ne tisse plus que d'après des modèles spéciaux, dont les plus remarquables, en ces derniers temps, ont été signés par des artistes tels que Puvis de Chavannes, L.-Olivier Merson, Mazerolle, etc... Il est à noter que jusqu'à 1889, les tapisseries des Gobelins ne portèrent aucune marque distinctive ; désormais elles portent, tissées dans la lisière, les dates de mise en train et d'achèvement avec les initiales entrelacées de la manufacture et de la république.

L'art des bordures a naturellement évolué avec la tapisserie elle-même. Très riches et très originales sous la direction de Le Brun qui s'inspirait à cet égard des indications données par Raphaël dans ses cartons des Actes des Apôtres, elles ont progressivement diminué comme dimensions, en même temps qu'elles baissaient comme invention ; elles devinrent successivement de simples encadrements de mosaïques, puis des imitations de cadres de tableaux à moulures ; enfin on s'en tint à la représentation pure et simple d'un cadre de bois doré ou bien

l'on se borna à faire des « omelettes », des bandes jaunes avec alternatives d'ombres et de lumières... tout cela était fort laid. Sur ce point, comme sur bien d'autres, les Gobelins actuels ont tenté de restaurer les saines traditions.

Les ouvriers et la production.

Le régime de l'entreprise fut celui des débuts. On traitait à forfait pour le prix d'une tapisserie avec un des chefs tapissiers qui s'arrangeait à sa manière pour la confectionner et payait directement ses ouvriers. Les avances qu'il avait à faire, tant pour les salaires que pour l'achat des matières premières, supposaient un fonds de roulement assez considérable ; il courait risque de certains aléas ; c'est probablement en quoi il se trouvait à plaindre ; les entrepreneurs, en effet, ne cessèrent de gémir sur leur situation, mais quand il s'agit de changer de système, ils réclamèrent un traitement fixe [illegible] mille livres, ce qui donne une fort[illegible]se des bénéfices auxquels, en [illegible]uvaient prétendre. Au XVIIe [illegible]oyenne annuelle était de

300 à 350 aunes carrées ; au siècle suivant, elle atteignit très rarement 300 et parfois ne monta pas même à 200 aunes. Par contre le prix de l'aune avait passé de 30 à 60 livres ; en tenant compte de la fluctuation du taux très variable des soies, l'entrepreneur arrivait à un bénéfice de 25 à 30 livres par aune ; et de plus il ne manquait pas, qu'il en eut la permission expresse ou tacite, de faire travailler pour son compte. On comprend donc que son sort ne fut pas si indigne d'envie.

Voltaire parle quelque part de 800 ouvriers réunis dans l'enclos des Gobelins. Non seulement cette estimation est exagérée, mais elle n'a aucun rapport avec la réalité. En fait, les ouvriers n'ont jamais dû, aux périodes de plus grande activité, dépasser le chiffre de 160 ; leur nombre du reste était extrêmement changeant. Les ateliers de haute lisse se recommandaient par leur stabilité relative comme par leur bonne tenue ; mais la basse lisse était facilement agitée et sujette à des exodes déterminés par des coups de tête. (On sait que les métiers de haute lisse sont verticaux et ceux de basse lisse horizontaux ; dans ces derniers l'emploi des pédales libère les deux mains du travailleur et lui permet d'aller plus vite : de là le prix de

revient moins élevé). Il est probable qu'au XVIIe siècle les plus habiles ouvriers gagnaient de 300 à 350 livres par an ; toutes sortes d'avantages, logement, exemptions d'impôts, etc..., venaient s'ajouter pour eux à ce salaire déjà assez élevé. Dans la suite, et vers la révolution, le travail à l'heure remplaça le travail à la pièce ; la main d'œuvre monta aussitôt et la qualité baissa ; on ne voit pas bien en quoi l'un de ces procédés parut plus démocratique que l'autre ; d'ailleurs le travail à la pièce demeura en usage à Aubusson. Sous l'empire, les travailleurs furent au nombre de 80 à 90 ; les plus payés recevaient alors 1.700 et 1.900 francs. Leur nombre baissa plus tard à 28 pour remonter à 45 ; en 1872 les plus payés touchaient 2.000 francs ; dix ans plus tard, 2.500 ; aujourd'hui, ils peuvent arriver à 3.250. Bien que la production de la haute lisse ait presque doublé depuis 1886 (25 à 45 mètres par an) elle demeure, semble-t-il, inférieure à ce qu'on pourrait attendre d'un travail qui porte sur 290 jours par an et se poursuit de 8 heures du matin à 5 heures du soir en été, de 8 h. 1/2 à 4 heures en hiver.

Les éléments font défaut pour apprécier le prix global de la production des Gobelins dans le

passé. On cite, entre 1662 et 1691, les quatorze pièces de l'Histoire du roi qui revinrent à 166.700 livres ; c'était là un prix absolument exceptionnel pour l'époque ; la même série en basse lisse ne coûtait que 59.202 livres. Sous l'empire en 1806, le mètre carré revint à 2.122 francs ; on tissa cette année là 89 mètres carrés. Sous la restauration les tapisseries les plus belles revinrent à 3.000 francs le mètre carré, et les fonds ou les guirlandes seulement de 500 à 1.000 francs. Les dix-huit mètres carrés de la Bataille de Tolosa d'Horace Vernet coûtèrent 65.000 francs. Une tenture des Actes des Apôtres reprise sous Louis-Philippe atteignit un prix de revient vingt fois plus élevé que la même pièce tissée sous Louis XIV ; la valeur de toutes choses avait changé sans doute, mais l'extrême lenteur du travail y était pour beaucoup.

Chevreul et la teinture.

La teinture des laines est, on le conçoit, l'un des éléments les plus importants de la fabrication des tapisseries, puisque de la qualité des couleurs emplo-

yées dépendent presque entièrement la durée de l'ouvrage et sa bonne préservation. Un exemple suffit à le faire comprendre. Voici une pièce du temps de Louis XIV qui, vu la perfection des matières employées s'est fort bien conservée ; les verts, les gris, les rouges n'ont pas bougé de façon appréciable : les jaunes ont légèrement foncé ; mais les perruques des personnages qui occupent le centre de la tapisserie sont devenues complètement rouges ; l'œil se fixe étonné et mécontent sur ces taches anormales. D'où cela provient-il ? Simplement de ce que ces perruques ont été faites avec une laine teinte d'un mélange de cochenille et de bleu ; le bleu a disparu et la cochenille apparaît toute seule ! On saisit comment il importe non seulement d'avoir des laines de teintes infiniment variées (dans le magasin des Gobelins il y a en permanence 11.000 bobines de laines et 7.500 de soies) mais encore de connaître la composition chimique qui a servi à préparer la couleur.

Colbert, qui n'aimait point s'adresser à des [illegible] mais y recourait sans hésitation dès qu'il [illegible] ce les hommes dont il avait [illegible] ndais, Van Kerchove, la [illegible] chove était un téné-

breux qui prétendait avoir des « secrets » et ne les confia qu'à son fils lequel, lui ayant succédé, se tira fort mal de la tâche que son père remplissait si bien. La teinture périclita ; après 1778 seulement, un emploi de chimiste fut créé aux Gobelins avec un système d'inspection et des registres où devaient être consignées toutes les opérations et les expériences. En 1792 la collaboration scientifique fut supprimée pour reparaître en 1803 ; mais Roard, professeur de chimie, à qui Bonaparte confia à cette date la direction de la teinture, se trouva aux prises avec d'extrêmes difficultés provenant du blocus continental et c'est en grande partie à cela que sont dus la médiocrité et le manque d'harmonie des tapisseries de la période impériale.

En 1824, Chevreul entra aux Gobelins ; il ne devait les quitter qu'en 1888, âgé de près de cent deux ans et dans toute la plénitude de sa gloire. Ses recherches sur l'influence réciproque des couleurs aboutirent à la découverte des lois des contrastes et à la création des cercles chromatiques : trouvailles et inventions dont jusqu'à [illegible] — et en dehors des Gobelins mêmes — il [illegible] pas que l'art ait su tirer tout le parti qu'il [illegible]

pu. La routine a eu le dessus tant pour la dénomination très approximative des couleurs que pour l'application des lois qui en régissent la juxtaposition. Il est vrai que l'artiste ne peut aisément — et sans détriment pour le caractère de son œuvre, soumettre son talent au contrôle des sciences exactes ; le tapissier par contre reçoit une aide puissante de la connaissance de ces lois, lui dont le travail revêt un caractère mécanique nettement déterminé.

Les Institutions annexes.

Autour des Gobelins ont existé un certain nombre d'institutions dont quelques-unes ont été maintenues, d'autres étendues et perfectionnées, dont plusieurs enfin ont été supprimées ou ont disparu. Parmi ces dernières figurent les « ateliers d'ameublements ». L'édit de 1667 stipulait en effet qu'en plus des maîtres tapissiers et des teinturiers, des peintres, des orfèvres, des graveurs [illegible]aient attach[illegible] la manufacture et aussi des [illegible]nuisiers [illegible]e et autres bons ouvriers [illegible]es sorte[illegible] métiers ». Ces ateliers

qui fournirent beaucoup d'objets d'art et furent un moment en grande prospérité, ne survécurent point à la fermeture provisoire des Gobelins, en 1694.

Les institutions d'enseignement et d'apprentissage — plus nécessaires d'ailleurs — ont mieux résisté. Elles furent supprimées par moments et, à maintes reprises, les apprentis, au lieu d'être groupés en une école distincte, furent simplement confiés aux meilleurs ouvriers qui leur apprenaient par l'exemple et peu à peu s'en faisaient aider. Dès le début, une école primaire, confiée d'abord au chapelain de la manufacture, puis à un maître laïque placé sous la surveillance du chapelain, fut ouverte aux enfants des ouvriers. La profession de travailleur aux Gobelins a toujours été quelque peu héréditaire ; des descendants directs des ouvriers de Louis XV y travaillent encore aujourd'hui et, tout récemment, il y avait un descendant d'un des ouvriers du temps de Louis XIV. De nos jours, l'école « élémentaire » reçoit à partir de douze ans, les jeunes garçons pourvus d'un certificat d'enseignement primaire ; les enfants des employés des Gobelins ont naturellement droit de préférence. Les demandes sont nombreuses

ses : en 1890, il y avait vingt inscrits pour quatre places. A l'école élémentaire succède le « cours supérieur » qui a lieu tous les matins pendant deux heures ; de quinze à vingt ans, les jeunes gens suivent l'« Académie » où ils dessinent d'après l'antique et le modèle vivant. A « l'école de tapisserie » enfin, ils se familiarisent avec le maniement des outils et font leurs premiers essais, reproduisant d'abord une branche d'arbre, un ornement, puis un pied, une main, un visage. Il est advenu pendant quelques années que, munis du diplôme, les élèves ont préféré quitter les Gobelins et se vouer eux-mêmes à l'enseignement du dessin que de devenir tapissiers ; c'était une époque où les places de professeurs de dessin étaient nombreuses et ceux qui sortaient de l'école des Gobelins, où ils avaient reçu une instruction excellente, étaient certains de les obtenir de préférence aux autres. Depuis lors, la demande a diminué et l'on peut espérer que désormais cette école deviendra — ce pourquoi on l'avait fondée [illegible] une pépinière de remarquables tapissiers.

[illegible] annexée en 1877 à la manu- [illegible] jamais fonctionné, mais [illegible] à suivre les travaux

du laboratoire de chimie. Bien entendu, l'atelier de « rentraiture » existe toujours ; c'est à lui qu'incombe le soin de faire les coutures ou les réparations nécessaires et de reconstituer les morceaux détruits et lacérés. Enfin, l'atelier de la Savonnerie continue à produire de ces superbes tapis dont la vogue a été si grande ; le tissu de la Savonnerie est, en somme, du velours tondu fabriqué à la main.

Tels sont, trop brièvement résumés, les glorieux souvenirs artistiques qu'évoquait l'exposition de 1902 et, puisque l'occasion s'en présentait, nous ne pouvions la laisser passer sans rappeler l'historique et exposer l'organisation d'une de ses institutions d'art industriel dont la France a le plus de raisons d'être fière.

X

LES SPORTS EN FRANCE

La diffusion des exercices physiques, parmi les Français, s'est accomplie avec une grande rapidité. Le mouvement remonte à seize ans à peine, et il a déjà profondément modifié la physionomie des jeunes générations. A l'exception des travailleurs ruraux qui y demeurent encore réfractaires, son action s'est appesantie sur tout l'ensemble de la société, depuis la plus haute aristocratie jusqu'aux derniers rangs de la classe ouvrière. Ce mouvement, il est vrai, ne faisait que restaurer d'anciennes traditions ; le peuple Français avait été un peuple extrêmement sportif, mais il ne

s'en souvenait plus, et l'on pouvait craindre qu'à cet égard l'influence héréditaire du passé ne se fût évanouie en même temps que le souvenir des prouesses accomplies. A voir la spontanéité avec laquelle le goût des exercices physiques a repris sa place dans la civilisation nationale, il semble, au contraire, que les vieux instincts aient survécu et qu'il n'y ait eu qu'à les réveiller.

Un passé sportif.

Dans une remarquable étude sur la *France pendant la guerre de Cent Ans,* M. Siméon Luce, membre de l'Institut, avait déjà donné de curieux détails sur les jeux populaires auxquels se livraient à cette époque nos provinciaux de l'Ouest. D'autre part, M. Léon Gautier, professeur à l'Ecole des Chartes, avait consacré une portion de son bel ouvrage sur la *Chevalerie* à décrire l'éducation physique du futur chevalier. M. Jusserand, notre nouvel ambassadeur aux Etats-Unis, a repris ce sujet et l'a traité, directement cette fois, dans son livre sur les *Sports et Jeux* [illegible] *dans l'ancienne France*. Désormais, la critiq[illegible]

bien documentée sur ce passé athlétique qu'elle ignorait totalement, il y a seulement trente ans. Elle connait ces magnifiques parties de *soule* qui, l'après-midi du dimanche, mettaient aux prises les gars d'un village avec ceux du village voisin, ou bien, dans une même localité, les célibataires avec les hommes mariés : parties auxquelles le clergé ne dédaignait pas de prendre part à l'occasion, et qui dégénéraient parfois en mêlées homèriques. Sous une forme un peu rustaude et dépourvue d'art, il est impossible de ne pas reconnaître dans la soule le point de départ du football Rugby, tel qu'il est pratiqué de nos jours ; l'un et l'autre jeu, du reste, ont passionné, à un égal degré, les jeunes hommes qui s'y adonnaient. Il n'était pas rare, jadis, de voir des seigneurs, des paysans et de simples soldats réunis dans la même équipe et, sans nul doute, l'enthousiasme qui les incitait à s'associer de la sorte aida puissamment au développement des institutions et, surtout, de l'esprit sagement démocratique qui marquèrent le règne de Charles V. Plus tard vint la paume, dont le roi [illegible] les nobles tentèrent en vain de se réserver le [illegible] lois ni règlements ne purent

empêcher le peuple de s'en éprendre et un voyageur Anglais, parcourant notre pays, fut amené à exprimer sa stupéfaction de ce que les Français prissent tant d'intérêt aux exercices du corps ; il fit le dénombrement des salles de paume, s'émerveillant de les trouver toujours remplies et contrastant cet état de choses avec celui tout inverse qu'il avait observé dans son propre pays. Quant aux tournois, s'ils ont fleuri en Italie, en Espagne, et surtout en Allemagne, il est probable que le goût n'en déborda point jusque parmi la classe inférieure ; en France, au contraire, le tournoi frappa l'imagination populaire au point de lancer l'un contre l'autre des cavaliers sans écus montés sur de misérables rosses et qu'actionnait l'ivresse sportive de la lutte à qui sera le plus fort ou le plus habile.

Aux approches de la révolution, il ne restait plus rien de ces mœurs viriles : l'effort de la race tendait depuis longtemps déjà à se dépenser en idées et en projets de réorganisation politique ou sociale. Loin de provoquer un élan vers le développement voulu et systématique des forces musculaires, les guerres de la première république et du premier empire engendrèrent chez

l'individu une sorte de dépression corporelle et une excitation plus grande du cerveau. On aurait difficilement pu faire agréer à la jeunesse de la Restauration et du règne de Louis-Philippe le dogme du perfectionnement humain par la gymnastique et l'athlétisme : le colonel Amoros en donna, à Paris, une démonstration probante, puisque l'ardeur de ses convictions ne parvint pas à assurer le succès de son entreprise. Il est à remarquer qu'à la même époque, Arnold et ses disciples avaient à lutter, en Angleterre, contre une opinion et des habitudes routinières, qu'aux Etats-Unis la mode était, pour les jeunes gens, de mépriser le mouvement physique et de s'adonner à l'éloquence, à la poésie, aux longs cheveux et aux mélancolies de l'estomac, qu'en Allemagne, enfin, le mouvement déterminé par Jahn s'était trouvé arrêté et compromis dès 1819, les créateurs des turnvereins ayant été rendus responsables de l'assassinat de Kotzebue, commis par un de leurs disciples. L'heure ne semblait avoir sonné [illegible] part d'une renaissance athlétique. A [illegible] pourtant, le mouvement Allemand [illegible] l'Angleterre est [illegible] guerre

de Sécession détermine l'adhésion des Etats-Unis ; la France continue de demeurer rebelle. Les désastres de 1870 y provoquent l'institution de nombreuses sociétés de gymnastique et d'instruction militaire, mais ni les classes dirigeantes, ni les milieux pédagogiques, n'en sont influencés. C'est vers 1887, seulement, que des initiatives successives auront raison de plus de cent cinquante ans d'apathie sportive. Nous n'avons pas la prétention de dresser un historique détaillé ou de fournir une statistique précise des fondations qui en ont résulté, mais seulement d'esquisser le caractère que revêt, dans la France actuelle, chaque forme d'exercice.

La Gymnastique.

Il n'y a pas, à proprement parler, de « gymnastique Française ». On a donné ce nom à un système hybride où l'influence Allemande a, d'abord, dominé avec les exercices de force, où l'influence Suédoise s'est ensuite infiltrée avec les exercices d'assouplissement. Après avoir multiplié les engins, on a cherché à en proscrire l'usage. La

méthode trouvera, assurément, son équilibre à un point également éloigné des deux extrêmes, conformément au génie Français qui répugne aux exagérations, dans l'ordre matériel et tangible, sinon dans l'ordre politique et moral. Déjà le lieutenant-colonel Dérué a fait appliquer dans l'armée les principes d'un système qu'il nomme « rationnel », et M. de Coubertin a jeté les bases du système dit « utilitaire », lequel tient compte des résultats à atteindre et des nécessités de la vie plutôt que des théories purement scientifiques. La gymnastique militaire a son centre, en France, à l'Ecole de Joinville-le-Pont, près de Vincennes ; elle est, en outre, pratiquée très assidûment par les sociétés de gymnastique, extrêmement nombreuses, répandues sur tout le territoire et jusqu'en Algérie, et dont beaucoup sont puissantes et prospères. La fête fédérale organisée chaque année par l'Union des sociétés de gymnastique a lieu tour à tour dans chacune des grandes villes de France et il est de tradition qu'elle soit honorée de la présence du président de la république. C'est une solennité importante et qui réunit des centaines de gymnastes choisis [illegible] parmi les meilleurs. On y rem[illegible]

leur bon entraînement ; ils se montrent à la fois agiles et vigoureux, ardents et endurants. La gymnastique que l'on pourrait appeler « civile » est moins florissante. Les gymnases privés, dans les villes, sont peu fréquentés ou bien le sont d'une manière molle et irrégulière. Quant aux professeurs de gymnastique chargés par le gouvernement d'enseigner dans les écoles et les collèges, ils n'ont pas su rendre leur enseignement intéressant; ce n'est pas tout à fait leur faute d'ailleurs. Les entraves suscitées (jusqu'ici du moins ; les choses commencent à changer) par les habitudes routinières des parents et de l'administration n'étaient point faites pour réveiller le zèle des élèves. Les professeurs réclament depuis longtemps l'institution d'une école normale de gymnastique qui soit pour les civils ce que Joinville est pour les militaires ; ils demandent qu'on leur fasse passer des examens et qu'on leur délivre des diplômes de façon que leur niveau se trouve rehaussé et leur recrutement assuré dans des conditions dignes de la mission qu'ils ont à remplir. Cette question n'a encore été que l'objet de discussions préliminaires ; il serait temps qu'on lui donnât une solution pratique.

L'escrime et le duel.

L'escrime est probablement le sport le plus répandu en France et celui qui répond le mieux au tempérament national; s'il est possible de déterminer ses qualités physiologiques et psychologiques, nous dirons que c'est un sport nerveux, galant, rapide, cérébral et chevaleresque et, par là, on reconnaîtra qu'il est de nature à plaire aux Français et à leur permettre d'y exceller. C'est une chose digne de remarque que la faible vogue dont il jouit parmi les militaires. Jusqu'à ces dernières années, il était presque exclusivement pratiqué dans les salles d'armes civiles. Les efforts de la Société d'encouragement de l'escrime ont abouti à grouper un certain nombre d'officiers qui, devenus enthousiastes d'un exercice trop longtemps délaissé dans l'armée, s'en sont faits les apôtres auprès de leurs camarades. Ce groupe toutefois est encore plus important par le zèle que par le nombre et, dans beaucoup de régiments, la salle d'armes demeure peu fréquentée; au contraire, la moindre petite ville possède une salle d'armes civile; à Paris, elles sont légion sans parler des cinq ou six grands cercles d'es-

crime où l'on ferraille de 3 à 7 et de 10 à midi chaque jour, depuis octobre jusqu'à mai. Des assauts sensationnels auxquels prennent part de plus en plus volontiers les maîtres Italiens (l'école Italienne est la seule qui puisse rivaliser avec l'école Française) entretiennent dans le public le goût et l'habitude des spectacles d'escrime.

Il va sans dire qu'une telle diffusion ne peut s'opérer sans que le sport qui en est l'objet n'en soit profondément modifié. L'escrime au fleuret, exercice aristocratique, tout en finesses et en recherches, art d'élégance et de plastique, subsiste; mais ceux qui sont plus pressés de faire assaut ou moins désireux d'y atteindre la perfection préfèrent l'épée; l'escrime à l'épée a aujourd'hui énormément d'adhérents; la forme la plus usuelle que revêtent les assauts à l'épée est ce qu'on nomme la *poule*. Le sort attribue un numéro à chacun des tireurs en présence et fixe l'ordre dans lequel ils doivent se rencontrer. Chaque passe d'armes cesse au premier touché. Le vainqueur définitif est en conséquence celui qui compte le plus de touchés à son actif et le moins à son passif. L'escrime à l'épée visant à être une représentation du duel, on peut toucher l'adversaire en tout endroit du

corps; dans l'escrime au fleuret, on ne compte que les coups touchés en pleine poitrine et les coups doubles s'annulent l'un l'autre; le fleuret est une escrime de convention et l'épée une escrime de réalité.

On ne saurait dire que l'accoutumance à tenir l'épée ait exercé d'influence sur l'usage du duel en France. Les duels n'en ont été ni plus fréquents ni moins sérieux. Peut-être a t-on le droit de dire que les résultats sont moins livrés au hasard et que les issues tragiques ou les blessures graves sont devenues plus rares. L'escrimeur n'apprend pas seulement à parer, c'est-à-dire à se défendre, chose qu'ignore le novice; il apprend encore à attaquer sans trop s'exposer, à limiter par conséquent et à raisonner ses attaques. Le duel entre escrimeurs sera toujours moins dangereux que le duel entre hommes dépourvus de l'habitude des armes. Quant au point d'honneur, il ne dépend pas de la vogue plus ou moins grande du sport; il a ses racines ailleurs et son évolution se rattache à celle de la conscience et de la mentalité de la race.

Une troisième arme compte en France un noyau de fervents adeptes. C'est le sabre. Le

jeu Français de sabre n'est pas encore très caractérisé; il parait tenir le milieu entre le jeu italien et le jeu Hongrois. Naturellement le sabre — et surtout le sabre à cheval, ne sera jamais aussi répandu que les autres formes d'escrime parmi lesquelles il faut citer encore la canne et le bâton qui ne se pratiquent pas, en général, dans les salles d'armes mais dans les gymnases et dans les salles de boxe; la canne et le bâton sont considérés, on ne sait trop pourquoi, comme des compléments de la boxe.

Boxe Française.

La boxe est l'art de se défendre sans armes ; avec ses poings, disent les Anglais — avec ses poings et ses pieds disent les Français. Et pourquoi pas ? Toute question d'esthétisme et de « noblesse » doit être écartée ; car on ne voit pas la raison pour laquelle un coup de poing serait plus noble qu'un coup de pied et la seule chose à considérer, du moment qu'il s'agit de défense personnelle, c'est l'efficacité de la méthode. Là-dessus, on n'est point d'acc[illegible] assaut, tandis que les spectateurs [illegible]

général du côté de la boxe Française qui les amuse davantage et comporte bien plus de variétés et de ressources, les connaisseurs préfèrent la boxe Anglaise qui leur paraît plus certaine d'atteindre au résultat cherché. La vérité, c'est que la boxe Française achève à peine de se former et qu'elle n'a point réalisé sa figure définitive. La vulgaire « savate » ne comportait que la série des coups de pied habituels aux rôdeurs des rues; à un moment, il avait été de mode, parmi les gens du monde, de se les faire enseigner par quelques professionnels. La boxe Française est autre chose; elle emprunte à la boxe Anglaise ses procédés et ses principes et fait du coup de poing la base du combat, mais elle prétend y ajouter l'emploi judicieux du coup de pied lequel, s'il en est fait usage sobrement et à propos, peut utilement tenir l'adversaire à distance, le paralyser et le dérouter. La boxe Française est, d'ailleurs, un exercice [illegible] point de vue de l'entraînement géné- [illegible] quérir à tou[illegible] membres un équi- [illegible] plesse re[illegible] les. Enfin, les [illegible] soumises [illegible] les plus cour- [illegible] les que [illegible] qui régissent les [illegible] aise.

Bien que se pratiquant toujours avec des gants rembourrés, la boxe fait peur aux mères de famille et on n'a pas osé encore la laisser s'introduire dans les collèges. Par contre, les jeunes hommes commencent à s'en éprendre. Nous possédons désormais d'excellents maîtres qui font faire à ce sport des progrès incessants ; les deux fameux champions, Charlemont et Castérès sont les meilleurs boxeurs que la France ait produits ; leur émulation concourt puissamment à développer parmi la jeunesse Française le goût de la boxe.

Plus récemment, la lutte est descendue des tréteaux de foires auxquels elle se confinait et a fait parmi les amateurs quelques conquêtes. Il est encore trop tôt pour prédire l'avenir de cette forme d'exercice.

Sur l'eau.

La retentissante victoire remportée il y a onze ans, par une équipe à huit rameurs de l'Union des Sociétés Françaises de sports athlétiques sur une équipe du London Rowing Club a montré à quel point les rameurs Français avaient progressé

depuis l'époque déjà lointaine où Alphonse Karr mit à la mode le « canotage » en Seine. Quand bien même, depuis 1892, les équipes qui ont participé à diverses reprises aux régates de Henley n'ont pu parvenir à y faire triompher les couleurs tricolores, le sport de l'aviron n'est pas en décadence de ce côté de la Manche. Mais ses progrès se trouvent sans cesse compromis par les querelles intestines des sociétés et la désunion absolue qui règne entre elles. Les rameurs Français n'ont pu encore arriver à se mettre d'accord sur une définition précise de l'amateur et pourtant on peut l'affirmer, l'esprit d'amateurisme les domine très exclusivement. Mais l'aviron est un exercice coûteux et il se trouve que, par une anomalie persistante, il demeure confiné parmi les jeunes gens les moins fortunés. Composées en majeure partie de petits employés et parfois même de travailleurs manuels, les sociétés ont peu de ressources ; pour qu'elles puissent prendre part aux régates, il faut que celles-ci soient dotées de pri[illegible] en espèces ; à peine si quelques sociétés Par[illegible] siennes ont pu adopter l'amateurisme à l'A[illegible] et s'y tenir ; les autres ne l'ont même [illegible]
Il n'y a pas d'autre solution à cette [illegible]

que le développement du rowing parmi les classes aisées ; plusieurs tentatives faites dans ce but ont échoué mais étant donné la diffusion du sport dans toute la nation, un tel résultat ne peut manquer de se produire un jour ou l'autre.

Le yachting qui est beaucoup moins ancien en France que le rowing, a progressé bien plus rapidement. Les régates de Dieppe, du Havre, de Boulogne et celles de Cannes en hiver ne donneraient point cependant une juste impression de l'état de choses actuel si on en voulait juger d'après le nombre et l'importance des engagements. Beaucoup de Français sont d'enragés yachtsmen qui ne se soucient nullement de concourir dans une régate et ne tiennent même pas à y assister. Quant aux grands yachts à vapeur, plusieurs de ceux qui battent pavillon Français figurent parmi les plus beaux qui existent. Le yachting en rivière s'est également développé par la fondation du Cercle de la voile de Paris. En un mot la marine de plaisance représente chez nous un très important tonnage, le plus fort probablement après celui de l'Angleterre.

La natation, complément indispensable des sports nautiques, n'a pas suivi une marche paral-

lèle ; de tous les exercices c'est celui dans lequel les Français sont le moins experts (nous ne parlons pas bien entendu du patinage et des sports de neige qu'ils ne peuvent pratiquer qu'occasionnellement). Non seulement aucun effort n'a été fait pour élever dans les villes des piscines scolaires, mais il n'existe pas à Paris de piscine de luxe pour les particuliers et celles qui ont été créées n'ont pas réussi. Les populations côtières elles-mêmes pratiquent médiocrement la natation ; les rares concours institués par certaines municipalités ont groupé peu d'adhérents et le jeu de *water-polo* n'a pas chance d'entrer de sitôt dans les mœurs.

Chasseurs et tireurs.

C'est une question de savoir si, tout compte fait, il n'y a pas en France, chaque été, plus de chasseurs que de pièces de gibier. La chasse passionne le Français en raison inverse de la petitesse du domaine dont il dispose et de la rareté du gibier qui s'y trouve ; le chasseur Français est un être passablement ridicule ; les romanciers ont exercé

leur verve à ses dépens : ils l'ont représenté empêtré et blagueur, bruyant et maladroit. Ces qualificatifs ne sont pas surannés ; la France évidemment est de moins en moins, un pays de chasse ; les gens très riches arrivent à force d'élevage, d'argent, de clôtures et de procès, à pouvoir offrir à des invités de choix cinq ou six luxueuses battues par automne ; il serait curieux d'établir le prix de revient d'un de leurs perdreaux ou de leurs faisans. Le président de la république a moins de soucis, car les chasses officielles qui lui sont réservées et dont il fait les honneurs aux souverains et aux princes de passage à Paris sont entretenues aux frais de l'Etat, sur les anciens domaines de la couronne tels que Rambouillet ou Compiègne. Les gentilshommes campagnards, riches en terres, mais mal approvisionnés de numéraire « sortent avec leurs fusils » (c'est l'expression consacrée) une ou deux fois par semaine pendant que la chasse est permise et se contentent d'abattre les animaux de poil ou de plume que leur chien fait lever ; ils sont charmés lorsqu'après avoir arpenté de nombreux hectares, ils rapportent 4 ou 5 pièces mais se consolent aisément de ne rien rapporter du tout. Restent dix douzaines de lièvres, de

lapins et de vieilles perdrix que se partagent les simples citoyens de la république et qui essuient, chaque année, avant de succomber, un nombre incommensurable de coups de fusil. Nulle apparence que cette situation se modifie ; les petits fermiers, boutiquiers, employés ne se lassent pas du plaisir que leur procure l'après-midi du dimanche passée en jambières de cuir, le fusil sur l'épaule à poursuivre dans des limites minuscules un gibier imaginaire ; tel sport — le canotage par exemple — leur procurerait un exercice plus attrayant et moins onéreux, mais cette promenade en armes flatte, à la fois, leur vanité de mâles et leur orgueil d'égalitaires : le droit de chasse a conservé quelque chose de ses allures féodales ; ils aiment en lui la victoire symbolique de la révolution sur les privilégiés de l'ancien régime. Ajoutez-y le plaisir de narrer au retour d'invraisemblables hécatombes ; car tel qui ne ment point volontiers, dès qu'il s'agit de chasse, écorche la vérité sans vergogne et sans hésitation.

Les « tireurs » sont plus sérieux. Sans être aussi nombreuses ni aussi prospères qu'il le faudrait, les sociétés de tir, sous l'habile et persévérante direction de M. D. Mérillon, ont progressé large-

ment. Quelques sociétés de tir aux pigeons existent en France, mais c'est là un sport coûteux ; les habiles seuls y font leurs frais ; les moins adroits perdent beaucoup.

Sports hippiques.

L'apprentissage équestre des Français ne donne pas un résultat proportionné à l'effort accompli. Nous voulons dire par là que les écoles civiles d'équitation sont très nombreuses, ont passablement d'élèves et pourtant n'arrivent qu'à végéter et à produire des cavaliers timides et insuffisants. Dans les collèges on ne fait rien pour améliorer cette situation ; les familles sont pourtant mieux disposées à l'endroit de cette branche du sport qu'elles ne le sont envers les autres branches, mais on ne profite pas de leur bonne volonté. Jules Simon, étant ministre de l'Instruction Publique, avait tenté d'utiliser les chevaux, les instructeurs et les manèges militaires pour faire donner des leçons aux lycéens. Mais l'essai n'eût pas de suite. L'organisation de l'enseignement équestre est partout défectueuse.

Par contre l'armée a fait, sous ce rapport, d'étonnants progrès. L'école de Saumur a modernisé ses méthodes : les qualités pratiques y ont peu à peu pris le pas sur le travail d'art que les vieilles traditions avaient léguées au présent siècle. Ces vieilles traditions n'ont plus de champions que parmi quelques civils, habitués du bois de Boulogne et qui déplorent de tout leur cœur la « démocratisation » du cheval. Les jeunes gens riches — ceux du moins qui aiment les chevaux, chassent à courre ou jouent au polo, car tous n'ont pas ces goûts — cherchent avant tout l'assiette et l'endurance ; parfois ils font trop bon marché de l'élégance mais ils ont beaucoup gagné en audace et en résistance. Les chasses à courre, en équipages privés comme celui de la duchesse d'Uzès ou en équipages collectifs comme celui de Pau, sont nombreuses et bien suivies ; le polo groupe une élite de joueurs à Paris et à Compiègne. Quant aux courses, il est incertain si elles améliorent beaucoup le physique de l'espèce chevaline, mais elles détériorent certainement le moral de l'espèce humaine ; devenues une sorte d'institution d'Etat avec le pari réglementé et organisé, elles ont tous les inconvénients des Loteries d'autrefois. Les courses

de province, seules véritablement utiles, ne donnent lieu qu'à d'insignifiants paris ; celles-là végétent tandis que les grands prix de Paris rapportent des fortunes aux bookmakers et démoralisent une portion de plus en plus étendue de la population urbaine. Arrêter le chancre des courses et organiser l'enseignement de l'équitation dans les collèges résument les désiderata équestres que l'on peut formuler en France aujourd'hui.

La bicyclette, l'automobile et l'aérostat.

A peine est-il besoin de signaler que ces trois sports sont essentiellement Français, non seulement de par leurs inventeurs plus ou moins lointains, mais aussi de par leurs applications récentes. C'est de France que sont parties les industries nouvelles auxquelles ils ont donné naissance et si, en ce qui concerne l'aérostation, des étrangers comme Santos-Dumont, Bradski ou Severo se sont placés au premier rang des novateurs et des expérimentateurs, le fait qu'ils ont choisi Paris pour leur centre d'opération indique qu'ils le considèrent comme la capitale de la navi-

gation aérienne. C'est la France qui a donné le signal des grandes courses sur route, courses de bicyclettes à caoutchoucs creux, puis à caoutchoucs pneumatiques ; courses de tricycles à pétrole, de voiturettes et de voitures à moteurs de plus en plus puissants ; courses dont les terminus ont été d'abord Bruxelles, puis Amsterdam, puis Berlin, puis Vienne et dont le premier résultat fut de montrer la force de résistance toujours croissante des machines. L'automobile-club de Paris a servi de modèle à tous ceux qui se sont créés depuis lors au dehors et quant au Touring club de France, il se trouve assez riche pour construire des routes, améliorer les hôtels, provoquer tout un mouvement de l'opinion en faveur des réformes qu'il préconise. L'exposition annuelle intitulée Salon de l'automobile et du cycle déplace des capitaux considérables et provoque des séries de commandes à l'adresse de l'industrie Française. On pourrait ici ouvrir une parenthèse afin d'y mentionner les sous-marins dans la construction desquels on sait que nous excellons également. A vrai dire, le sous-marin, engin de guerre et de destruction, n'est pas considéré comme un objet sportif, encore que le sentiment du devoir et l'amour de la patrie

ne suffisent pas pour le bien conduire et qu'il faille en plus passablement d'esprit sportif.

Ces succès ne peuvent être durables. Il n'y a pas de raison pour que les autres pays n'arrivent pas, dans un délai assez bref, à exceller dans les mêmes industries et pour que le goût des transports mécaniques ne s'y répande pas de façon aussi intense : c'est chose accomplie d'ailleurs, en ce qui concerne la bicyclette. Il n'en restera pas moins à la France sportive l'honneur d'avoir fait réaliser à la locomotion moderne des progrès gigantesques.

Courses à pied, Foot-Ball, etc.

Moins visible, moins tangible mais peut-être plus surprenante encore puisqu'elle n'a été aidée par aucune invention spéciale, est la diffusion des sports athlétiques, courses à pied, foot-ball, etc... La vogue dont jouit le foot-ball Rugby est même tout à fait remarquable si l'on considère que ce jeu avait tout contre lui : ses apparences brutales, son nom et ses règlements étrangers, la nécessité de grandes prairies herbues et d'équipes nombreuses

(quinze joueurs dans chaque camp) enfin le sérieux apprentissage qu'il nécessite pour y réussir. Tous ces inconvénients réunis n'ont pas manqué de lui attirer l'animosité des parents, des professeurs, des spectateurs même qui s'indignaient sans comprendre. Malgré cela, il n'a jamais cessé de gagner des adhérents : depuis quinze années, le nombre de ceux-ci a augmenté de façon régulière et incessante. Les autres jeux, lawn-tennis, paume, cricket ont prospéré également, mais sans s'affirmer avec la même force : le foot-ball est en passe de redevenir un jeu national tout comme l'était la vieille *soule* dont il dérive : il a d'ailleurs une valeur éducative bien supérieure à celle des jeux de balle, quels qu'ils soient. Les courses à pied sont à la mode parmi la jeunesse des écoles qui semble y prendre, à certains moments, moins d'intérêt qu'à d'autres ; là encore il n'y a pas le zèle régulier, l'entrain toujours croissant qui caractérisent les parties de foot-ball, surtout les grandes parties internationales qui, plusieurs fois par an, mettent en présence les meilleurs joueurs Français avec les équipes des grands clubs Anglais.

Conséquences nationales.

Les conséquences du mouvement sportif intense qui s'est dessiné en France depuis 1887 sont déjà visibles. Les plaintes des cafetiers gémissant sur leurs billards délaissés indiquent un premier effet qui, étant donné l'influence énorme qu'exerçait la fréquentation du café sur la vie morale et sociale des Français, a déjà une importance capitale; le goût des récréations de plein air et de l'activité musculaire s'implante et remplace les flâneries en face de la néfaste absinthe. La chose est certaine. D'autre part, on remarque dans la jeune génération des tendances à l'audace, à l'initiative, à l'esprit d'entreprise et comme ni l'enseignement ni la vie scolaire n'ont encore été transformés de façon à produire de tels effets, il faut bien les attribuer aux exercices physiques. L'évolution des idées est plus malaisée à déterminer : il n'apparaît pas que le sport soit pour beaucoup dans la substitution de la force à la liberté comme idéal national. C'est le monde civilisé tout entier — et ici la France suivrait plutôt sans enthousiasme, bien loin qu'elle précède — c'est, disons-nous, le monde civilisé tout entier qui se laisse

aujourd'hui conquérir par le culte de la force ; il faut en chercher la cause dans les événements de 1866 et de 1870, dans le régime de paix armée qui en a découlé et dans l'impérialisme auquel ce régime devait aboutir ; la conquête de la France par le sport ne paraît pas avoir accentué chez nous ces tendances. Mais elle agit assurément sur la mentalité de la jeunesse dans un sens clarificateur ; la pensée se fait plus nette, plus réelle ; la vie prend un sens plus précis ; on goûte mieux les tableaux de pleine lumière et moins le demi-jour et le crépuscule ; le décadentisme perd chaque jour du terrain.

Ce sont peut-être les effets sociaux qui se trouveront être les plus profonds ; les exercices physiques ont introduit la sociologie pratique parmi des jeunes gens qui jusqu'alors n'avaient point d'occasions de s'y accoutumer. D'innombrables groupements ont pris naissance qu'il a fallu former, diriger, maintenir et tout le mécanisme de l'association avec ses droits, ses devoirs, ses nécessités et ses coutumes s'est trouvé mis à portée de ce personnel juvénile. Une telle éducation manquait totalement aux jeunes Français, et le pays ressentait, depuis longtemps, sans bien s'en

rendre compte, la gravité de cette lacune.

Au premier coup d'œil, les conséquences du développement des sports sous le rapport physique paraissent devoir primer toutes les autres ; mais c'est là une vue superficielle. Depuis l'établissement du service militaire qui a rendu un service sans pareil à la race, la santé et la vigueur des Français s'étaient, quoi qu'on en ait dit, grandement consolidées et c'est en pensant aux bienfaits moraux et sociaux qui en pourraient résulter bien plus qu'aux bienfaits musculaires que les initiateurs de la croisade athlétique ont décidé de l'entreprendre. Leur plan, à en juger par les premiers résultats atteints, n'était pas mauvais, et la transformation radicale qui se dessine dans la génération nouvelle répond bien aux préoccupations dont ils s'inspiraient et à la réforme qu'ils avaient en vue.

INDEX

Pages

Affaire Dreyfus (suites de l') . . . . . 6 et 28
Ambassadeurs (nouveaux) 92
Antisémitisme . . . . . 17 et 176
Aristocratie Parisienne 158
Assistance publique. 218
Balzac. 150
Bourgeoisie Parisienne 169
Bourgeois (rôle de M. Léon) . . . . . 25 et 47
Bretagne (agitation en). 64
Brisson (rôle de M. Henri). . . . . 12, 16 et 47
Cambon (rôle de M. Jules). 112
Charité à Paris (la) 219
Clergé (rôle du). 76
Combes (rôle de M.) . . . . . 35 et 56
Combes (Discours de M.) 10
Commerçants à Paris (les petits) 210
Comte (Auguste) 142
Constans (Le Boulangisme et M.). 2
Culte des morts 75
Déclaration Ministérielle. 46
Delcassé (rôle de M.) . . . . . 106 et 115
Demandes d'autorisations 67
Déroulède (rôle de M. Paul) 25
Deschanel (rôle de M. Paul) 47
Diplomatie nouvelle. 99
Drumont (rôle de M. Edouard) 17
Dumas père (Alexandre) 146
Elections de 1902 23
Espagne (Rapports de la France avec l') 122
Etablissements Congréganistes. 49
Etrangers à Paris (les) 186
Evêques (protestation des) 68
Fêtes de Victor Hugo 124
Fondations Franco-Américaines. 111
Goblet (rôle de M. Léon) 61
Gobelins (Manufacture des). 223
Hanotaux (rôle de M.) 105
Hommes de lettres à Paris (les) 201
Influence Française aux Etats-Unis. 107
Italie (Rapports de la France avec l') 122
Jaurès (rôle électoral de M.) 24

Pages

Jonnart (discours de M.). 16
Labordère (cas du major) 65
Leroy-Ladurie (affaire du Commandant) 64
Liberté d'Enseignement. 51
Liberté individuelle 59
Ligue de la Patrie Française 25
Loubet (Voyage du président) 121
Maroc (question du). 114
Meline (Opinion de M.). 25
Misère à Paris (la) 215
Monod (Lettre de M. Gabriel) 62
Nationalisme (progrès du) 20
Œuvres de Victor Hugo 127
Ouvriers parisiens (les). 212
Panama (Affaire du). 199
Parti radical (le). 39
Plaisir à Paris (la vie de) 179
Poincaré (Discours de M.) 25
Politique à Paris (la) 195
Protestants à Paris (les). 178
Quesnay de Beaurepaire (projet du Chevalier) . . 110
République en danger (la) . . . . . 1 et 8
Retraite du Cabinet (la). 33
Révolution (caractère de la). 138
Ribot (rôle de M.) . . . . . 25 et 105
Richesse à Paris (la). 172
Rochambeau (mission) 113
Saint-Remy (affaire du Lieutenant-Colonel de) . . 64
Secularisation. 55
Sentiment religieux en France (le). 75
Séparation de l'Eglise et de l'Etat (la) 70
Siam (question du) 114
Sports dans l'ancienne France (les). 244
Sports dans la France moderne (les) 247
Statistiques électorales 30
Venezuela (affaire du) 113
Waldeck-Rousseau (rôle de M.) . . 7, 26, 35 et 50
Zola (mort d'Emile). 154

AUXERRE-PARIS. — IMPRIMERIE A. LANIER

La Chronique de France

3e Année 190

BOUND IN LIBRARY
JUN 3 1908

DC
334
C56
v. 3 (1902)

Chronique de France

119062

Charles E. Koëlla

4097 10-33